

ACCÈS
SERVICE INFORMATISÉ DE
• Tenue de livres • Comptabilité
• Paie • Secrétariat
à la petite entreprise
651-6227
**FRANCHISES
DISPONIBLES**

LE SOLEIL

TÔLE ÉMAILÉE
TOLBEC
1780, route de l'Aéroport, Ste-Foy
(418) 872-3738

SAMEDI 27 JANVIER 1990

QUÉBEC, 94^e ANNÉE, NO 29
116 PAGES, 7 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
MONTREAL ÎLES DE LA MADELINE GASPÉSIE-ABITIBI 1,40\$

1,25\$

LE CANADA



Clifford Lincoln annonce sa candidature

Non loin de l'entrepôt maudit des BPC, à Saint-Basile-le-Grand, Clifford Lincoln a annoncé hier qu'il avait rempli son bulletin d'inscription pour briguer la direction du Parti libéral du Canada. **A-8**

LA COURSE AU LEADERSHIP LIBÉRAL

LA RÉGION

Du ski de printemps en plein mois de janvier !

Du ski de printemps en janvier. Voilà la situation à laquelle font face les centres de ski, depuis quelques jours. Une situation qui soulève certaines craintes. **A-3**

QUÉBEC

Le pharmacien Beaulieu condamné à 3 ans de prison

Le pharmacien Gilles Beaulieu a été condamné à 3 ans de prison, après avoir reconnu sa culpabilité à des accusations de fraude et de trafic de stupéfiants. **A-3**

LE SPORT

Une médaille d'or pour Sylvie Fréchette

La Québécoise Sylvie Fréchette a remporté la médaille d'or individuelle en nage synchronisée, répétant ainsi son exploit des Jeux d'Edimbourg en 1986. **S-8**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 à A-6
Le Québec	A-7
Le Canada	A-8 à A-12
Le Monde	C-6 à C-8
Annonces classées	G-10 à G-12
Arts	Cahier D
Bandes dessinées	S-15
Bonne chère	Cahier C
Bridge	G-11
Carrières	F-1 à F-9
Décès	G-14 et G-15
Dossiers	A-17
Économie	Cahier B
Éditorial	A-16
Feuilleton	G-11
Habitat	Cahier E
Horoscope	F-9
Mots croisés	F-9
Mot fléché	G-13
Mot mystère	F-9
Où aller à Québec	D-13
Patron	G-13
Tourisme	G-1 à G-9
Université	A-4

LA MÉTÉO

Ensoleillé avec passages nuageux en matinée. Ennuagement par la suite. Maximum : -3 à 0. Demain : nuageux avec quelques chutes de neige. Dégagement en après-midi. Venteux. **S-16**

Sheila Copps se glisse au deuxième rang

Jean Chrétien mène toujours le bal

TORONTO — L'ancien ministre libéral Jean Chrétien reste le grand favori pour succéder à John Turner comme chef du Parti libéral du Canada (PLC). Le tiers (34 %) de la population adulte au pays appuie le candidat québécois aux allures populistes dans sa deuxième tentative pour accéder à la tête de sa formation politique.

Ces 34 % représentent cependant une diminution de 9 % de l'appui à M. Chrétien par rapport à juin dernier. A ce moment-là, aucun candidat n'avait encore annoncé officiellement sa candidature et la compétition

entre les futurs candidats était féroce à l'intérieur du parti.

Entre-temps, cinq candidats sont entrés dans la course. Ce sont Jean Chrétien, Sheila Copps, de la circonscription de Hamilton-Est aux Communes, Paul Martin, élu dans LaSalle-

Sondage Gallup

Eymard, en banlieue de Montréal, et les députés John Nunziata et Tom Wappel, de la région de Toronto.

A l'échelon national, avec 11 % des appuis des militants libéraux, Sheila Copps se classe deuxième derrière Jean Chrétien. Paul Martin, généralement considéré par la presse comme le principal adversaire de Jean

Chrétien, ne recueille que 10 % de la faveur libérale.

Analyse des appuis

Plus significatif encore, c'est la longueur d'avance que possède Jean Chrétien sur les autres candidats dans la faveur des militants libéraux. Près de la moitié (46 %) des libéraux avoués optent pour M. Chrétien. Avec seulement 10 % des appuis, Mme Copps et M. Martin sont condamnés à rester d'éternels deuxièmes.

Par ailleurs, 7 % des mili-

tants libéraux accorderaient leur suffrage à Lloyd Axworthy, du Manitoba, comme prochain chef du PLC tandis que 3 % indiquent une préférence pour le député terre-neuvien Brian Tobin. Depuis que le sondage a été effectué, M. Axworthy a annoncé officiellement qu'il ne serait pas candidat en raison des coûts trop élevés qu'entraîne une campagne à la direction. Le 23 janvier, M. Tobin a déclaré qu'il appuyait Jean Chrétien.

Suite A-2, Gallup...

Écrasement d'un Boeing à Long Island



C'est dans la partie avant, par laquelle les secouristes ont pénétré, que se trouvaient le plus de morts.

La thèse de la panne sèche semble la plus plausible

COVE NECK, New York (AP, Reuter) — Les enquêteurs tentaient, hier, de déterminer si une panne d'essence a causé l'écrasement du Boeing 707 de la compagnie colombienne Avianca à proximité de l'aéroport Kennedy de New York.

Le dernier bilan fait état de 72 morts et de 89 survivants parmi les 152 passagers et neuf membres d'équipage, a indiqué hier soir Lee Dickenson, porte-parole de l'Administration fédérale de l'aviation.

La tâche des enquêteurs sera d'autant plus ardue qu'un seul des membres de l'équipage, le directeur de service, a survécu.

Il semble toutefois certain qu'un manque d'essence a joué un rôle dans la tragédie.

Toutefois, il n'a pas encore été déterminé si l'avion était en panne d'essence ou si le pilote avait largué son carburant en se rendant compte que l'écrasement était devenu inévitable.

4500 kg de carburant

Dickenson a indiqué que des recherches préliminaires avaient permis d'établir que 4500 kg de carburant se trouvaient encore dans les réservoirs, mais il a ajouté que dans leurs conversations avec la tour de contrôle, l'équipage avait plusieurs fois dit que l'avion était à court d'essence.

Dickenson a déclaré que tout indiquait que trois des quatre réacteurs du 707 ne fonctionnaient pas au moment de la chute de l'appareil. Le quatrième réacteur, enfoui dans la boue, n'a pas encore été vérifié.

La chaîne colombienne de radio RCN a signalé hier que l'avion, vieux de 23 ans, avait connu de nombreux problèmes mécaniques récemment, ayant été confié aux mécaniciens 37 fois au cours des quatre derniers mois. La radio n'a pas précisé la nature des problèmes mécaniques.

Deuxième approche

Selon Dickenson, c'est à

Suite A-2, Boeing...

Autres textes en page C-6

Côté dénonce l'abus de médicaments et d'actes médicaux

QUÉBEC — Le ministre de la Santé Marc-Yvan Côté estime qu'il lui serait possible de récupérer plus de 100 millions de dollars par an en mettant fin aux abus dont est victime le système de santé.

par MICHEL VENNE
de la Presse canadienne

« Il y a des abus énormes de consommation de médicaments et d'actes médicaux, il faut s'attaquer à ça », a-t-il dit hier en conférence de presse alors qu'il traçait le bilan des quatre premiers jours de la consultation sur la réforme des services de santé et des services sociaux.

M. Côté soutient que c'est dans cette voie qu'il faut travailler avant même d'envisager de mettre plus d'argent dans le système.

Selon lui, il y a par exemple quelque chose d'exagéré dans les 450 millions que devra payer le gouvernement en 1990-91 pour rembourser les médicaments distribués gratuitement aux assistés sociaux et aux personnes âgées.

Mais les abus ne viennent pas que de ce côté. Le ministre entend aussi faire en sorte que les actes posés dans les établissements par les médecins fassent l'objet d'un contrôle plus rigoureux. En commission parlementaire, des représentants

Suite A-2, Côté...

Alumax sonnée par l'ampleur du tollé

La compagnie Lauralco, filiale d'Alumax, est surprise de l'ampleur des réactions négatives qu'a soulevées son projet d'établissement à Sillery d'un poste de transbordement d'alumine et de coke destinés à son aluminerie de Deschambault. Elle compte évaluer toute la situation d'ici au milieu de la semaine prochaine.

par RICHARD CÔTÉ
et DOMINIC HARDY
LE SOLEIL

« Les dirigeants de la compagnie ont été franchement surpris par l'ampleur de la réaction que ce projet a suscitée dans la région de Québec », a déclaré le

porte-parole autorisé d'Alumax, Mme Sylvie Gendreau, de Gendreau Communications, qui a souligné que c'était le port de Québec qui avait sollicité la

Suite A-2, Alumax...

Autre texte en page A-2

CAHIER SPÉCIAL 7 PAGES

Perspectives 90

Les perspectives pour l'économie canadienne des années 1990 seront déterminées par des bouleversements internationaux. À lire aujourd'hui dans le cahier B.

Le temps presse : la caisse de la MIL risque de se trouver à sec

Les travaux de construction des trois frégates à MIL-Davie, qui devaient originellement prendre fin en 1992, se poursuivront jusqu'en 1993. Toutefois les travailleurs ne devront pas se réjouir trop rapidement de cette prolongation puisqu'au rythme où vont les choses, la caisse sera alors à sec. MIL, selon son président, ne pourra pas payer le salaire de ses travailleurs au cours de cette dernière année.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Au cours d'une interview qu'il accordait au SOLEIL, le président du Groupe MIL, M. Robert

Tessier, n'a guère fait preuve d'optimisme quant à l'avenir des chantiers navals au Québec, deux ans après que MIL se soit

porté acquéreur des chantiers Davie de Lévis-Lauzon et Vickers de Montréal, qui appartiennent à Versatile Corporation.

En fait, les plus sombres prévisions guettent les deux derniers chantiers maritimes québécois, MIL-Davie et MIL-Tracy, si jamais le gouvernement fédéral

Suite A-2, MIL...

Autres textes en pages A-3 et A-17



Le président de MIL-Davie, M. Guy Verronneau, et celui de MIL, M. Robert Tessier, se sont montrés très inquiets quant à l'avenir des chantiers navals au Québec.

NOS



CARRÉMENT SUPÉRIEURS!

- 10 véhicules de placement performants et flexibles
- service personnalisé
- conseils judicieux d'experts
- rendements et taux hautement compétitifs

11 1/4%
pour 18 mois
intérêt annuel et composé

11 1/8%
pour 30 mois
intérêt annuel et composé

*Taux sujets à changer sans préavis

Place de la Cité, Ste-Foy
652-7000
1354, rue Maguire, Sillery
681-8282
Place Fleur de Lys, Québec
522-4618
Les Galeries Chagnon, Lévis
833-4450

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!



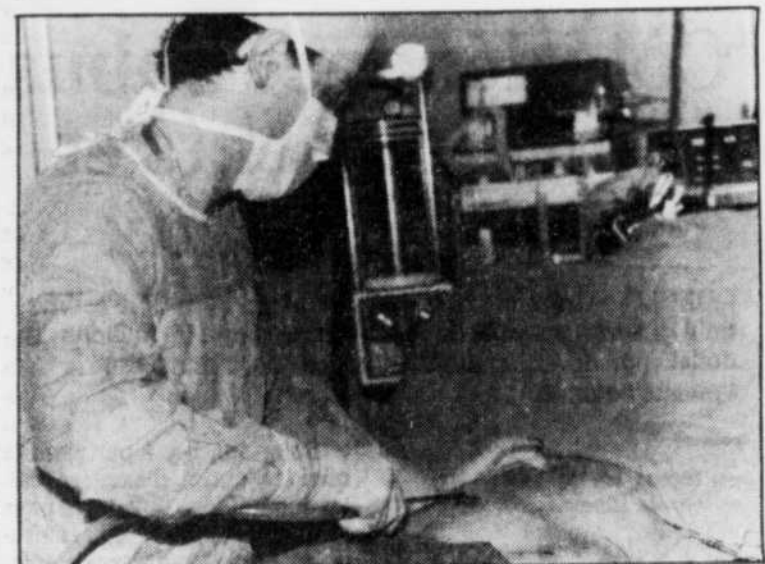
DEMAIN DANS LE SOLEIL



Le Soleil, Yves Mongrain

Les Ateliers du Carnaval, dans l'ombre de notre fête hivernale

La plupart des gens ignorent qu'une petite entreprise artisanale employant une dizaine de personnes, les Ateliers du Carnaval, s'est développée dans l'ombre du Carnaval de Québec, depuis le début des années 60. Michel Proulx partage actuellement la gestion de la plus importante fête populaire du Québec et des Ateliers du Carnaval avec huit autres employés-cadres, contremaîtres, directeurs artistiques et gestionnaires. Un reportage de Marc Lestage, à lire dans les pages économiques.



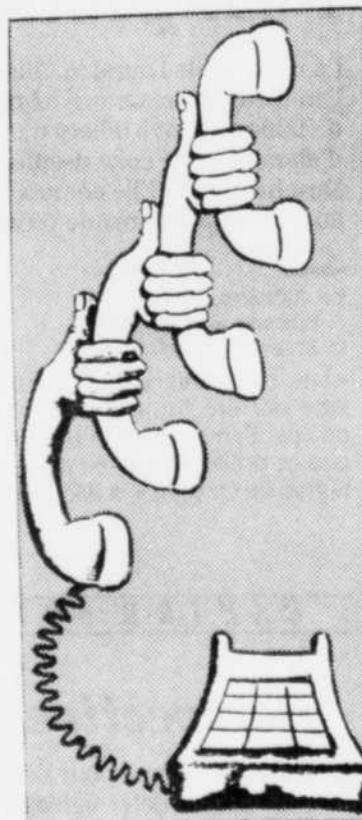
Le Soleil, Patrice Lavoie

La lipoaspiration ne règle pas les problèmes d'obésité

Importée d'Europe au début des années 1980, la technique de lipoaspiration a été vite adoptée et raffinée par les Américains; elle a été introduite à Québec en 1983. Pour subir ce type d'intervention, il ne faut être ni trop gros, ni trop vieux. D'ailleurs, cette technique ne redonne pas une belle peau bien lisse, contrairement aux souhaits de certains clients. Notre journaliste Marie Caouette fait le point sur le sujet.

Les lignes « 976 », un passe-temps inoffensif, mais...

La « super ligne », la « ligne en fête », « téléfilié »... Ces lignes téléphoniques pour adolescents ont pourtant réussi à transformer bien des rêves en cauchemar. Comme celui de deux adolescentes du Massachusetts, violées par un « ami du téléphone » qui leur avait donné son adresse. Chez Bell Canada, qui offre le service des lignes « 976 » à ses abonnés depuis plus de deux ans, aucun incident de ce genre n'a encore été signalé. Pourtant, les seules mesures de contrôle imposées à Bell par le CRTC concernent les facturations aux abonnés. Pour ce qui est des mesures de sécurité proprement dites, rien de bien concret n'a été avancé. Quoi qu'il en soit, Bell Canada ne veut plus rien savoir de ces lignes « 976 ». En décembre 1988, la compagnie avait déposé sa demande auprès du CRTC afin de retirer ces services. La demande a été rejetée il y a un mois, mais Bell jouit encore de la possibilité d'interjeter appel. Un reportage de Julie Brouard, à lire dans le cahier « Tendances ».



Reuter

Place au Super Bowl !

C'est demain au Superdome de La Nouvelle-Orléans que se déroulera le XXIVe Super Bowl, entre les 49ers de San Francisco et les Broncos de Denver. Deux équipes explosives dirigées par deux des meilleurs quarts-arrières de la NFL : Joe Montana et John Elway (notre photo). Deux formations qui ont cependant connu des sorts bien différents au Super Bowl. Alors que les Broncos ont subi la défaite lors de leurs trois participations à ce match, les 49ers ont marqué la dernière décennie avec trois conquêtes du Super Bowl. La page centrale de notre cahier des sports sera consacrée à cet événement qui retient l'attention des amateurs de sport partout à travers le monde.

Suites de la première page

Gallup...

Le premier d'une série de débats qui jalonnent la campagne doit avoir lieu en fin de semaine à Toronto. Fait à signaler, le nombre d'indécis chez les libéraux a à toutes fins utiles doublé au cours des huit derniers mois. Alors que seulement 8 % des partisans libéraux ne savaient pas qui appuyer en juin, ce pourcentage atteint présentement 15 %.

Un pointage à l'échelle régionale révèle que M. Chrétien jouit d'un vaste appui populaire dans chacune des cinq principales régions du pays. Au Québec, la candidature de M. Chrétien obtient 30 % des appuis comparativement à 33 % en Ontario, 35 % en Colombie-Britannique, 37 % dans les Prairies et 43 % dans les Maritimes.

Les résultats du présent sondage ont été obtenus à partir d'entrevues menées entre le 10 et le 13 janvier auprès de 1051 adultes âgés de 18 ans et plus. La marge d'erreur d'un sondage de cette envergure est de 4 % 19 fois sur 20.

« Voici une liste de noms de successeurs éventuels à John Turner comme chef du Parti libéral. Lequel d'entre eux favoriserez-vous en tant que prochain chef du Parti libéral — Lloyd Axworthy, Jean Chrétien, Sheila Copps, Clifford Lincoln, Paul Martin fils, Dennis Mills, Brian Tobin, Tom Wappel, Clyde Wells, Doug Young ? »

Successeur favori de Turner

	National	Au-jour- d'hui	Jun 1989	Partisans libéraux	Au-jour- d'hui	Jun 1989	Atl	Qué	Ont	Prai	C.B.
J. Chrétien	34%	43%	46%	54%	43%	30%	33%	37%	35%		
S. Copps	11	6	10	6	3	8	17	7	8		
P. Martin	10	9	10	7	6	13	10	7	10		
L. Axworthy	7	6	7	9	8	6	6	16	3		
C. Wells	3	na	2	na	9	1	2	2	3		
C. Lincoln	2	na	1	na	0	5	1	1	0		
Brian Tobin	2	1	3	1	9	1	1	0	2		
Doug Young	1	na	2	na	6	0	1	1	0		
Dennis Mills	1	na	0	na	1	0	1	1	0		
Tom Wappel	0	na	1	na	0	0	n1	0	0		
Aucun	6	7	3	2	2	10	5	6	8		
Ne sait pas	24	19	15	8	14	27	23	23	33		
D. Peterson	na	8	na	11	na	na	na	na	na		
Joe Ghiz	na	1	na	1	na	na	na	na	na		

N.B. Il se peut que les pourcentages ne totalisent pas exactement 100, en raison de l'arrondissement des données.

Côté...

des bénéficiaires, des directeurs d'établissements et même le président du Conseil du patronat, M. Ghislain Dufour, ont signalé au ministre que bien des médecins ont « la castonguette facile ».

M. Côté rejette l'idée d'un ticket modérateur pour réduire la consommation de soins. Cette formule, dit-il, affecterait trop durement des populations pauvres et dont les maladies sont souvent liées à leur condition économique.

Par contre, le ministre a été séduit par l'idée de resserrer le contrôle en remplaçant à terme la carte-soleil par une carte munie d'une puce informatique contenant le dossier médical du patient.

Le dossier médical deviendrait alors accessible à tous les médecins grâce à un code d'accès confidentiel. Une personne qui voudrait en consulter deux ou trois pour soigner le même bobo, pense le ministre, en serait fortement dissuadée. Cette carte sera mise à l'essai très prochainement. Son application généralisée n'est toutefois pas pour cette année.

Des régies régionales

Au cours des quatre premiers jours de consultation, les questions d'argent ont dominé le débat. La régionalisation des structures du système, proposée dans l'avant-projet de loi déposé en juin par l'ex-ministre Thérèse Lavoie-Roux, a été reléguée au second plan quand elle n'a pas été carrément dénoncée comme inutile.

Mais le ministre a affirmé hier que la régionalisation aura lieu. « Il y aura des régies régionales, dit-il. Je suis un régionaliste, convaincu que les régions sont assez matures pour régler elles-mêmes leurs problèmes de répartition de ressources. »

M. Côté a toutefois été obligé d'admettre que c'est le financement du réseau qui est au cœur de la réflexion qui se poursuivra encore pendant huit ou neuf semaines en commission parlementaire. Quelque 270 organismes ont demandé à être entendus.

Les travaux de la commission des affaires sociales reprendront mardi.

MIL...

oppose une fin de non-recevoir au plan de sauvetage proposé par les dirigeants de MIL de concert avec la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

La fermeture pure et simple du chantier de Lévis-Lauzon et de celui de Tracy est en quelque sorte la solution de rechange à un refus gouvernemental. Seule la division électro-mécanique de Tracy, qui a un carnet de commandes qui frise les 300 millions \$, survivrait à la tornade qui risque d'emporter les deux chantiers maritimes.

Il ne fait aucun doute dans l'esprit de M. Tessier que le temps presse. Le plan de sauvetage dévoilé mardi dernier fera l'objet de constantes tractations avec les autorités gouvernementales fédérales. « Ce n'est pas une question d'année, de dire le président de MIL. Les décisions devront être prises au cours des prochains mois... J'ai des comptes à rendre. » MIL est propriété du gouvernement québécois par l'entremise de la Société générale de financement (SGF), qui détient 65 % des actions et la société française Alsthom, une société privée, qui en détient 35 %. C'est à ces deux organismes que M. Tessier doit « rendre des comptes ».

Le président de MIL a également démenti certaines informations publiées dans des quotidiens montréalais voulant que Marine allait enregistrer un déficit de l'ordre de 148 millions \$ en 1989. Toutefois, certaines données du dossier sont connues. MIL doit absorber un montant de 25 millions \$ imputable à la fermeture du chantier Vickers et une somme de 14 millions \$ attribuable à la construction du super-traversier Clara et Joey-Smallwood.

La construction des trois frégates devrait provoquer un véritable drame financier chez MIL. Le bilan de l'opération se terminera par des pertes de « plusieurs millions de dollars ». Selon M. Tessier, il est pour le moment difficile d'évaluer ces pertes. Une chose est toutefois certaine, elles pourraient être toutes aussi importantes que les 40 millions \$ de déficit déjà connus pour l'année 89.

Le président de Marine refuse également de dévoiler le montant d'argent que MIL et la CSN revendiquent auprès du gouvernement fédéral pour sortir du pétrin financier les chantiers maritimes québécois. « On peut établir un chiffre, de dire M. Tessier. Mais, je n'ai pas l'intention de mettre des chiffres sur la table étant donné que nous sommes en négociations. On n'a pas intérêt à faire cela. »

Quant aux différents projets de construction navale que pourraient caresser les autorités fédérales, M. Tessier avoue tout bonnement qu'il ignore complètement les intentions d'Ottawa.

Boeing...

21 h 24 heure locale, que la tour de contrôle de l'aéroport a perdu tout contact avec le vol 52 d'Avianca qui avait, 10 minutes plus tôt, raté une première tentative d'approche, pour des raisons qui restaient vendredi soir inconnues. À 21 h 32, le commandant de bord, qui tentait une deuxième approche, avait annoncé que son moteur numéro deux s'était éteint.

L'appareil s'est écrasé dans le brouillard et la pluie, sur une colline boisée, près d'une petite localité du canton de Nassau, sur la rive nord de Long Island, et s'est brisé en trois morceaux.

« Il y avait des corps empilés les uns sur les autres », déclarait Jeff Race, un secouriste qui habite près du lieu de l'accident et qui a été le premier sur place. « Les gens hurlaient, la plupart étaient encore attachés à leurs sièges. On ne voyait que du métal tordu, broyé. » Les bagages, les vêtements, les débris d'appareil étaient éparpillés dans les arbres.

Des hélicoptères ont transporté les passagers ensanglantés vers les hôpitaux et un prêtre a donné les derniers sacrements sur place. En attendant leur évacuation, on a brièvement aligné les corps sur la pelouse d'une propriété appartenant aux parents du champion de tennis John McEnroe, à 500 mètres du lieu du drame.

Selon un responsable de la lutte anti-drogue de New York, l'hypothèse d'un sabotage est peu probable. Les autorités américaines n'ont pas reçu récemment de menaces contre les vols colombiens et le fait que l'avion se soit écrasé à proximité de sa destination finale tend à exclure l'attentat terroriste.

Alumax...

venue de la compagnie à cet endroit.

Environnement

« En ce qui a trait à l'environnement, on devrait au moins attendre les résultats des études d'impact avant d'élever un barrage devant ce projet, note Mme Gendreau. On devrait aussi savoir qu'Alumax possède à travers le monde une excellente réputation de bon citoyen corporatif. »

Rappelons que le 11 janvier la compagnie annonçait qu'elle avait l'intention de construire sur les berges du Saint-Laurent à Sillery un poste de transbordement d'une valeur de 32 millions comportant une tour de déchargement de 165 pieds de hauteur.

Cette annonce a aussitôt provoqué le braquage des résidents du complexe Mérici, situé à proximité du futur emplacement, qui craignent la pollution par le bruit et par la poussière, ainsi que la hauteur de la tour. Dans les jours suivants, le chef de l'opposition, M. Jacques Parizeau, comparait ce nouveau développement industriel sur les rives du fleuve à ce que serait l'ouverture d'un Duncan Donut sous le Centre national des arts à Ottawa, tandis que le ministre québécois de la Justice, M. Gil Rémillard, s'inquiétait de la protection des berges du Saint-Laurent.

Sans faire de reproches à qui que ce soit, le député-ministre de Portneuf, M. Michel Pagé, s'est dit surpris de ces réactions.

Selon M. Pagé, il s'agit du syndrome du « pas dans ma cour ». Le seul bénéficiaire de ce mouvement d'opposition risque d'être le port de Trois-Rivières, croit-il, Alumax étant très sensible au genre d'accueil réservé par le milieu.

Selon le ministre, la région de Portneuf a peu de chances de recevoir les installations de transbordement d'alumine et de coke, en raison des coûts faramineux que cela impliquerait pour l'entreprise. Il faudrait en effet transporter ces matières par un convoyeur de 6 km de long. En plus de cela, l'impact environnemental de ce mode de transport serait beaucoup plus grand que ce qu'on veut éviter pour Québec.

Du côté du port de Québec, on se montre discret au sujet de cette controverse mais on laisse qu'il n'est ni logique ni bon pour la réputation de la région de discréditer hâtivement un projet avant même qu'on ait effectué les études d'impact définitives.

« Un comportement aussi émotif indique à ces entreprises qu'elles ne sont pas les bienvenues ici, ce qui va à l'encontre de toutes les démarches qui sont faites un peu partout dans le monde pour attirer de nouveaux investisseurs chez nous », souligne-t-on à la Société du port de Québec. On présume que si Alumax en arrivait à tourner le dos au port de Québec, cela prendrait plusieurs années avant de redonner confiance en notre région à d'autres investisseurs étrangers d'importance.

Les Portneuvois divisés

PORTNEUF — Si les environnementalistes de Québec sont prêts à transférer les activités portuaires d'Alumax vers Portneuf, cela est loin de faire l'unanimité dans cette région.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

« Ils n'ont probablement pas fait d'étude d'impact », a ironisé le maire de Ville de Portneuf, M. Alphonse Veillette, qui commentait les propos du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM). Celui-ci recommandait en effet hier que Laurac, filiale d'Alumax, quitte Sillery pour aller plutôt à Portneuf ou à Trois-Rivières.

Le maire de Portneuf précise toutefois qu'il n'est pas contre un éventuel accueil des activités de transbordement. Mais il dit qu'il faudra néanmoins se montrer très prudent face aux conséquences d'une telle éventualité. « On va prendre le soin de réaliser une étude sérieuse. »

C'est que le quai de Portneuf, qui s'avance à 1350 mètres vers le large, débouche vers un site en plein essor résidentiel. Il est donc loin d'être certain que les résidents vont apprécier le bruit et le trafic intense que produiraient les activités de la Laurac. « On est sympathique envers le progrès mais pas à tout prix, au point d'embarquer là-dedans tête baissée », a commenté M. Veillette.

Le président de la Société d'expansion économique de Portneuf (SEEP), M. Jean-Marie Plamondon, se montre pour sa part enthousiaste envers la possibilité d'attirer la Laurac au quai de Portneuf. Des démarches seront d'ailleurs entreprises auprès de la compagnie et feront l'objet de discussions lundi prochain, lors de la séance du conseil d'administration de la SEEP. Les délibérations risquent d'être animées cependant car le maire de Portneuf siège aussi au conseil d'administration de l'organisme.

Pour M. Plamondon, c'est également le temps ou jamais de faire débouler le dossier de l'agrandis-

sement du quai de Portneuf, un projet évalué à 20 millions \$. Transports Canada en a accepté le principe mais pour 1997 seulement, ce qui a déçu les organismes de promotion économique de la région.

Les autorités du port de Trois-Rivières se montrent pour leur part avares de commentaires. Alumax a choisi Québec, un point c'est tout. Le directeur du marketing du port de Trois-Rivières, M. Robert Masson, a dit simplement : « On ne se réjouit pas du malheur des autres. »

LA QUOTIDIENNE

tirage du 26-01-90

4-3-8

5-6-9-2

PROVINCIAL

3396205 gagne \$1,000,000

396205 gagnent \$10,000

96205 gagnent \$1,000

6205 gagnent \$100

205 gagnent \$25

05 gagnent \$10

MINI-LOTO

408001 gagnent \$50,000

08001 gagnent \$5,000

8001 gagnent \$250

001 gagnent \$25

01 gagnent \$5

40800 gagnent \$1,000

4080 gagnent \$100

408 gagnent \$10

INTER-PLUS

008136 gagne \$250,000

08136 gagnent \$2,500

8136 gagnent \$250

136 gagnent \$25

36 gagnent \$10

numéros mobiles

79198 gagnent \$2,500

5688 gagnent \$250

761 gagnent \$25

Le pharmacien Beaulieu condamné à 3 ans de prison

Le pharmacien Gilles Beaulieu, de Charlesbourg, a été condamné à trois ans de pénitencier, hier, après avoir reconnu sa culpabilité à des accusations de fraude totalisant 200 000 \$ et de trafic de stupéfiants. Son ex-employée, Anne Dionne, a pour sa part écopé de six mois de détention.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

De juillet 1983 à septembre 1988, Beaulieu, propriétaire d'une pharmacie dans le quartier Limoilou, avait réussi à frauder la Régie de l'assurance-maladie du Québec en fabriquant de fausses ordonnances et en se servant de noms de médecins sans autorisation. L'enquête avait permis de découvrir que la facturation de Beaulieu était de 38 % supérieure à celles des autres pharmacies du comté. Certains médicaments étaient renouvelés jusqu'à huit fois sans autorisation médicale.

En guise de trafic, le quinquagénaire vendait sans ordonnance diverses substances, dont de la morphine et de la codéine. La fraude se commettait au moment où le prix de vente était facturé à la régie.

Le procureur de la Couronne, Me Léopold Vézéau, avait réclamé la semaine dernière deux amendes de 5000 \$ et 90 jours de prison pour l'accusé.

Dans le prononcé de la sentence, le juge Marc Dufour a dit prendre en considération « la préméditation constante et délibérée » des gestes qui ont amené l'accusé à poursuivre son manège pendant le déroulement des procédures. « Il ne peut plaider l'ignorance », a soutenu le juge.

Le magistrat a également tracé un lien entre le pharmacien Beaulieu et le capitaine Henri Marchessault, chef de la brigade des stupéfiants de la police de la CUM, condamné à 14 ans de prison en 1984 pour trafic de stupéfiants. « Tous deux connaissaient les conséquences de l'absorption et étaient attirés par l'appât du gain », a-t-il souligné.

Banni en décembre de l'Ordre des pharmaciens du Québec, Beaulieu devait travailler depuis comme pompiste afin de gagner sa vie, après avoir vendu sa pharmacie à perte. Il ne possédait aucun antécédent judiciaire.

Quant à l'ex-employée de Beaulieu, Anne Dionne, 33 ans, condamnée à six mois de prison, le juge Dufour a déclaré « qu'elle connaissait les conséquences du trafic même si elle n'en retirait aucun avantage ».

Carambolage en série

CHICOUTIMI — Un accident spectaculaire impliquant cinq véhicules, dont trois poids-lourds, est survenu hier matin vers 9 h 30m, sur la route 169, à Sainte-Monique du Lac-Saint-Jean entre Dolbeau et Alma. Il en est résulté deux blessés graves et deux blessés mineurs. Les agents de la SQ en ont eu pour un bon moment avant de rétablir la circulation.

L'INDEX RÉGIONAL

Percé

Importation de cocaïne en Gaspésie : la poursuite de l'enquête préliminaire ajournée au 5 février. **D-15**

Rimouski

Un comité mixte évaluera le service municipal de prévention-incendie. **D-16**

Charny

« Cessons de fumer », un programme jugé efficace. **D-16**

Matane

La police démantèle un réseau de trafiquants de drogues. **F-9**

Fermeture de MIL en juin : Robert Monette prend la rumeur au sérieux

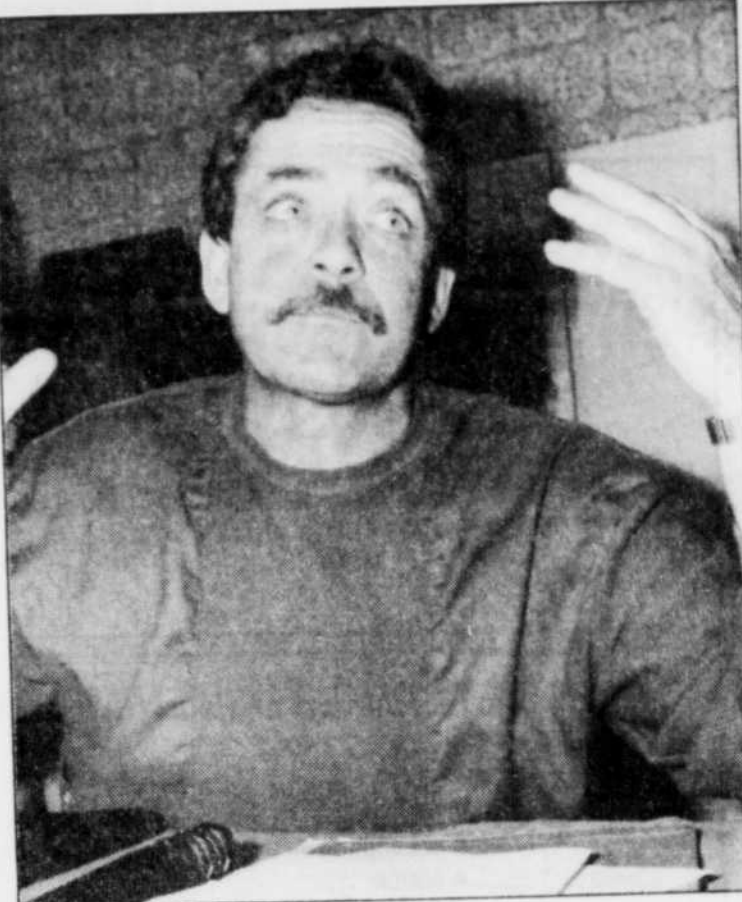
LÉVIS-LAUZON — Le président du syndicat des travailleurs du chantier naval de Lévis-Lauzon (CSN), M. Robert Monette, prend au sérieux la rumeur d'une fermeture du chantier au mois de juin si le gouvernement fédéral ne vient pas prêter main-forte au groupe Marine Industrie qui s'enlise dans un marasme financier.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Le bruit circule en effet que le propriétaire majoritaire de MIL, la Société générale de financement (SGF), mettrait la clé sur la porte de sa filiale de Lévis-Lauzon si Ottawa, l'unique pourvoyeur de contrats pour les chantiers navals au pays, ne redresse pas la situation d'ici au mois de mars.

Rencontré, hier après-midi, dans le hall de l'hôtel de ville de Lévis-Lauzon, tout juste avant sa réunion avec des intervenants politiques et économiques régionaux, Robert Monette a dit être au courant de cette rumeur depuis deux ou trois semaines, soit quelque temps après sa rencontre avec les gens de la SGF.

Au cours des dernières heures, il a eu des entretiens avec le président du groupe MIL, M. Robert Tessier. « Marine Industrie n'est pas catégorique, mais on nous dit que le mois de mars



« Marine Industrie n'est pas catégorique, mais on nous dit que le mois de mars sera décisif », s'inquiète le président du syndicat des travailleurs du chantier naval de Lévis-Lauzon, M. Robert Monette.

sera décisif. » Une fermeture ? Une vente ? « Nous n'en avons pas la moindre idée, mais il va se passer quelque chose, c'est certain », prédit le président syndical. Advenant le cas où le principal concurrent de MIL,

Saint John's Shipbuilding, se portait acquéreur des installations de Lévis-Lauzon, Robert Monette n'entrevoit pas de jours meilleurs. « Saint John's va nous fermer en moins de trois ans. »

La pire

Pour Robert Monette, la nouvelle crise au chantier naval de Lévis-Lauzon est encore pire que celle de 1987 qui s'était finalement résorbée par l'achat par Marine Industrie de Versatile-Davie de Lévis-Lauzon et de Versatile-Vickers de Montréal. « Il y a deux ans, nous n'avions rien. Aujourd'hui, le chantier s'est modernisé, de nouvelles méthodes de travail ont été mises en place. Nous avons tout ce qu'il faut pour construire des bateaux et être concurrentiels », indique M. Monette qui aurait pu également mentionner les concessions faites par le syndicat lors de la signature de la dernière convention collective.

Le moral des 2000 travailleurs est à son plus bas, témoigne le président. « Ça va vraiment mal. Le climat de travail est pour le moins stressant. Ce n'est pas particulièrement réjouissant de penser qu'à l'été, nous serons peut-être tous des chômeurs. »

Front commun

Hier, les émissaires du Syndicat des travailleurs du chantier ont rencontré les autorités politiques de la ville de Lévis-Lauzon ainsi que les intervenants de la Chambre de commerce de la Rive-Sud et de la Corporation de développement économique Pointe-Lévy pour faire le point sur la situation.

« Nous avons mis sur papier les premiers jalons de notre

stratégie et nous allons nous revoir jeudi », a laissé savoir le directeur général de la Corporation, M. Bertrand Crête, au terme de la rencontre. On ne désire pas pour l'instant publiciser la teneur de cette stratégie.

Robert Monette révèle qu'il est « grandement temps » que l'on ressuscite le front commun de 1987 pour assurer l'avenir d'une entreprise qui ne génère pas moins de 150 millions \$ dans la vie économique de la région de Québec. Comme ce fut le cas il y a deux ans, on veut aussi mettre dans le coup les forces vives de la rive nord.

Le président de la Chambre de commerce de la Rive-Sud, M. Yves Rochette, ne croit pas que la SGF ferait des économies en fermant le chantier avant que les contrats en cours soient achevés. « Laissons MIL Davie livrer la marchandise et exigeons que le gouvernement fédéral rouvre son entente avec MIL », affirme M. Rochette.

La réouverture de cette entente intervenue en 1987 lors de l'acquisition de Davie et de Vickers, la renégociation du contrat de construction des frégates présentement en cours et l'assurance qu'Ottawa choisira MIL Davie dans l'octroi des prochains contrats de construction de navires sont les demandes faites, cette semaine, par MIL Davie et la Confédération des syndicats nationaux pour sauver de la faillite l'industrie navale québécoise.

Côte La Miche : un accident écologique est évité de justesse

Des dommages écologiques importants ont pu être évités hier matin, vers 11 h. Un camion-citerne transportant du peroxyde d'hydrogène s'est mis à glisser à reculons en montant la côte La Miche, à Saint-Tite-des-Caps. À cause du brouillard, un autre camionneur venant par l'arrière a heurté la citerne mais heureusement sans mal.

par FRANÇOIS ROY
LE SOLEIL

L'accident est survenu sur la route 138, dont la chaussée était légèrement glissante. Le chauffeur Michel Grandmont a expliqué qu'il grimpait la côte avec son chargement de 34 tonnes de peroxyde, en route pour Port-Cartier, quand le camion s'est mis à glisser.

L'autre camionneur Pierre

Bélanger, au volant du véhicule appartenant à Déménagement Turcotte, soutient ne pas avoir vu la citerne dans le brouillard et est entré en collision. Personne n'a été blessé.

Avant de rétablir la circulation, il a fallu faire venir de Bécancour un autre camion-citerne de la compagnie Oxychem, pour permettre alors de procéder avec toutes les règles de sécurité, au transvasement du contenu chimique.



Avant de rétablir la circulation, il a fallu faire venir de Bécancour un autre camion-citerne de la compagnie Oxychem.

« Il ne faudrait pas que ça dure trop longtemps »

Du ski de printemps en plein mois de janvier !

Du ski de printemps en plein mois de janvier. Voilà la situation à laquelle font face les centres de ski de la région depuis quelques jours. Une situation qui, sans verser dans le dramatique, soulève certaines craintes quant à l'avenir de la saison.

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

« Les conditions sont encore très belles. Avec toute l'épaisseur de neige artificielle qu'on a soufflée, ce ne sont pas quelques jours de chaleur qui vont tout gâcher. Mais il ne faudrait pas que ça dure trop longtemps. »

Au Relais de Lac-Beauport, comme l'explique Jean-Claude Tremblay, personne n'a perdu le sourire. Comme dans la plupart des centres de la région d'ailleurs. Hier, seul le Mont-Saint-Castin, le p'tit voisin du

Relais, a dû fermer ses portes.

« Quand la pluie finit en neige mouillante comme ce fut le cas jeudi, ça évite bien des problèmes », poursuit Jean-Claude Tremblay. S'il avait plu et que les températures étaient devenues très froides immédiatement, là nous aurions eu des problèmes de glace.

« Maintenant, il ne nous reste plus qu'à attendre que la température baisse aux alentours de -5 °C et nous pourrions travailler les pistes pour qu'elles retrouvent une certaine allure hivernale. »

À Stoneham, où 16 des 25

pentes étaient ouvertes hier, l'achalandage a certes souffert de la température, mais rien de plus.

« C'est normal qu'il y ait moins de monde, admet Michèle St-Jean. Quand il pleut à Québec, les gens sont certains qu'il pleut ici aussi alors que la plupart du temps il neige. »

« Mais les conditions sont très belles. Il n'y a pas de plaques de terre ou de roches à découvert. Nous n'avons pas ouvert toutes les pistes car nous avons cru bon de ménager les autres. Comme l'achalandage est mince, elles n'ont pas besoin de toutes être ouvertes et pendant ce temps, les hommes peuvent travailler dessus. »

Avec une base de 55 cm de neige naturelle et 75 cm de neige artificielle, le Mont-

Sainte-Anne n'est pas sur le point de prendre panique. Les conditions printanières n'ont diminué en rien l'achalandage et elles ne sont pas sur le point de dénuder la montagne.

« Il est certain que si les températures se maintiennent à ce niveau pendant une trop longue période, la saison sera courte, affirme Louise Bouchard. Mais nous vivons quand même une situation inhabituelle. Tout devrait revenir dans l'ordre sous peu... du moins espérons-le. »

Maigre saison à Grand-Fonds

Au Mont-Grand-Fonds, on s'apprêtait à ouvrir deux autres pistes quand la pluie a frappé, enlevant tout espoir de faire passer le nombre de pistes ouvertes de sept à neuf. Seule consolation : « Les pistes qui sont

ouvertes sont entièrement enneigées. Pas une trace de terre », explique Maryse Despaulx.

N'eut été des améliorations apportées au système d'enneigement artificiel, la situation dans Charlevoix aurait probablement été catastrophique. Car Dame Nature s'est montrée très avare de neige dans cette région.

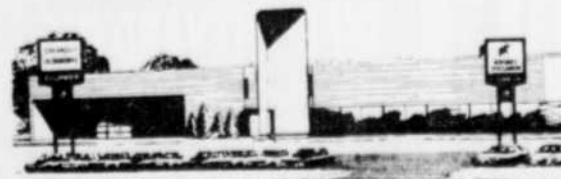
« Les conditions ont déjà été meilleures, mais si l'on considère le peu de neige que nous avons eue, nous nous en tirons bien. Sept pistes d'ouvertes sur une possibilité de 13, c'est tout de même intéressant. »

« Mais il ne faut pas nier que la pluie nous affecte grandement. Tant au niveau des conditions que de l'achalandage. La saison est partie tard et elle tarde encore à prendre une allure normale. »

« UNE GM FOURNIER » FACILE À ACHETER, UN PLAISIR À POSSÉDER !



FOURNIER
Chevrolet Oldsmobile inc.



Boul. de la Capitale
sortie Pierre-Bertrand
687-5170



Nouveau directeur à l'École polytechnique

(PC) — M. André Bazergui, professeur titulaire depuis 1978, a été promu directeur de l'École polytechnique de Montréal.

Il remplace à cette fonction M. Louis Courville qui assumait l'intérim de la direction depuis le départ de M. Roland Doré en juin 1989.

M. Courville demeure le directeur des études de l'institution. La nomination de M. Bazergui a été rendue publique et officielle,

hier, dans un communiqué émanant du bureau du premier ministre Bourassa.

D'autre part, M. Michel Crevier est devenu secrétaire général associé au conseil des ministres. Entre 1981 et juin 1989, M. Crevier avait occupé le poste de greffier au Cabinet.

CENTRE-FEMMES D'AUJOURD'HUI

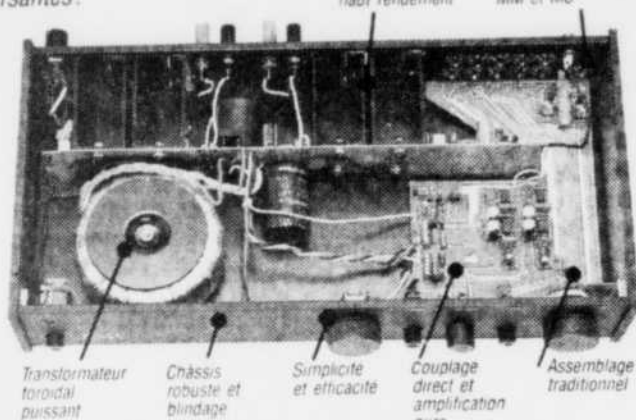
Lieu d'accueil et d'écoute pour les femmes de la région 03, annonce sa **SEMAINE D'INSCRIPTION** à divers cours et ateliers: auto-santé, connaissance de soi, sexualité et violence.

Quand: du 29 janvier au 2 février
Coût: 15 \$
Où: 855, avenue Holland, Québec
Tél.: 683-2548

SIMA L'AMPLIFICATEUR DE VOS rêves

MAINTENANT DISPONIBLE CHEZ ROTAC.

Intégré haut de gamme entièrement fabriqué au Québec et reconnu mondialement pour sa robustesse et ses performances musicales renversantes!



« Comment un amplificateur intégré de 775 \$ peut-il ainsi rivaliser avec nos références ? »
SON HIFI VIDEO #52

825\$

Ces produits sont à votre entière disposition pour une écoute comparative dans nos studios. Bienvenue!

Fermé le lundi 6 salles d'écoute Service spécialisé en audio et vidéo de toutes marques

rotac électronique inc.

2873, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy
Magasin 653-7768
Service 653-4972

VERRES DE CONTACT CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD

1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement

Gaëtan Richard, md
FRCS(C)

683-4450

CAMPS D'ÉTÉ IMMERSION EN ANGLAIS

Pour enfants de 7 à 13 ans:

«Mulmur Hills», situé à la campagne, au nord de Toronto.

Cours d'anglais • natation • équitation
• activités sportives • excursions
• canoë

Université Victoria:

Pour étudiants de 14 à 18 ans, au centre-ville de Toronto.

Cours d'anglais donnés par The Language Workshop
• sports • excursions
• activités culturelles • touristiques

• Des visites aux Chutes du Niagara et à Canada's Wonderland sont comprises dans les programmes nommés ci-dessus.

Campus St. George:

Pour 18 ans et plus, ainsi qu'à l'Université de Toronto, au centre-ville de Toronto.

Cours intensifs d'anglais (4, 5 heures par jour) donnés par The Language Workshop

• Programme de temps libre indépendant et sans supervision.

Pour plus de renseignements, communiquez avec:

MWS Student Camps International Inc.

1632 B, Bayview Avenue, Toronto, Ontario M4G 3B7 • Tél.: (416) 487-1344

À L'UNIVERSITÉ

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Les sciences comptables à Laval

Si l'université Laval se classe légèrement au-dessus de la moyenne des établissements francophones du Québec quant aux résultats de ses étudiants à l'examen canadien donnant accès au titre de comptable agréé, sa « performance » est loin d'être glorieuse puisque seulement 37 % de ses candidats ont réussi. C'est plus que l'Université du Québec à Montréal (28,2 %), l'Université du Québec à Chicoutimi (33,3 %), l'Université de Sherbrooke (36 %) et l'École des Hautes Études commerciales (36,3 %), mais moins que l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (37,5 %), l'Université du Québec à Rimouski (46,6 %), l'Université du Québec à Trois-Rivières (50 %) et l'Université du Québec à Hull (54,5 %). McGill et Concordia tranchent sur ce sombre tableau avec 69 % et 86,3 % respectivement. Le taux de réussite au Canada s'élève à 47,6 % tandis qu'il se situe à 33,2 % seulement au Québec. Ce résultat a traumatisé les universités francophones du Québec, qui n'arrivent pas encore à comprendre ce qui s'est passé. Précisons toutefois que les anglophones passent l'examen après deux ans de stage alors que les francophones effectuent leur stage à la fin de leurs études.

Un baume...

Excellente nouvelle, cette fois-ci, pour l'université Laval, qui s'est classée deuxième à la finale du concours d'analyse de cas MBA organisé par l'université Concordia et qui regroupait les représentants de 18 établissements universitaires canadiens, du 18 au 20 janvier. Laval était représentée par Jean-Paul Arsenault, Stéphane Dufour, Glenn Kelly et Danielle Poiré, tous étudiants du MBA, sous la direction du professeur Gérard Verna. Seule université québécoise à accéder en finale, Laval a concédé la première place à l'université Memorial.

Une bourse pour Polytechnique

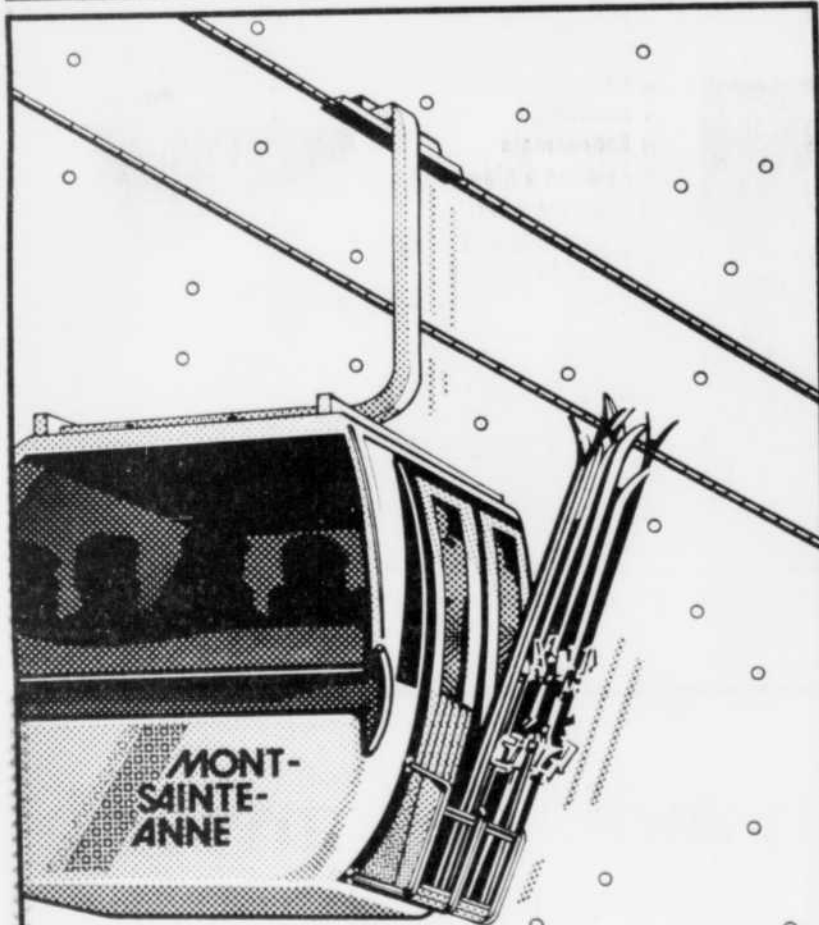
L'argent recueilli dans toutes les facultés de sciences et génie à travers le Canada, au cours de la semaine nationale des étudiants en ce domaine (du 4 au 9 février), servira à la création d'une bourse annuelle qui sera remise à une jeune fille entrant à l'École polytechnique de Montréal, de même qu'à la constitution d'un fonds pour la promotion des femmes en génie. À l'université Laval, des barils seront disposés à la porte des salles où se dérouleront les diverses activités du festival, afin que les gens y déposent leurs contributions. Par ailleurs, une pétition contre le port d'armes militaires et para-militaires au Canada circule sur le campus. « Nous avons déjà recueilli de 700 à 800 signatures dans notre faculté et nous espérons en recueillir 2000 en tout avec l'appui des autres facultés », a déclaré au SOLEIL la porte-parole de l'Association des étudiants en sciences et génie, Sophie Legendre. Cette pétition, dont l'idée a été lancée au récent congrès des étudiants en génie du Canada, circule dans les 31 facultés du pays.

Programmes d'accès à l'égalité

Comment implanter les programmes d'accès à l'égalité pour les femmes, dans les universités? C'est sur les stratégies d'une telle implantation que se penchera la Fédération des associations de professeurs des universités du Québec (FAPUQ) lors d'un colloque qui se tiendra à Montréal du 1er au 3 février. Ouvertes à toute personne s'intéressant à cette question, les assises porteront notamment sur les obstacles rencontrés, les contraintes conjoncturelles dans les universités, les pratiques de gestion à transformer, les blocages attribuables au cadre syndical, les stratégies de mobilisation et d'alliances. Parmi les participantes, mentionnons Ann Robinson, Marie-Michèle Boulet, Denise Piché et Claudine Baudoux, toutes quatre de l'université Laval; Monique Simard, vice-présidente de la CSN; Juanita Westmoreland-Traoré, présidente du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration; et la criminologue Marie-Andrée Bertrand, de l'Université de Montréal. Le colloque constitue une occasion de réfléchir, à partir d'expériences très concrètes, sur certains grands thèmes du féminisme contemporain. Il devrait permettre de mieux situer les enjeux des actions que les femmes entendent mener à l'intérieur des universités québécoises dans les années à venir. L'inscription doit se faire avant le 29 janvier, au (514) 843-5953.

Les jeans et la communication

Cinq étudiants en communication de l'université Laval participeront à un concours de relations publiques organisé par la compagnie Levi Strauss à l'intention de tous les collèges et universités du Canada. Le défi consiste à concevoir la meilleure campagne pour mousser le fameux jean Levi's 501. Le groupe entend tenir deux activités, qui commenceront lundi. Les fonds recueillis à cette occasion, de même que le prix en argent réservé aux vainqueurs, seront remis à une oeuvre sociale, celle des Grands-frères et les Grandes-soeurs de Québec. Les noms des gagnants seront connus en mai.



Plus que jamais, l'hiver vous attend. Car après tout, l'hiver, c'est le Mont-Sainte-Anne! Avec sa toute nouvelle télécabine, ses 50 pistes, ses conditions de ski optimales et encore 90 jours* pour en profiter, plus que jamais le Mont-Sainte-Anne vous promet un hiver long... et extraordinaire. Alors, puisque l'hiver est toujours au Mont-Sainte-Anne, ne le cherchez pas ailleurs!

*Si les conditions le permettent.

RÉSERVOTEL: 1-800-463-1568

Conditions de ski: Québec (418) 827-4579 Montréal (514) 861-6670

L'HIVER PLUS QUE JAMAIS

...TANT MIEUX!

BIEN PLUS QU'UNE MONTAGNE

SEPAQ

CHOI 98 FM en collaboration avec

Domaine de Louvois et **LE SOLEIL**

présentent le concours

BONNE ANNÉE, BONNE FORME!

Près de 15 000 \$ en prix à gagner
4 forfaits de 2 520 \$

Une semaine pour deux au Domaine de Louvois à Rivière-du-Loup, où tout n'est qu'ordre et beauté, calme et... santé.

Le forfait comprend l'hébergement dans une suite, les traitements, les repas (sauf deux soupers).

Le transport s'effectuera en limousine grâce aux **LIMOUSINES A-1**

4 cartes pleins privilèges pour couple au club **Entrain** valide pour un an. Une valeur de 900 \$ chacune.

20 abonnements d'un mois au centre de conditionnement pour femmes **PROFIL**. Une valeur de 60 \$ chacun.

POUR PARTICIPER, ENTRE LE 6 JANVIER ET LE 1er FÉVRIER 1990, REMPLISSEZ CE COUPON, ENVOYEZ-LE AU 98, FM D'ICI LE 1er FÉVRIER, 8H A.M. SI ON VOUS NOMME EN ONDES, VOUS AUREZ 98 MINUTES POUR RAPPeler ET DEVENIR ELIGIBLE AUX ATTRIBUTIONS DES VENDREDIS 12, 19, 26 JANVIER ET 2 FÉVRIER.

Complétez et retournez à: **CHOI-FM/CONCOURS "BONNE ANNÉE, BONNE FORME"**
C.P. 8080, Sainte-Foy (Québec) G1V 4S5

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

TÉL. RÉS. _____ BUR. _____

CHOI 98 FM **Domaine de Louvois** **LE SOLEIL**

Un coupon par enveloppe. Règlements disponibles à CHOI-FM.

SPECIAL JANVIER - SPECIAL JANVIER - SPECIAL JANVIER - SPECIAL JANVIER

GRANDE VENTE PORTES OUVERTES DES MODÈLES Prowler 1990

PLUS DE 1 MILLION DE MARCHANDISE EN STOCK

YVON BOUCHER président

CENTRE DU VÉHICULE DU BOULEVARD INC.

798, chemin Olivier, Bernières
(418) 831-2345
à 5 kilomètres du pont Pierre-Laporte, sortie 311, Bernières

Ouvert samedi et dimanche de midi à 16 h

Vaste salle de montre plus de 15 véhicules à l'intérieur

Mise de côté pour le printemps acceptée

Financement offert de 10 à 15 ans

MODÈLE DE PARC de 31 à 36 pi

FIFTH WHEEL 18' à 36 pi

Roulottes de 15 à 36 pi

JOURNÉES SPÉCIALES samedi et dimanche ouvert de midi à 16 h

démonstration clinique conseil café, beignes

SPECIAL JANVIER - SPECIAL JANVIER - SPECIAL JANVIER - SPECIAL JANVIER

Pour le meurtre non prémédité de son frère Romain

Pierre Gagnon condamné à l'emprisonnement à perpétuité

Plaidant coupable à une accusation réduite de meurtre non prémédité, le fraticide Pierre Gagnon, âgé de 36 ans, a été condamné hier à l'emprisonnement à perpétuité.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le juge Jean Bienvenue n'a fixé aucune peine minimale d'emprisonnement. Tel que le veut la loi, l'individu de Montréal deviendra

donc admissible à une libération conditionnelle dans dix ans.

Le 16 mars dernier, Gagnon avait abattu son frère Romain d'une décharge de fusil de calibre .16 dans le cou, au domici-

le de ce dernier, à Charlesbourg. Le procureur de la poursuite, Me Robert Parrot, a déposé la déclaration qu'a rédigée Gagnon à l'intention des enquêteurs de la Sûreté du Québec ainsi qu'un rapport d'expertise faite par un psychiatre, le Dr Bruno Laplante. C'est ce dernier document, a noté Me Parrot, qui a suscité la réduction de l'accusation.

Résumant les deux documents, Me Parrot a rappelé que la victime, un homme d'affaires de 42 ans et père de trois enfants de 14, 13 et 10 ans, s'était vu confier la gestion de la succession, à la mort de son père, en 1969. En janvier 1989, sa mère lui demande de toucher un certain montant de la succession mais Romain refuse.

Anxiété et angoisse

La mère en glisse un mot à Pierre qui s'engage à intercéder pour elle. Ceci, de noter le psychiatre, devait engendrer chez l'accusé de l'anxiété et de l'angoisse.

Muni de son fusil, il quitte Montréal, le 16 mars, pour venir « régler l'affaire » à Québec. Vers 14 h 30, la fille de 12 ans de la victime découvre le corps étendu par terre, près de la table de la cuisine.

« Un scène apocalyptique qui s'est cristallisée dans le cerveau de l'adolescente », souligne Me Parrot. Des traitements psycholo-

giques se sont imposés à la suite de cet événement.

D'après le procureur de la poursuite, Pierre Gagnon s'est toujours senti diminué par rapport à son frère. Dans son esprit, l'argent appartenait à sa mère.

Un antécédent

Le seul antécédent judiciaire de Gagnon est relatif à la possession d'une arme prohibée pour laquelle il a été condamné à 200 \$ d'amende. Considérant de plus qu'il a collaboré avec les enquêteurs, leur permettant entre autres de retrouver l'arme du crime, Me Parrot a soumis le tout au juge Bienvenue sans réclamer de peine minimale.

Un chandail jeté sur ses épaules, Pierre Gagnon a écouté tout le récit calmement. Durant certains passages, il a gardé la tête basse.

En défense, Me André Gaulin a déclaré avoir demandé à chacune des cinq sœurs de Gagnon de broser des portraits de l'accusé et de la victime. À l'aide de ceux-ci, le procureur était en mesure de dire que le problème se situait autour de la mère et des deux frères.

« Romain était une personne forte, a dit Me Gaulin. Il n'y a rien de mal là, pas plus qu'il y en a à développer un sentiment d'infé-

riorité, comme l'a fait Pierre. » Ce à quoi le juge Bienvenue devait répliquer qu'on « ne choisit pas ce qu'on est lorsque l'on naît ».

Le plus gâté

Pierre, de poursuivre l'avocat, a été davantage gâté par sa mère, ce qui a eu des effets positifs mais d'autres négatifs. Il était normal, cependant, que la mère choisisse le plus fort pour s'occuper de son administration, d'après Me Gaulin.

Mais Pierre ne voulait pas profiter de l'argent allant à sa mère. Il voulait simplement qu'elle « vive sa vie ».

Son intention, en quittant Montréal, était de « régler le problème » et non de tuer son frère Romain. Il ne s'était muni de son arme que pour faire peur à ce dernier, de plaider Me Gaulin.

Peu importe la période d'emprisonnement, a allégué son avocat, Gagnon pensera toute sa vie au mal qu'il a fait à ses sœurs, à sa belle-sœur devenue veuve, à ses neveux et nièces, particulièrement à l'une d'entre elles qu'il adorait et qui l'adorait. Compte tenu en plus qu'il regrette amèrement son geste, Me Gaulin a sollicité la période minimale de dix ans avant d'être admissible à une libération conditionnelle.

Le juge reconnaît que l'accusé n'avait pas l'intention de tuer

« Oui, je regrette », a répondu Pierre Gagnon quand le juge Jean Bienvenue lui a demandé s'il avait quelque chose à dire au sujet de ses remords.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Se disant d'avis qu'il hérite plus souvent qu'à son tour de « drames déchirants », le juge Bienvenue a lui-même évoqué des passages du rapport du psychiatre et de la déclaration de Gagnon. Des passages qui l'ont incité à faire bénéficier l'accusé du doute raisonnable quant à son intention de « régler le problème » et non de tuer son frère.

Il appert que, déjà sur la terre familiale, Pierre avait commencé à haïr Romain, qui le terrorisait. D'après le psychiatre, l'accusé, un individu au fonctionnement intellectuel moyen, a développé des troubles de la personnalité qu'il ne présente pas de symptômes psychotiques. Il n'a par contre pas développé d'habileté sociale normale, de telle sorte qu'il n'a ni ami ni vie sentimentale.



Le juge Jean BIENVENUE

Son fonctionnement à Montréal, dans son emploi de chauffeur de taxi, s'est d'ailleurs avéré assez désordonné. Écopant de beaucoup de contraventions, il n'avait pas souvent d'argent et a traversé des périodes au cours desquelles il a vécu de l'assurance-chômage et de l'aide sociale.

Déclaration

Dans sa déclaration, Pierre Gagnon confirme qu'il s'est toujours senti écrasé par son frère. Il n'aurait pas non plus sa façon de traiter leur mère.

« Il la trouvait trop sans-déssein », dit-il, pour lui donner les 16 000 \$ qu'elle lui demandait. Au

lieu de cela, il lui en a concédé 300 \$.

Le juge Jean Bienvenue a noté que Gagnon a tenté d'autres solutions pour régler le litige entre sa mère et son frère. Il avait, entre autres, suggéré à celle-ci de retenir les services d'un avocat et s'était lui-même informé auprès de policiers de la marche à suivre.

Après avoir extrait de son portefeuille une copie des dix Commandements et avoir fait la lecture du cinquième, le juge a interpellé l'accusé : « Serez-vous un jour capable de soutenir le regard de vos parents, même s'ils ont le courage du pardon comme Dieu l'a eu avec ses propres bourreaux ? Poussiez-vous vous servir de votre vie pour vous réhabiliter et pour réparer en partie tout le mal que vous avez fait ? »

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE
Dr J.R. Clément m.d.
C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.A.C.S.

- | | |
|--------------------------------|---|
| ♦ VERRES DE CONTACT | ♦ LENTILLES JETABLES |
| ♦ Correction de l'astigmatisme | ♦ Pathologies reliées aux verres de contact |
| ♦ Lentilles double foyer | ♦ Examen de la vue |

PLACE DE LA CITÉ

2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy, QC G1V4T3 (418) 654 1488

PSYCHO-VIE

annonce quelques places disponibles.

— Ces femmes qui aiment trop — Moi et mes émotions

GROUPES

Demandez notre dépliant

657-7820

psycho-vie 656-9096 651-2925

Vente Trottoir
spéciaux jamais vus

Les galeries de la capitale

clément

du 24 au 27 janvier incl.

PORTE FENTEC

PORTES ET FENÊTRES

Réparation Vente Installation

Service 24 heures 7 jours sur 7

Pièces et remplacement de toutes sortes

FACADE COMMERCIALE

Remplacement de vitres et verre isolant

ESTIMATION GRATUITE

RESERVEZ TÔT 682-6727

M I C R O B E C

386



80386SX

- Processeur Intel 80386SX 16MHz
- Boîtier tower (vertical)
- 1024k RAM 80ns
- Extensible à 4MB
- Zéro wait state
- BIOS AMI
- Horloge et calendrier permanents
- Pile rechargeable
- 8 fentes d'extension
- Contrôleur 16 bits 2FD+2HD
- Lecteur 5.25" 1.2MB/360k
- Alimentation 200W
- Manuel de DOS 3.30 et 4.01 français
- Garantie complète de 1 an

80386-20

- Processeur Intel 80386 20MHz
- (disponible en 25MHz et 33MHz)
- Boîtier tower (vertical)
- 1024k RAM 80ns
- Zéro wait state
- BIOS AMI
- Horloge et calendrier permanents
- Pile rechargeable
- 8 fentes d'extension
- Contrôleur 16 bits 2FD+2HD
- Lecteur 5.25" 1.2MB/360k
- Alimentation 200W
- Manuel de DOS 3.30 et 4.01 français
- Garantie complète de 1 an

SPÉCIAL

\$1195

\$1595

MicroBec Inc., 1010, boul. des Capucins, Québec, PQ, G1J 3R8
529-6322

CARILLON

HÔTEL

RÉCEPTIONS ET BANQUETS DE TOUT GENRE

Plusieurs salles à votre disposition avec équipements audiovisuels disponibles.

RÉSERVATION: Marie Fiset (418) 653-5234

LE CENTRE D'ÉPANOUISSEMENT PSYCHO-CORPOREL
à Québec depuis 1980

- Shiatsu
- Tai-chi
- Polarité
- Méditation
- Reflexologie
- Relation d'aide
- Yoga pré-natal
- Danse orientale
- Massage Suedois
- Yoga-relaxation
- Anti-gymnastique
- Massage Californien
- Croissance personnelle
- Yoga d'éveil énergétique

DERNIÈRE CHANCE DE VOUS INSCRIRE

DÉBUT DES COURS
Semaine du 29 janvier 90

VACANCE-SANTÉ

Cancun au Mexique, du 2 au 16 mars 90
Soirée d'information-video le 28 janvier à 19 h 30

Centre reconnu par la F.Q.M.M., l'A.C.F.A.C., l'A.C.R. et par le ministère du Revenu pour fins d'impôt

Sous la direction de Yvon Dallaire, M. Ps., Psychologue.

675, Marguerite-Bourgeois, Québec (418) 687-1165

Sportifs

AMATEURS DE PLEIN AIR

ENSEMBLE DE SKI ALPIN
pour homme et dame

SUPER RABAIS

DE **50%**

Prix à partir de **179,95 \$**

Modèles Tissus Couleurs Grandeurs variés

Là où on vous en offre toujours plus



G.H. **ECHÈNE & FILS INC.**

- 4880, BOUL. SAINTE-ANNE, MONTRÉAL (PRÈS DES CHUTES)
- GALERIES DE LA CAPITALE (PRÈS DE LA BAIE, 2^e ÉTAGE)
- PLACE QUATRE-BOURGEOIS, ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY
- CENTRE D'ACHATS CANADIEN, QUÉBEC
- PLACE LAURIER, MAIL SUD-OUEST, 2^e NIVEAU (PRÈS DE LA BAIE)
- PLACE FLEUR DE LYS (PRÈS DE LAURA SECORD)

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

DÉJEUNER DES CHEFS D'ENTREPRISE



M. DAVID PETERSON
Premier Ministre de l'Ontario

prononcera une conférence lors du septième déjeuner des chefs d'entreprise du Carnaval de Québec. Ce déjeuner est organisé conjointement par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec métropolitain et le Carnaval de Québec.

LE LUNDI 5 FÉVRIER 1990
CENTRE MUNICIPAL DES CONGRES
11 h 30

RÉSERVATIONS:
(avant le 2 février)

(418) 692-3853
(418) 626-3716

A-6

Deux frères condamnés à la prison pour délits sexuels à l'endroit de leur soeur

Deux frères d'un petit village du comté de Lotbinière ont été respectivement condamnés à trois ans et 18 mois de détention, hier, pour avoir agressé sexuellement, pendant deux ans, leur jeune soeur de 10 ans.

Textes de NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Petite moustache, cheveux coupés

ras, à l'allure quasi-identique, les deux frères, âgés de 21 et 19 ans, ont accueilli avec impassibilité la sentence du juge Marc-André Drouin, pendant que leur mère at-

tendait à l'extérieur de la salle d'audiences.

Le magistrat s'est dit particulièrement influencé par l'attitude des deux accusés qui ne manifestent aucun remord à l'égard des gestes posés entre janvier 1987 et mai dernier. « Ils ne croient pas avoir commis de délits. Les regrets sont

peu présents. Pour eux, ce sont des niaiseries et ils minimisent leurs responsabilités », a indiqué le juge Drouin, précisant la longue liste des séquelles causées à leur jeune soeur.

Auparavant, l'avocat de la défense, Me Pierre Desruisseaux, avait soutenu que les deux frères provenaient d'un milieu rural où les cas d'inceste se font nombreux, d'où, selon lui, l'attitude inconsciente et immature à l'égard de leurs gestes. Me Desruisseaux a également plaidé que les deux frères n'avaient pas connu « une enfance dans la ouate », ayant entre autres découvert leur père pendu dans la grange.

En réplique, le procureur de la Couronne, Me Pierre Lapointe, a fait valoir qu'un problème local de grande ampleur militait justement « en faveur d'une plus grande exemplarité ».

publiée afin de préserver celle des victimes d'âge mineur.

Dans le prononcé de sa sentence, le juge Louis Carrier a mentionné que les deux jeunes victimes éprouvaient de l'anxiété et des difficultés d'apprentissage à la suite des gestes posés à leur endroit par leur grand-père.

Deux ans à l'ombre pour avoir agressé sexuellement ses deux petites-filles

Un grand-père de 53 ans a été condamné à deux ans de prison, hier, pour avoir agressé sexuellement ses deux petites-filles, âgées de moins de dix ans.

actes entre mars 1984 et mars 1989.

L'accusé, un employé du ministère des Transports, sans antécédent judiciaire, avait posé ses

Aucune identité ne peut être

mené à abuser de sa fille alors que celle-ci n'avait que 12 ans. Grâce à la complicité tacite du milieu familial, la relation s'est poursuivie, le père et sa fille vivant « comme mari et femme » à la suite du départ de la mère. N'en pouvant plus, la victime se confie finalement, à l'âge de 27 ans, à une copine de travail.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Détenu depuis le début de décembre, l'homme, dont l'identité ne peut être divulguée afin de préserver celle de sa victime, avait plaidé coupable, ce qui avait évité à sa fille de venir témoigner de son passé en cour.

Le procureur de la Couronne, Me Jacques Casgrain, a d'ailleurs estimé que les aveux de l'accusé ont plaidé en sa faveur. « Il a avoué que sa fille avait assez souffert, qu'il avait terriblement nui à son avenir. C'est une prise de conscience qu'on ne voit pas souvent dans ce genre de crime. C'est souvent le contraire que l'on entend. »

Le quadragénaire avait com-

Diminué physiquement, l'accusé doit se déplacer en fauteuil roulant. Il est soigné pour une tumeur au pancréas, dont les médecins ignorent la gravité. Anxiété, anxiété et hypoglycémie requérant une médication, complètent son piètre bilan de santé. « Si la vie de la victime est brisée, celle de l'accusé l'est aussi », a soutenu l'avocate de la défense, Me Anne Lapointe.

Un père incestueux devra passer 30 mois derrière les barreaux

Une pathétique histoire d'inceste a connu son dénouement hier, au palais de justice de Québec, avec la condamnation à 30 mois de prison d'un homme de 47 ans de Lévis-Lauzon. L'homme, qui a comparu confiné à un fauteuil roulant, abusait de sa fille unique depuis 15 ans.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Détenu depuis le début de décembre, l'homme, dont l'identité ne peut être divulguée afin de préserver celle de sa victime, avait plaidé coupable, ce qui avait évité à sa fille de venir témoigner de son passé en cour.

Le procureur de la Couronne, Me Jacques Casgrain, a d'ailleurs estimé que les aveux de l'accusé ont plaidé en sa faveur. « Il a avoué que sa fille avait assez souffert, qu'il avait terriblement nui à son avenir. C'est une prise de conscience qu'on ne voit pas souvent dans ce genre de crime. C'est souvent le contraire que l'on entend. »

Le quadragénaire avait com-

Diminué physiquement, l'accusé doit se déplacer en fauteuil roulant. Il est soigné pour une tumeur au pancréas, dont les médecins ignorent la gravité. Anxiété, anxiété et hypoglycémie requérant une médication, complètent son piètre bilan de santé. « Si la vie de la victime est brisée, celle de l'accusé l'est aussi », a soutenu l'avocate de la défense, Me Anne Lapointe.



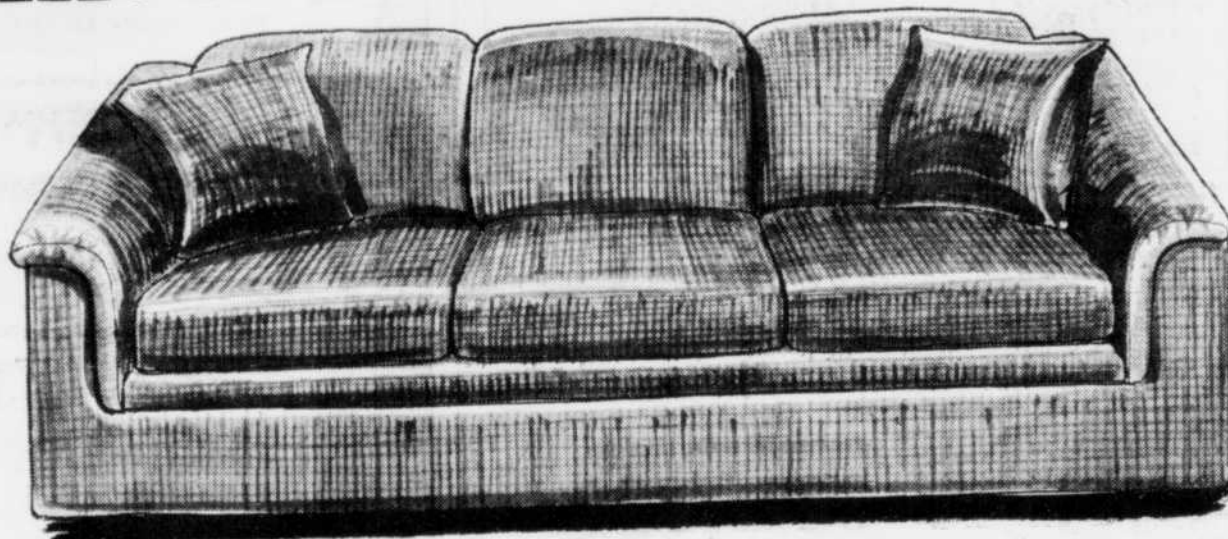
car DécoMeuble est EXTRA

réglez le
SOLDE
en
JUILLET 90*

TOUT EN CONFORT

avec ce douillet mobilier de salon comprenant un sofa 3 places et une causeuse. Confection soignée et tissu de recouvrement durable, quatre coussins d'appoints sont inclus avec l'ensemble.

949⁹⁵\$
l'ens.



LE CHARME DU DESIGN

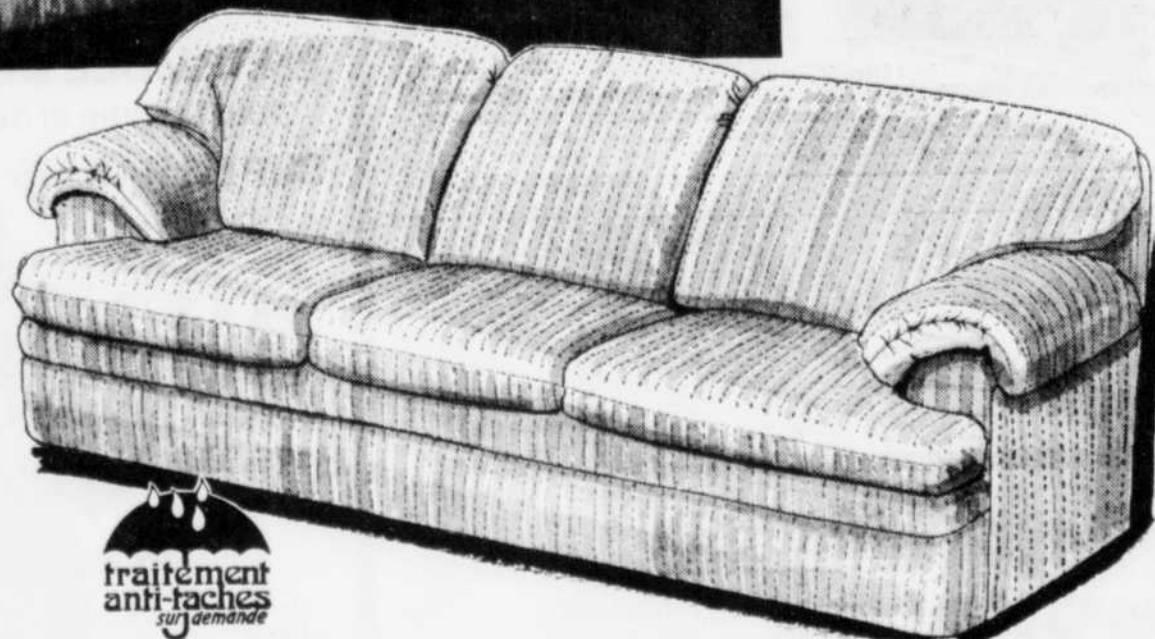
est ici agréablement relevé par le choix d'un résistant tissu tout à fait mode. Fabriqué par la réputée firme Bauhaus, ce modèle vous est offert en version fauteuil, causeuse et sofa 3 places.

Fauteuil 415^{\$}
Causeuse 549⁹⁵\$
Sofa 585⁹⁵\$

VRAIMENT À LA PAGE

avec ce mobilier de salon comprenant un sofa 3 places et un fauteuil au recouvrement de velours acrylique, très facile d'entretien. Confort exceptionnel et ligne moderne plus que jamais à votre portée.

1 099⁹⁵\$
l'ens.



traitement
anti-taches
sur demande

SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471 ET 1-800-463-7215

LIVRAISON GRATUITE

*CONDITIONS: sujet à l'approbation du service du crédit. Valable avec tout achat d'un minimum de 400\$. Requis à l'achat, un dépôt de 10% ainsi que le paiement de la taxe de vente si applicable. Effectuez le paiement entier du solde de votre achat le 11 juillet 1990 ou effectuez votre premier versement le 11 août 1990.

DécoMeuble

Vanier

Sainte-Foy

Charlesbourg

Beauport

(extérieur de Québec)
1-800-463-7209

100, Chabot (près des Halles Fleurs de Lys) 683-9600

2635, Hochelaga (Place de la Cité) 657-6902

8500, Henri-Bourassa 627-3073

4175, boul. Sainte-Anne 667-7851

Créez votre avenir!

CÉGEP

**ÉDUCATION
DES ADULTES
HIVER 1990**

DEUXIÈME SÉANCE
D'INSCRIPTION

Des places sont encore disponibles dans certains cours offerts le soir par les cégeps de la région de Québec. Veuillez vous adresser à l'établissement de votre choix pour en obtenir la liste.

Les cégeps accepteront de nouvelles inscriptions aux dates et heures suivantes:

COLLÈGES	DATES	HEURES
Collège F.-X.-Garneau 1660, boul. de l'Entente	31 janvier	17 h 30 à 20 h 30
Collège de Limoilou 1300, 8 ^e Avenue	31 janvier	17 h 30 à 20 h 30
Collège de Sainte-Foy 2410, chemin Sainte-Foy (Local La Margelle entrée via la salle Albert-Rousseau)	31 janvier	18 h 30 à 21 h 00



COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU
1530, boul. de l'Entente
C.P. 6300
Sillery (Québec)
G1T 2S5
Téléphone: (418) 688-8310
poste 2245



COLLÈGE DE LIMOILOU
1300, 8^e avenue
C.P. 1400
Québec (Québec)
G1K 7H3
Téléphone: (418) 647-6687



COLLÈGE DE SAINTE-FOY
2410, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec)
G1V 1T3
Téléphone: (418) 659-6620

Québec, Le Soleil, samedi 27 janvier 1990

Étude de la francophonie en Europe de l'Est La France et le Québec créent un groupe de travail commun

PARIS — La France et le Québec ont décidé de mettre en place un groupe de travail commun pour étudier la situation de la francophonie dans les pays de l'Europe de l'Est et les moyens de la soutenir a annoncé, hier, à Paris, le ministre québécois des Affaires internationales, John Ciaccia, à la suite d'une rencontre, au quai d'Orsay, avec le chef de la diplomatie française, Roland Dumas.

par JEAN-PAUL BURY
de la Presse canadienne

Cette commission, qui doit rendre ses conclusions dans quelques mois, devrait permettre aux deux pays d'engager des actions communes dans plusieurs pays comme la Pologne, la Roumanie ou encore la Hongrie où se rend cette semaine le premier ministre Robert Bourassa.

M. Ciaccia, qui rencontrait la presse à l'issue de sa visite de 48 heures dans la capitale française, a également indiqué que deux groupes de travail avaient été mis en place pour déterminer — dans les secteurs public et privé — les domaines dans lesquels la coopération industrielle et commerciale entre les deux pays pourrait être encore développée. « Il s'agit de donner une impulsion nouvelle à nos échanges », a indiqué le mi-

nistre qui avait rencontré la veille le ministre français du Commerce extérieur, Jean-Marie Rausch.

Dans le domaine commercial, le Québec a tout lieu d'être satisfait puisque ses exportations vers la France ont augmenté de 35,4 %. Mais si les chiffres sont bons, la visite de M. Ciaccia n'aura pas permis de débloquent le dossier des bombardiers d'eau Canadair CL-215, dont la France devait initialement acheter une dizaine d'exemplaires.

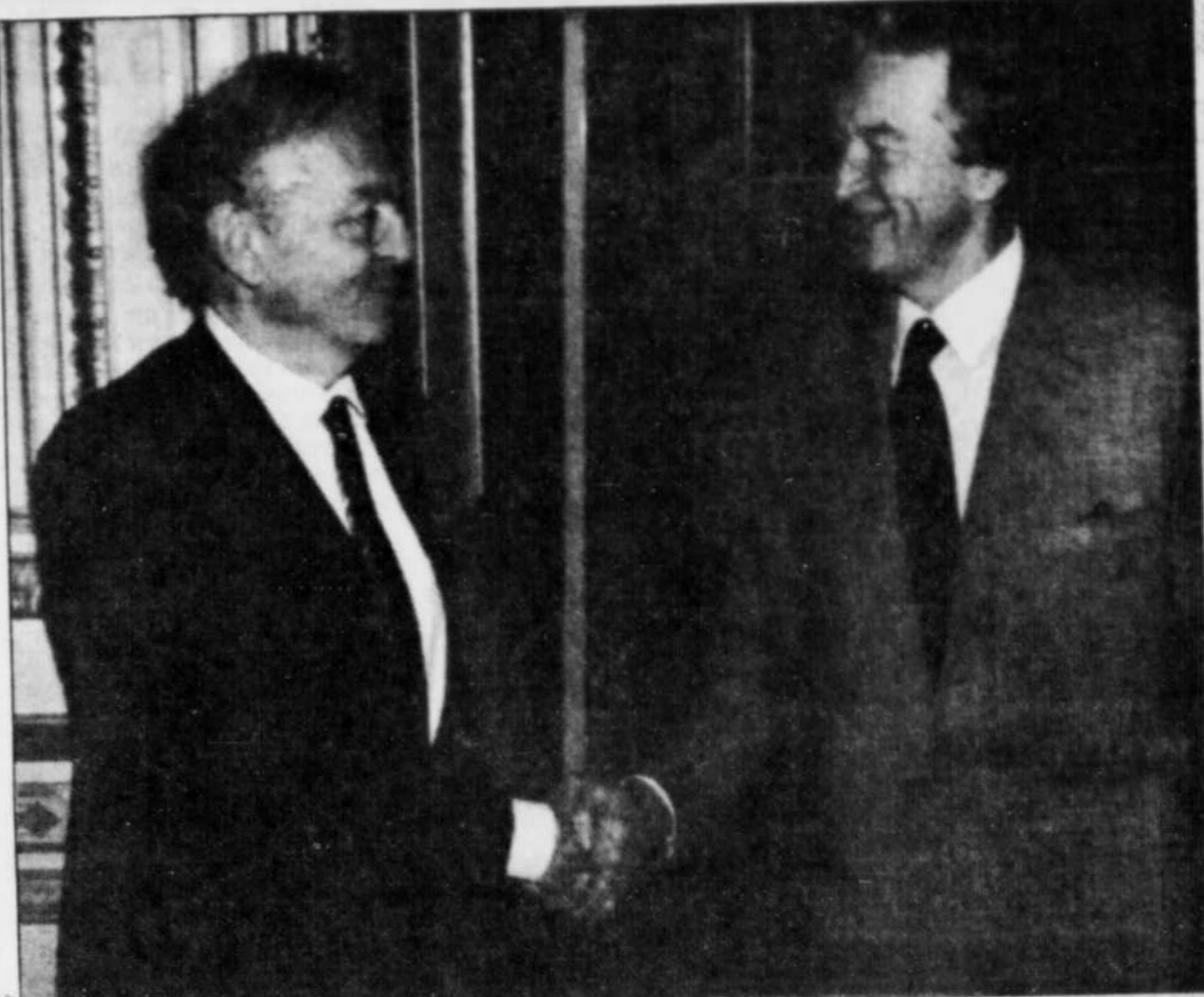
Le ministre a également estimé, en dépit de la volonté de Paris de réduire son budget de coopération de 20 % avec le Québec, que la 48e session de la commission mixte tenue mardi et mercredi — qui fête cette année son 25e anniversaire — avait permis de retenir quelques 300 projets communs « maintenant ainsi le rythme de

croisière équivalent à celui des dernières années ».

Enfin interrogé sur la nomination du prochain délégué général du Québec à Paris, à la suite de l'élection de M. Jean-Louis Roy, à l'Agence francophone de coopération culturelle et technique, le ministre a simplement indiqué que le choix n'était pas encore fait, précisant que M. Marcel Bergeron qui arrive le 1er février à Paris, n'occuperait les fonctions de délégué qu'à titre provisoire.

Il s'agit en fait d'ores et déjà de préparer la prochaine visite que doit effectuer au Québec, sans doute à l'automne, le premier ministre Michel Rocard, dans le cadre des visites alternées des chefs de gouvernements des deux pays. M. Bourassa s'étant rendu en visite officielle en France en janvier 89.

M. Ciaccia qui a quitté Paris hier, dans l'après-midi, devait rejoindre le premier ministre Bourassa, en Allemagne fédérale, avant d'accompagner le chef du gouvernement en Hongrie et en Grande-Bretagne.



Le chef de la diplomatie française, Roland Dumas, à droite, a accueilli le ministre québécois des Affaires internationales, John Ciaccia, hier, à son arrivée au ministère des Affaires étrangères, au quai d'Orsay.

Juge présumé trouvé dans un lupanar Le ministre Rémillard s'en prend à certains médias

(D'après PC) — Le ministre de la Justice Gil Rémillard s'en est pris au manque d'éthique de certains médias qui ont traité l'affaire du juge présumé trouvé dans une maison de débauche de Longueuil.

« Tout comme les autres droits et libertés prévus dans nos Chartes, la liberté de presse doit avoir des limites dans une société libre et démocratique comme la nôtre, soucieuse de respecter l'intégrité de la personne », a écrit hier le ministre dans un communiqué.

Le ministre a saisi le président du Conseil de presse, M. Marc Thibault, de cette affaire en espérant que l'organisme suscite une prise de conscience de la part des médias sur les notions de respect de la vie privée et de la présomption d'innocence.

Quant à l'évolution du dossier en cause qui a fait l'objet des re-

portages, le ministre de la Justice déclare que ce cas a été traité de la même façon que tout autre dossier soumis au procureur général.

Il affirme que l'affaire suit son cours et que la décision prise concernant cette même affaire sera connue « en temps et lieu ».

La veille, un porte-parole du ministre avait déclaré que la décision serait prise d'ici deux semaines quant à savoir si des accusations seront portées contre le magistrat de la cour du Québec.

Dès le lendemain de la rafle du 9 août, trois jeunes femmes ont été inculpées d'avoir tenu une maison de prostitution.

Le Château Frontenac

DÉJEUNER CARNAVALESQUE "HOMMAGE AUX FEMMES D'AFFAIRES"

Le vendredi 9 février 1990

À LA SALLE DE BAL

11 h — RÉCEPTION

12 h 30 — DÉJEUNER ET SPECTACLE

Présence de Bonhomme Carnaval, de la reine et des duchesses

ARTISTE INVITÉE: CLÉMENCE DESROCHERS

PRIX DE PRÉSENCE: 2 billets d'avion

aller et retour, vers une destination canadienne desservie par les lignes aériennes Canadien International Ltée

ENTRÉE: 30 \$ PAR PERSONNE, TAXE ET SERVICE INCLUS

Réservations: Bureau des banquets - 692-3861, poste 2120

Hôtels et Villégatures ■ Canadien Pacifique

Le Château Frontenac

PEAU SUR PEAU



BAGAGERIE 30%
rabais

VÊTEMENTS 30%
rabais

CHAUSSURES 40%
rabais

au masculin et au féminin

QUARTIER
PETIT CHAMPLAIN

70, Le Grand Champlain, Québec, G1K 4H7
418-692-5132

85, Petit Champlain, Québec, G1K 4H5
418-694-1921

NOMINATION



M. Louis Gourdeau
Conseiller aux Ventes

M. Jean Houle, vice-président-directeur général chez Jaguar de Québec Ltée, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Louis Gourdeau au poste de conseiller aux Ventes.

N'hésitez pas à consulter M. Louis Gourdeau qui saura vous renseigner adéquatement lors du choix de votre nouvelle Jaguar.



JAGUAR DE QUÉBEC LTÉE
4475, boul. des Gradins, Québec
(418) 622-3193
(situé près du Club Price)

DISQUETTES MAXELL

5 1/4 D.C.D.D. 12,95 15,95

3,5 D.C.D.D. 22,95 29,95

Sur présentation de ce coupon

651-1882

1 (800) 463-5285

Troc



Monsieur Pierre Yves Boily, T.S.,
Associé Pro-Sys

TITRE DE LA CONFÉRENCE: La motivation

CONFÉRENCE: mardi 30 janvier 1990

accueil: 18h45

conférence: 19h00

LIEU: Caron Bélanger Ernst & Young

1150, rue Claire-Fontaine, 6e étage

CONFÉRENCIER:

M. Pierre Yves Boily, T.S., Associé, nous

entretiendra sur la motivation à partir d'une

entreprise et à y persévérer.

MEMBRE: gratuit

NON-MEMBRE: 10\$

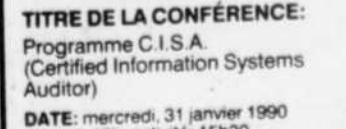
Pour tous renseignements, veuillez

communiquer avec:

Myriam Bégin: 524-5151



CONFÉRENCE



Marcel Labelle

TITRE DE LA CONFÉRENCE:

Programme C.I.S.A.

(Certified Information Systems Auditor)

DATE: mercredi, 31 janvier 1990

accueil: 15h, activité: 15h30

ENDROIT: Universel Wandyn (salle

Dicentra) 2955 boul. Laurier, Ste-Foy

CONFÉRENCIER: M. Marcel Labelle, c.a.,

c.m.a., C.I.S.A.

COUT: membre et forfait formation: gra-

tuit; non-membre: 15\$; étudiant: 5\$

Renseignements:

Gaston Paradis ou Yves Beaulieu

691-5929

Loi sur l'enseignement privé. Permis no CP0668

École et de de diction orale communication

Contenu

- Principes de base de la communication
- Improvisation et expression
- Techniques de respiration et de projection
- Pose de voix
- Contrôle du trac (détente, concentration)
- Le discours (les gestes, la posture, l'habillement)
- Diction (débit, pauses, intonations, articulation)
- DURÉE: deux soirs par semaine (19 h à 21 h) durant 8 semaines (32 heures)

NOUVEAU

- COURS INTENSIFS EN COMMUNICATION ORALE (16h)
- COURS INTENSIFS DE DICTION (16h)

Cinq samedis (en avant-midi ou en après-midi)

Professeurs



(Renée Hudon, animatrice à Radio-Canada et comédienne)

Pour information et inscription:

(418) 692-5073

Marie-Laurence Nadeau, directrice

PORTES OUVERTES

Le dimanche 28 janvier, venez nous rencontrer et visiter nos locaux au 31 1/2 d'Auteuil, entre 11 h et 17 h.

HÂTEZ-VOUS
DÉBUT DES COURS:
Semaine du 12 fév. 1990

LES NETTOYEURS Betty Brite

vous offrent de

SUPER SPÉCIAUX

sur

NETTOYAGE



Passez à l'une de nos succursales

- LEBOURGNEUF Centre d'achats Place Lebourgneuf 623-5537
- BEAUPORT 590, Cambronne, Place Seignuriale 661-2940
- QUÉBEC 230, Marie-de-l'Incarnation 683-7523
- BEAUPORT Carrefour Rochette 661-4643
- SAINTE-FOY Centre d'achats Place Ste-Foy 656-9825
- VAL-BÉLAIR Centre d'achats Place Val-Bélaire 843-7972
- CHARLESBOURG Les Galeries Charlesbourg 623-0432
- QUÉBEC 244, Crémazie Ouest 522-1194
- BEAUPORT Centre d'achats Carrefour Le Plateau, 1050, Larue 661-6610
- LORETTEVILLE 250, Saint-Louis 843-8787
- CHARLESBOURG Place Bourg-Royal 626-4252

Confiez-nous vos fourrures pour entreposage

• Réparation de vêtements • Nettoyage de cuir et de suède

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

COUPE-VENT SUPER SPÉCIAL LÉGER

Offre valable du 27 janvier au 3 février 1990
Sans limite de quantité

175\$

Betty Brite

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

PANTALON OU JUPE SANS PLIS SUPER SPÉCIAL

Offre valable du 27 janvier au 3 février 1990
Sans limite de quantité

2\$

Betty Brite

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

CANADIENNE SUPER SPÉCIAL (Duvet: 3\$ additionnels)

Offre valable du 27 janvier au 3 février 1990
Sans limite de quantité

575\$

Betty Brite

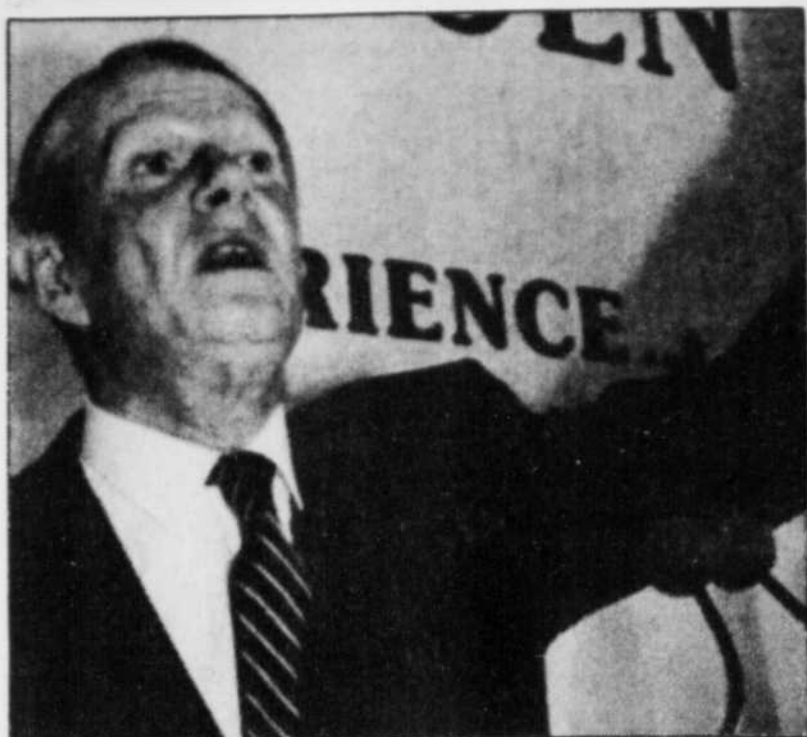
Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

SAC DE COUCHAGE SUPER SPÉCIAL (en duvet: 3\$ additionnels)

Offre valable du 27 janvier au 3 février 1990
Sans limite de quantité

550\$

Betty Brite



L'ancien ministre de l'Environnement du Québec, Clifford Lincoln, a annoncé, hier, sa candidature à la succession de John Turner.

Clifford Lincoln plonge à son tour

SAINT-BASILE-LE-GRAND (PC) — Non loin de l'entrepôt maudit des BPC, Clifford Lincoln a annoncé hier qu'il avait rempli son bulletin d'inscription pour briguer la direction du Parti libéral du Canada.

« Saint-Basile a pour moi une valeur de symbole, c'est ici que j'ai connu mes jours les plus difficiles comme ministre de l'Environnement du Québec », a-t-il dit en conférence de presse, rappelant l'incendie du 23 août 1988.

S'il a signé son bulletin, c'est surtout pour pouvoir participer au premier débat dans la course à la succession de John Turner, dimanche à Toronto. Mais pour d'évidentes raisons de logistique, il ne sera pas présent à celui prévu pour le 11 février au Yukon, la veille de l'élection partielle où il est candidat.

M. Lincoln fera face au néo-démocrate Phil Edmonston et au conservateur Serge Bégin, pour le siège laissé libre par le départ du corrompu Richard Grisé.

La présente coïncidence de ses actions politiques — soit viser la tête du parti et briguer les suffrages comme député à la partielle du 12 février dans Chambly — a suscité plusieurs questions.

Une défaite au scrutin dans Chambly relève de l'hypothèse, croit M. Lincoln : « Cette élection partielle, je vais la gagner. » Aux questions des pronostiqueurs, il réplique : « Votre prédiction est aussi bonne que la mienne. »

Puisqu'il reste cinq mois d'ici le congrès de Calgary, « je saurai bien évaluer mes chances au fur et à mesure. Entre-temps j'ai pensé qu'il fallait subir un test de l'électorat, ici dans Chambly. »

N'avez-vous pas peur d'être le quatrième ou cinquième dans cette course ? « Je n'ai jamais eu peur de personne ou peur de relever un défi », lance le candidat.

LA COURSE AU LEADERSHIP LIBERAL

Au dernier tour de scrutin au congrès à la direction, va-t-il appuyer Jean Chrétien ou Paul Martin ? « Demandez-leur à chacun, qui aura leur faveur entre un autre finaliste et moi », riposte l'ancien ministre de l'Environnement.

Et votre profil ?

Clifford Lincoln craint-il de manquer de « profil national » ? « Bon ça y est, ça recommence ! Mais qu'est-ce que c'est que ce fameux profil national ? En tout cas je finirai bien par en avoir un, continuez de me montrer à la télévision. »

Il rappelle que François Mitterrand a longtemps été dans l'opposition avant d'être président de la République, que Gorbatchev a lui aussi été un inconnu dans son parti avant d'avoir un « profil national ». Il mentionne aussi l'Albertain Joe Clark, « personne ne pensait qu'il pouvait gagner ».

Selon M. Lincoln, il faut dégonfler « cette baloune ». Si c'est si important que ça, aussi bien d'être que le plus gros profil sera désigné chef du parti.

« Je ne veux pas me comparer à Chrétien ou Martin, je suis Lincoln, c'est tout. Et puis les gens sont capables de se dire 'Il n'est pas stupide, il est capable de penser par lui-même', clame-t-il aux applaudissements de plusieurs dizaines de partisans.

Avant qu'il opte pour la politique à plein temps, M. Lincoln dit avoir reçu « trois offres de jobs mirobolantes, dont je n'aurais jamais rêvé ». Rien de gouvernemental, elles provenaient plutôt d'un organisme semi-public, d'une compagnie à haute technologie et une dernière du secteur des services, les trois ayant « des liens avec le commerce international ».

Attention aux bonbons

Au sujet de l'abolition du péage du pont Champlain, que le ministre fédéral Benoît Bouchard est censé annoncer, il s'exclame : « Ah voilà un exemple typique de ce dont les Canadiens sont tannés. C'est l'hiver et on leur dit que le ciel sera toujours bleu et autres belles promesses.

« Juste avant l'élection, le gouvernement leur offre un petit bonbon. Et le lendemain du 12, ce sera fini ? Mais pourquoi n'y avait-il pas de bonbon du temps de M. Grisé ? Moi je vous dis que les gens voient clair à travers ces manigances-là. »

Au sujet de la constitution, M. Lincoln répète que l'accord du lac Meech doit être ratifié : « J'espère que la bonne volonté va prévaloir, notre pays ne peut pas rester désuni. Nous ne pouvons sans cesse hausser le ton dans cette histoire. Il ne faut pas en faire avaler une « overdose » au public. »



Les voitures qui vous offrent le meilleur rapport qualité/prix!

FESTIVA
ET ESCORT

TAUX DE ***6,9%**

TEMPO
RANGER
AÉROSTAR

TAUX DE ****9,9%**

* 24 mois 6,9 %
36 mois 7,9 %
48 mois 8,9 %

** 24 mois 9,9 %
36 mois 10,9 %
48 mois 11,9 %

Un service à l'écoute de la clientèle.

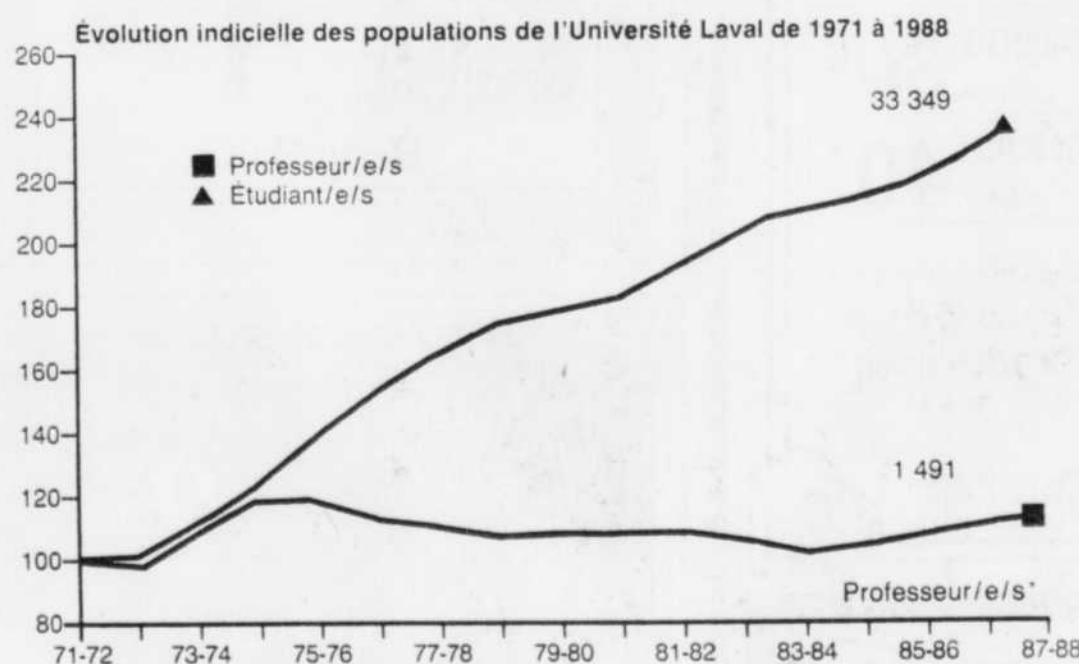
CHAREST
FORD

1350,
boul. Charest Ouest,
Sainte-Foy
687-3566

L'excellence a son prix!

L'Université Laval est fière de son excellence.

L'administration prétend promouvoir l'excellence, mais qu'en est-il en réalité?



* La catégorie « professeur/e/s » inclut les professeur/e/s administrateurs et administratrices. En 1987-88, ils/elles étaient environ 135.

De 1971 à 1988, la population étudiante a triplé, alors que le nombre de professeur-e-s est demeuré stable. Avec un ratio de 22 étudiant-e-s par professeur-e, l'Université Laval se situe loin de la moyenne canadienne qui est de 16. Par comparaison, il manque à l'Université Laval 250 postes de professeur-e-s.

L'excellence de l'enseignement reste-t-elle possible dans des classes surpeuplées?

L'excellence de l'apprentissage est-elle réalisable lorsque les contacts professeur-e/étudiant-e sont de moins en moins possibles?

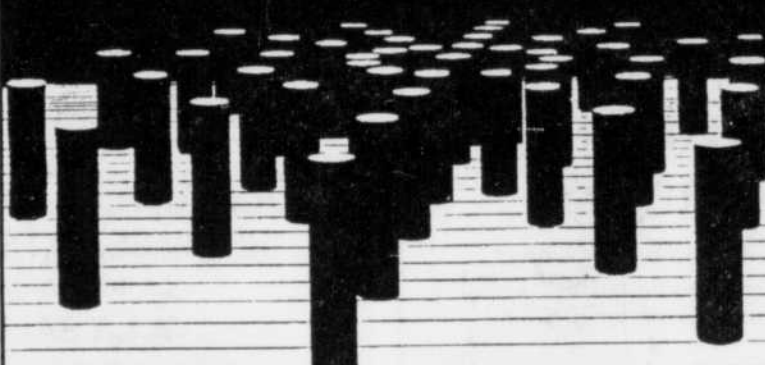
L'excellence de la recherche reste-t-elle possible alors que les professeurs-e-s sont surchargés-e-s?

Un ratio décent étudiant-e-s/professeur-e est essentiel à la poursuite de l'excellence!



SYNDICAT DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Venez apprendre
L'ANGLAIS
au Collège Canadore...



Des représentants du
Collège Canadore
seront à

l'Auberge des Gouverneurs (salle Jonquière),
au 690 boul. St.-Cyrille,
de 19h à 22h, les 30 et 31 janvier.

Composez le 474-7600 ou le 1-800-461-7340, et demandez le poste 501.



Collège Canadore
d'Arts appliqués
et de technologie

100, promenade College
North Bay, Ontario
P1B 8K9

Forum

DES ÉCOLES SECONDAIRES DE LA CECQ

Dimanche 21 janvier à l'école Joseph-François-Perrault à 13 heures
Dimanche 28 janvier à l'école Jean-de-Brébeuf à 13 heures

Vous êtes parents d'élèves et vous voulez aider votre enfant à faire un bon choix à l'entrée du secondaire?

Les écoles secondaires de la Commission des écoles catholiques de Québec offrent à votre enfant un milieu d'études stimulant, ouvert sur la société.

Venez découvrir ces écoles, leurs spécialisations, leurs réalisations, au Forum des écoles secondaires de la CECQ, les dimanches 21 et 28 janvier à 13h. Rencontrez les directrices, les directeurs, le personnel enseignant, les élèves et prenez tous les renseignements qui vous aideront à mettre votre enfant sur la bonne voie.

DES ÉCOLES À APPRENDRE

École Joseph-François-Perrault

Activités complémentaires d'enrichissement

Je sais que j'aurai beaucoup plus de choix pour mon orientation si j'ai fait des études secondaires solides. Et comme j'ai pas mal de facilités pour apprendre, je ne veux pas perdre mon temps. À Joseph-François-Perrault, je me sens bien encadré et on me pousse à donner le maximum de moi-même.

Patrick, 14 ans

École Jean-de-Brébeuf

Concentration Musique

Ce que je veux faire dans la vie? De la musique! Comme musicienne d'orchestre ou comme enseignante, on verra bien... Mais je ne vais pas mon avenir hors de la musique. À l'école Jean-de-Brébeuf, j'ai vraiment les moyens de préparer une carrière musicale. J'ai mes cours de piano sur place et de bons enseignants!

Isabelle, 15 ans

École Notre-Dame-de-Roc-Amadour

Option Latin

L'école Roc-Amadour, c'est l'école de mon quartier. Elle n'est pas trop grosse et je ne me suis pas sentie dépaylée en passant du primaire au secondaire. Ce qui est bien aussi, c'est que toutes mes copines sont là. Je n'aurais pas aimé ça être dans une classe où je n'aurais connu presque personne.

Isabelle, 13 ans

École Vanier

Structures d'accueil adaptées

À l'école Vanier, je me suis tout de suite sentie bien. Au lieu d'être avec tous les grands, on a un étage à nous où il n'y a que les élèves de la première année du secondaire et nos profs. Ils nous connaissent bien et on ne se sent pas comme un numéro.

Marie, 13 ans

École Cardinal-Roy

Option Sports-Arts-Études

Jusqu'ici, j'étais obligée de suivre mes cours de ballet en ville, en dehors des heures de classe. Mais maintenant, avec l'option Sports-Arts-Études, je peux tout avoir sur place. Je gagne du temps et je me prépare sérieusement à l'école de ballet sans que mes études en souffrent. Mon frère est ici, lui aussi. Il a pris l'option Natation.

Justine, 14 ans

St. Patrick's High School

École publique anglophone

What I like in St. Patrick's High School is that it is a very dynamic school. There is always something special going on: a public speaking contest, a science fair, a football game, an art contest. You feel part of a community. Besides that, it's a very good school!

CHRIS, 15 ANS

Maîtrise de Québec

Section secondaire

Je suis chanteur à la Maîtrise de Québec et comme on a tous les jours des répétitions, on est dans une école spéciale. Comme on passe beaucoup d'heures à chanter, il faut travailler fort pour voir tout le programme. Mais on y arrive. On est repart en petits groupes classe et on est très bien suivi.

Chantal, 14 ans

Bienvenue en grand nombre
le 21 janvier à 13 heures
à l'école Joseph-François-Perrault
140, chemin Sainte-Foy, Québec
le 28 janvier à 13 heures
à l'école Jean-de-Brébeuf
1640, 8e Avenue, Québec



«La bonne voie à prendre»

Sélection des délégués

Le processus manque d'uniformité à travers le pays

OTTAWA - La caractéristique principale du processus de sélection des délégués à la convention libérale de Calgary en juin prochain, c'est son absence d'uniformité à travers le pays.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

Par exemple, en Ontario, les organisations des candidats en lice dans la course à la succession de M. John Turner devront cesser toutes leurs activités de recrutement de délégués 28 jours avant la tenue de l'assemblée de sélection dans chacune des circonscriptions.

Au Québec, le délai a été fixé à 30 jours. Dans les autres provinces, les dates cibles varient de quelques jours, selon les règlements établis par les fédérations provinciales.

Pour être choisi comme délégué votant, les militants devront avoir acheté ou renouvelé leur

carte de membre avant les dates limites.

La première assemblée de mise en nomination en Ontario est prévue pour le 15 février et le processus de sélection devra avoir pris fin le 31 mai.

Au Québec et dans toutes les autres provinces, le processus devra débiter le 1er mars et se terminer le 15 mai.

Si l'exécutif national a décidé d'allonger la période en Ontario, c'est parce qu'il y a 99 circonscriptions dans cette province contre 75 au Québec.

Cette opération de sélection des délégués dans chacune des 295 circonscriptions est d'une importance capitale pour les candidats puisque c'est à ce moment-là

LA COURSE AU LEADERSHIP LIBERAL

qu'ils peuvent enregistrer sur la liste des membres actifs le plus grand nombre possible de leurs supporters parmi lesquels seront choisis ceux qui voteront le 23 juin.

À l'occasion de cette convention, l'exécutif national a innové en précisant que les délégations devront compter 50 % de femmes et 50 % d'hommes dont le tiers proviendront des associations de jeunes. Chacune des associations de comté devra choisir quatre hommes, quatre femmes, quatre jeunes et quatre substitués.

Cette convention qui réunira 5200 délégués accrédités, en in-

cluant les 800 électeurs sortant de charge, devra aussi, selon un résolution adoptée le 16 septembre dernier, permettre à 170 délégués autochtones de voter pour le choix du chef.

Le groupe des 800 délégués d'office comprend le président ou la présidente de chacune des 295 associations, les 56 sénateurs libéraux, les 82 députés, les candidats libéraux défaits et les nouveaux, les membres libéraux du Conseil privé (anciens ministres), les 45 membres de l'exécutif national, l'exécutif de la Commission nationale des jeunes libéraux et celui de la Commission féminine.

En cas de contestation du processus de sélection des délégués, l'exécutif du PLC a prévu que ce serait le règlement national qui s'appliquerait.

Dans ces cas, la date limite pour le choix des délégués sera de

14 jours avant la tenue de la convention.

Présentement, les dirigeants du PLC sont à mettre sur pied dans chacune des provinces et territoires une commission d'appel chargée d'entendre les représentants des candidats au leadership et de trancher en cas de conflit.

Pour éviter toute contestation quant à l'éligibilité des candidats délégués, les dirigeants nationaux ont aussi décrété que 90 % des personnes en possession de leur carte de membre devront résider dans la circonscription qu'ils veulent représenter.

Financement

Chacun des candidats dans cette campagne au leadership pourra dépenser un maximum de 1,7 million \$.

Jugée trop élevée, cette limite a soulevé beaucoup de critiques à l'intérieur du caucus libéral.

Pour être reconnu officiellement, le candidat doit remplir le bulletin de candidature et le faire signer par au moins 75 délégués et le remettre à l'exécutif au plus tard 14 jours avant le début de la convention le 20 juin. Il doit aussi effectuer un dépôt de 25 000 \$ dont 20 000 \$ lui seront remboursés s'il obtient l'appui d'au moins 75 délégués au premier tour de scrutin.

Chaque candidat s'est aussi engagé à verser au Parti libéral 20 % du montant total de ses dépenses au-delà de 250 000 \$ pour une contribution maximale de 290 000 \$.

Les règlements du PLC démontrent cependant que la limite de 1,7 million \$ pourra être dépassée puisque l'exécutif national a décrété que certaines dépenses étaient exemptes.

Boutique
L'HOMME

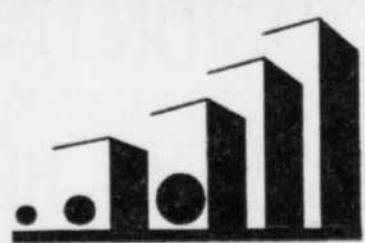
**Vente
rénovation**
tout doit être vendu!

jusqu'à **70%** de rabais
sur tous les vêtements automne-hiver en magasin

paletots d'hiver à **99⁹⁹**
pantalons à partir de **29⁹⁹**
chandails à **29⁹⁹**

Place Laurier 651-9727

Tu fais ton choix de cégep



UN CAMPUS VERS L'AVENIR...LE CNDF

ADMISSION: AVANT LE 1er MARS 1990
Programmes:

SECTEUR GÉNÉRAL:

- Sciences
- Lettres et langues
- Sciences humaines
- Arts plastiques
- Sciences de l'administration

SECTEUR PROFESSIONNEL

- Administration générale
- Estimation et évaluation immobilière
- Techniques d'éducation en services de garde
- Gérontologie (A.E.C.)
- Mode:
- Dessin de la mode (DEC/CEC)
- Mise en marche de la mode (DEC CEC)
- Techniques du vêtement féminin
- Techniques du vêtement masculin

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

Collège privé
5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) G3A 1B3

(418) 872-8041

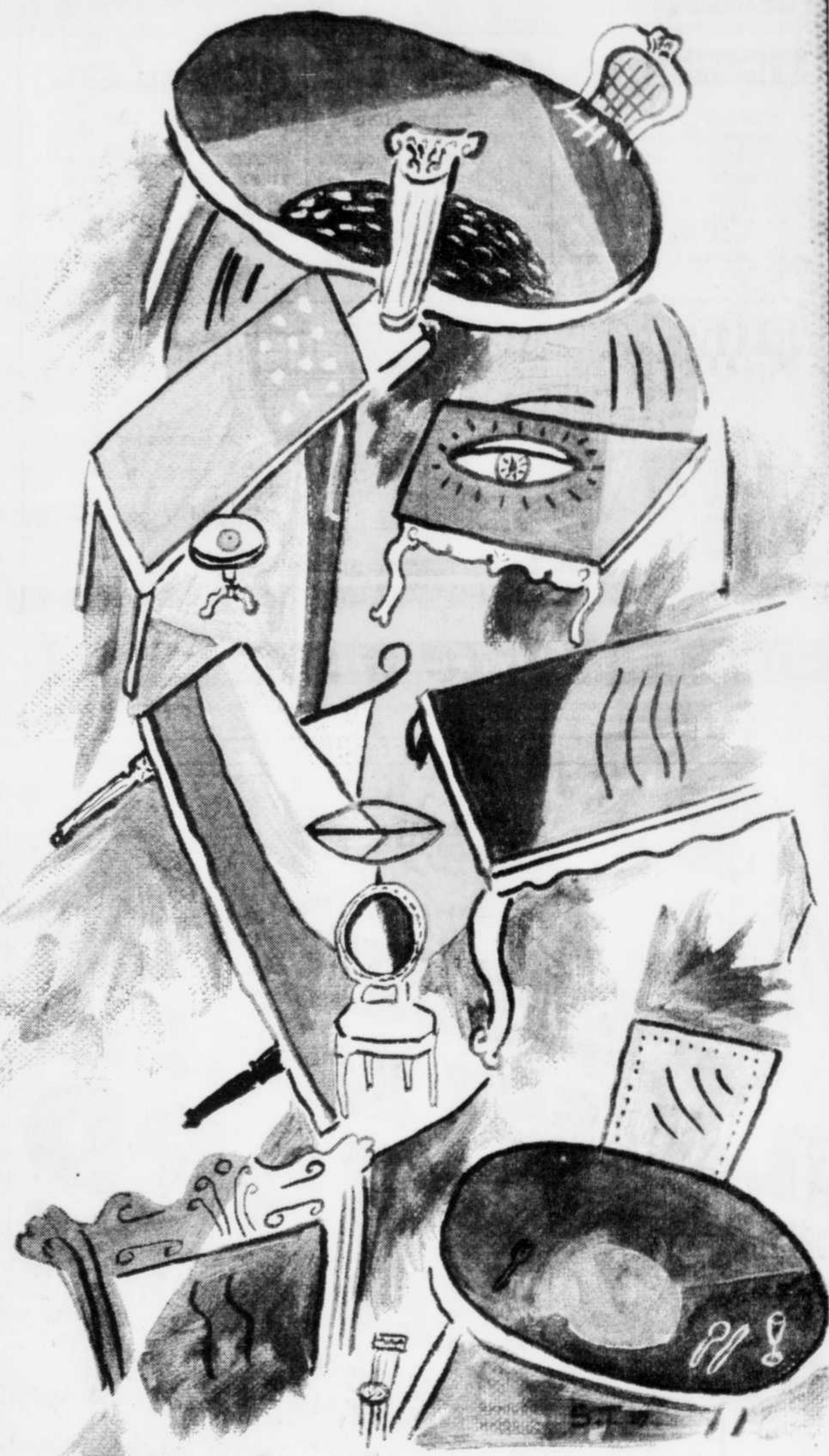
Transport spécial

en plus du parcours no 15 de la CTCUQ

3 CIRCUITS SPÉCIAUX

Loretteville - CNDF : aller-retour
Charlesbourg - CNDF : aller-retour
Charny - CNDF : aller-retour
(pour ceux qui habitent sur la Rive-Sud)

LE GRAND SOLDE ANNUEL



TOUT SE SOLDE EN BEAUTÉ

- TOUTES LES COMMANDES SPÉCIALES • TOUTES LES MARCHANDISES EN MAGASIN
- TOUTES LES PLUS RÉCENTES COLLECTIONS

FACILITÉS DE PAIEMENT

**LA GALERIE
DU MEUBLE**

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

- DESIGN: 18, rue Courcellette Tel.: 681-0171
- CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Tel.: 681-0171
- ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette Tel.: 681-4101
- CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier Tel.: 681-0171

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

Gouverneur général controversé

Jeanne Sauvé quitte avec des « Mémoires » convoités



Mme Sauvé fait un signe de la main en montant dans l'avion qui devait l'amener d'Ottawa à Montréal, hier.

OTTAWA — Depuis le 14 mai 1984, Jeanne Sauvé a parcouru plus de 573 000 kilomètres dans le Boeing 707 et les Challengers de la Défense nationale. Mais le résumé statistique du mandat du 23e Gouverneur général du Canada (le sixième canadien en fait) montre que si elle a su profiter des fastes de sa fonction « vice-royale », sa charge ne constituait certainement pas une sinécure.

par MICHEL VASTEL
Édmedia

Une moyenne de 500 manifestations par année, 21 visites d'État à l'étranger en plus des traditionnelles visites à toutes les provinces et territoires canadiens, le chef de l'État canadien a également présidé, en moins de six ans, à l'assermentation de deux premiers ministres et de 161 ministres.

Tout au long de sa carrière politique, Jeanne Sauvé fut aussi le Gouverneur général le plus con-

troversé des six Canadiens qui se sont succédés à Rideau Hall depuis 1952. Et, malgré ses 67 ans, elle n'a sans doute pas fini de faire parler d'elle.

En effet, la tradition veut que le Gouverneur général soit aussi le « confident » des premiers ministres, et Jeanne Sauvé a connu l'une des périodes les plus fascinantes de l'histoire canadienne. En fonction le 14 mai 1984, elle a connu les derniers jours de Pierre Elliott Trudeau et, connaissant l'humour de l'un et l'autre, ils n'ont sûrement pas manqué de commenter entre eux les derniers

milles d'une campagne au leadership qui conduisait John Turner au pouvoir.

Depuis le 17 septembre 1984, Brian Mulroney est son nouveau voisin à la résidence du 24, Sussex Drive à Ottawa, et on dit que le premier ministre et Jeanne Sauvé appréciaient leurs rencontres quasi hebdomadaires. Ce qui inquiète bien des leaders politiques, et excite au plus haut point les éditeurs qui lui auraient déjà fait des offres généreuses, Jeanne Sauvé a toujours tenu un « journal » qui jetterait une lumière nouvelle sur bien des événements politiques.

Née en 1922 dans le petit village de Prud'homme en Saskatchewan, Jeanne Benoît a surtout été élevée à Ottawa. Mais c'est au Québec, à la fin des années 40, qu'elle milite dans les mouvements de Jeunesse, et les sections de l'UNESCO à Paris où elle a d'ailleurs fait la connaissance de Pierre Trudeau.

Excellente communicatrice, Jeanne Sauvé s'est rapidement fait un nom à Radio-Canada. Jusqu'en 1968 cependant, elle vivait dans l'ombre de son mari, Maurice Sauvé, député des Îles-de-la-Madeleine depuis 1962, et ministre des Forêts sous Lester Pearson.

Premières armes en 1972

Maurice Sauvé s'étant fait battre aux élections générales de 1968, les libéraux se sont mis à courtiser Jeanne Sauvé, qu'ils s'efforçaient de faire élire dans un comté sûr de Laval, au nord de Montréal, dès l'élection suivante.

Ses premiers ministères, les Sciences et la Technologie en 1972 et l'Environnement en 1974, étaient loin d'avoir le prestige qu'on leur connaît aujourd'hui, et ce n'est guère qu'en 1975 qu'on commençait à parler de Jeanne Sauvé, alors qu'elle accédait aux Communications. Mais moins de deux ans plus tard, elle devait partager les feux de la rampe avec

Monique Bégin, plus populaire qu'elle dans le parti, et à la tête de l'important ministère de la Santé et du Bien-être national.

Après le retour au pouvoir des libéraux en 1980, Jeanne Sauvé commençait enfin à collectionner les titres de « première femme » : à la présidence des Communes d'abord, puis à Rideau Hall, la résidence officielle du Gouverneur général.

Voulant faire des réformes à la Chambre des Communes, Jeanne Sauvé a très vite fait face à une bureaucratie qui lui a mené la vie dure. Enfin, les ministres libéraux et surtout le premier ministre lui reprochaient de manquer d'autorité. En fait, la rumeur a longtemps couru que Pierre Trudeau ait d'abord offert à Jeanne Sauvé le poste de Lieutenant-Gouverneur à Québec, pour s'en débarrasser. Devant son refus, il lui a finalement proposé en décembre 1983, le poste de Gouverneur général.

Un style controversé

Mais ce n'est qu'en mai de l'année suivante qu'elle prit ses fonctions. Et installée à la résidence du Gouverneur général, Mme Sauvé a encore une fois été la cible d'une certaine presse anglaise friande de potins mondains. Très vite, on a dénoncé son goût pour les grandes toilettes, les longs et coûteux voyages à l'étranger.

Décidée à ne pas être un Gouverneur effacé et désintéressé des grands problèmes de l'heure, Jeanne Sauvé prononça quelque 427 discours. Mais c'est le dernier, à l'occasion du Nouvel An, qui suscita le plus de controverse. On l'accusa en effet de s'être mêlée de politique et d'avoir osé s'aventurer sur le terrain miné de la Constitution.

Résultats

Provincial Tirage du 90-01-26

NUMÉROS	LOTS
3396205	1 000 000 \$
396205	10 000 \$
96205	1 000 \$
6205	100 \$
205	25 \$
05	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

Le Mini Tirage du 90-01-26

NUMÉROS	LOTS
408001	50 000 \$
08001	5 000 \$
8001	250 \$
001	25 \$
01	5 \$

40800 = 1 000 \$
4080 = 100 \$
408 = 10 \$

Quintessence Semaine du 90-01-20

	3	4
SAMEDI	749	5014
LUNDI	376	4789
MARDI	042	5202
MERCREDI	591	1977
JEUDI	074	3676
VENDREDI	438	5692

INTER PLUS Tirage du 90-01-26

NUMÉROS	LOTS
008136	250 000 \$
08136	2 500 \$
8136	250 \$
136	25 \$
36	10 \$

NUMÉROS MOBILES

79198	2 500 \$
5688	250 \$
761	25 \$

Banco Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

Tirage du 90-01-26 PROCHAIN TIRAGE: 90-01-29

6	9	15	19	20
29	31	37	38	39
41	44	52	57	59
62	63	64	65	69

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

INCROYABLE

CLIMATISATION et CHAUFFAGE

THERMOPOMPE

2 tonnes, installée
5 ANS DE GARANTIE
pièces et main-d'œuvre

Économie de chauffage de 40% à 60%

Quantité limitée

3 850 \$

SPECIALITÉS:

- Transformation de maison
- Plinthe électrique en système à air pulsé avec thermopompe et climatisation centrale
- Échangeur d'air pour thermopompe

ESTIMATION GRATUITE
• FINANCEMENT JUSQU'À 10 ANS
• SERVICE 24 HEURES

LES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES DU QUÉBEC
2802, chemin du Foulon, Sillery (Québec) G1T 1Y1 **650-0883**

Centre Vision

OPTOMÉTRISTES

Dr J.-Y. Dionne, O.D.M.A.
Dr Jacques Sévigny, O.D.
Dr Michelle Mercier, O.D.

Place Charny
8032, av. des Églises
832-0104

EXAMEN DE LA VUE • VERRES DE CONTACT • LUNETTES

SAINT-ROMUALD 839-0617	CHARNY 832-0104	PLACE SAINTE-FOY 653-4057
GALERIES CHAGNON 837-4563	GALERIES CHARLESBOURG 626-7519	PLACE LEBOURGNEUF 626-1941

MÉDECIN

Le Dr Denis Lefebvre vous avise qu'il se joint à l'équipe de la

CLINIQUE MÉDICALE DU QUARTIER
pour vous offrir des services de consultation en médecine générale

AVEC ET SANS RENDEZ-VOUS
LE VENDREDI
de 14h30 à 21h
1191, RUE CARTIER, QUÉBEC
TEL: 522-1911

CONDO-SOLEIL

IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR BIEN FAIRE

UN SEUL BILLET POUR UN CONDO
Composez **622-1121**

Pour 100 \$ le billet, le Carnaval de Québec offre à l'heureux gagnant de son concours Condo-Soleil:

Un magnifique condominium situé à Waterside Village, Palm Beach

ou Un superbe condominium du Village Touristique du Mont Ste-Anne ou 80 000 \$ CDN en argent!

Prix du billet: 100 \$
Date du tirage: 8 février 1990

Seulement 5000 billets au coût unitaire de 100.00 \$ ont été émis. Réservez dès maintenant vos billets en composant le numéro de téléphone (418) 622-1121, sans aucun frais. Les cartes de crédit majeures ainsi que les chèques à l'ordre du Carnaval de Québec inc. sont acceptés.

Ce tirage est sous la supervision de la firme Poissant Thibault Peat Marwick Thorne.

À l'achat de chaque billet, vous recevrez également un carton d'invitation pour la grande Soirée Casino du 8 février 1990, dans le cadre de laquelle sera effectuée le tirage du Condo-Soleil.

UNE OCCASION UNIQUE

D'INVESTISSEMENT RENTABLE À:

LAURIER STATION - BERNIERES

AVEC JOHN DEERE

AGRICOLE & PELOUSES ET JARDINS

Nous offrons à un entrepreneur dynamique de se joindre à un réseau de concessionnaires John Deere de première classe. C'est l'occasion prestigieuse de représenter une entreprise financièrement solide, totalement engagée, et le premier fabricant mondial d'équipement agricole et de produits pelouses et jardins.

PRESTIGE:
une image de marque dans votre communauté et des produits de grande qualité vous permettront de desservir une clientèle loyale aux exploitations modèles.

CROISSANCE:
un territoire de ventes important, la gamme de produits la plus complète, et la ligne pelouses et jardins assureront à votre entreprise volume, croissance et diversification.

RENTABILITÉ:
les facteurs ci-dessus mentionnés se combinent à nos termes de consignment (matériel neuf) et de plan de rachat (matériel usagé repris en échange) pour vous permettre d'obtenir un retour sur investissement des plus élevés.

Pour saisir l'occasion, écrivez ou téléphonez à
GILLES PELLETIER, 974 de la Prairie est,
St-Jean Chrysostome G6Z 1E2, (418) 839-7762

UN CHOIX DE TOUTE CONFIANCE

Castonguay stigmatise les adversaires de Meech

MONTREAL (PC) — Le président du conseil de la Banque Laurentienne, M. Claude Castonguay, s'en est pris, hier, aux opposants à l'accord du lac Meech dont il a dénoncé la « rigidité idéologique ».

Rigidité et « étroitesse d'esprit » catastrophiques, a-t-il dit en substance, qui risquent de faire sombrer l'accord, au moment même où le pays aurait un urgent besoin de refaire son unité pour s'attaquer au chancre qu'est devenu le déficit fédéral.

« On semble penser que tout arrangement constitutionnel qui dévierait le moins du monde du cadre rigide que l'on a voulu imposer au Canada pendant tant d'années devrait être combattu comme une

trahison au Canada, a-t-il dit sans nommer qui que ce soit, mais en songeant manifestement aux Jean Chretien et Pierre Elliott Trudeau, etc. Pour ma part, je crois que c'est exactement le contraire : c'est cette rigidité intellectuelle et cette étroitesse d'esprit qui dans le passé ont exacerbé les tensions au sein de notre pays et qui, si elles devaient prévaloir, risqueraient de le détruire. »

« Les accords du lac Meech, a-t-il poursuivi, font de la place au Québec, afin que celui-ci puisse se sentir plus à l'aise dans la famille

canadienne : n'est-ce pas ce qui a été promis lors du référendum de 1980? »

S'adressant aux actionnaires de la banque, M. Castonguay a déclaré que l'élimination du déficit ne pourra se faire que « par un véritable effort national capable de mobiliser l'appui d'une majorité de citoyens et la collaboration des provinces », chose qui nécessite que le pays refasse d'abord son unité. Sinon, a-t-il dit, les conséquences seront « tragiques ».

Murray confiant

Devant les sombres prédictions de plusieurs premiers ministres provinciaux sur l'avenir de Meech, le sénateur Lowell Murray

a, quant à lui, rappelé, hier, que finalement, dans ce pays, nous avons presque toujours trouvé le moyen d'en arriver à une solution. « Je crois, a-t-il ajouté, qu'il existe encore une forte volonté politique d'essayer de réussir. »

La veille, le premier ministre Gary Filmon, du Manitoba, avait souligné que le débat en était rendu à sa 11e heure et que les coups de minuit, marquant la date d'échéance, allaient bientôt sonner.

Il avait cru noter, pour sa part, un manque de volonté politique d'en arriver à une entente constitutionnelle.

En Colombie-Britannique, le premier ministre Bill Vander Zalm

a été plus catégorique : l'accord est condamné parce que le Québec a refusé sa proposition de 12 sociétés distinctes au Canada.

Le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve insistent, de leur côté, pour que des amendements soient apportés à l'entente ou qu'il y ait conclusion d'un accord parallèle.

Contradictions

Au sujet de cet accord parallèle, le sénateur Murray a fait remarquer que toute modification au texte de Meech devrait attendre trois ans avant d'obtenir la ratification nécessaire.

D'ailleurs, a-t-il signalé, « je n'ai pas remarqué dans ma tournée un terrain d'entente entre les provinces dissidentes. En fait, elles se contredisent sur plusieurs points importants. »

Le sénateur Murray, de plus, « n'a pas trouvé une autre formule qui pourrait faire l'unanimité. »

M. Murray a fait ces déclarations après avoir eu un entretien avec le leader du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, M. Dennis Patterson, qui s'était rendu à Winnipeg pour exposer ses problèmes.

Super vente de démonstrateurs 89-90 TRÈS BAS KILOMÉTRAGE

1989 240SX AUTOMATIQUE tout équipé Rég. 22 575 \$	POUR 19 945 \$	1990 AXXESS automatique, euro, 4x4, air climatisé Rég. 26 670 \$	POUR 23 895 \$	1990 STANZA XE automatique Rég. 19 140 \$	POUR 16 995 \$
1989 PATHFINDER XE tout équipé Rég. 23 775 \$	POUR 21 695 \$	1990 STANZA GXE automatique, air climatisé, freins A.B.S. Rég. 23 640 \$	POUR 20 995 \$		
1990 AXXESS automatique, 7 passagers Rég. 19 900 \$	POUR 17 995 \$				

Venez faire votre offre sur tous nos véhicules neufs et usagés en stock.

Concessionnaire recommandé par CAA QUÉBEC

Ste1Foy NISSAN
2060, boul. Charest Ouest
681-7371

TRANSPORT
Groupe Select
TRANSPORT À LA FINE POINTE
DE LA TECHNOLOGIE MODERNE
Qué.: 683-2981 MTL: 636-5444
FAX: 683-9199

TRANSPORT GROUPE SELECT QUÉBEC-MONTREAL RECHERCHE

TRANSPORT 1/4, 1/2, 3/4 OU CHARGE COMPLÈTE, DE LA RÉGION SAGUENAY, LAC ST-JEAN et BAS ST-LAURENT

POUR QUÉBEC ET MONTREAL OU AILLEURS EN PROVINCE

- Service quotidien assuré
- Prix avantageux

COMMUNIQUER À QUÉBEC: 1 (418) 683-2981
Demander Michel Pouliot ou Martine Carrier
Nos clients sont les meilleurs!

LES NETTOYEURS net-top

SPÉCIAUX D'HIVER

PANTALON ou JUPE DROITE
rég. 3,70
couleur blanc ou crème 1^{er} additionnel
Valide jusqu'au 3 février 1990
Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

2 \$

Chandail
avec garniture ou angora 2^{es} additionnels
rég. 3⁰⁰
Valide jusqu'au 3 février 1990
Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

2 \$

HABIT DE SKI ou DE MOTONEIGE
rég. 9,95
duvet 4^{es} additionnels
Valide jusqu'au 3 février 1990
Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

6 \$95

COUVRE-LIT DOUILLETTE
duvet 4^{es} additionnels
COUVERTURE DE LAINE
Valide jusqu'au 3 février 1990
Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

5 \$
2 \$

Spéciaux valides aux 15 SUCCURSALES NET-TOP ainsi qu'aux dépôts participants

- 1444, Maguire, Sillery, 683-4995
- 835, Myrand, Ste-Foy, 681-7812
- Centre d'achat Parc Nelson, Ste-Foy, 656-6636
- Centre d'achat Innovation, Ste-Foy, 651-4195
- Carrefour La Pêrade, Ste-Foy, 653-8058
- Centre d'achat Place St-Louis-de-France, Ste-Foy, 651-6636
- Succursale Mail Cap-Rouge, Cap-Rouge, 658-8477
- Centre d'achat Place du Village, Cap-Rouge, 656-1847
- Centre d'achat Place L'Ornière, Neulchâtel, 843-1462
- Centre d'achat Duberger, Duberger, 527-0203
- Centre d'achat Place Liray, Charlesbourg, 626-9386
- Centre d'achat Place Orliens, Beauport, 661-5358
- 656, rue St-Jean, Québec, 529-9387
- 349, de la Couronne, Québec, 529-6704
- Promenades du Sud, St-Romuald, 839-3039

vente annuelle



RABAIS

DE

10% à 50%

sur toutes les collections

MEUBLES Jacques Gaulin

2158, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Québec) — 681-8106

Son lancement est prévu pour 1994

Première phase du projet de satellite canadien Radarsat

MONTREAL (AFP) — L'Agence spatiale canadienne a annoncé, hier, la signature avec la compagnie montréalaise Spar Aérospatiale d'un contrat de 146 millions \$ pour la réalisation de la première phase du projet de satellite Radarsat, un appareil de télédétection très perfectionné.

Le lancement du satellite d'observation de la terre Radarsat est prévu en 1994 à bord d'une fusée de

la NASA de type Delta II. « Il fournira des données précieuses sur les conditions de l'environnement à travers le monde avec une précision jamais obtenue auparavant », selon le président de l'Agence spatiale canadienne, le Dr Kerwin.

« Il nous permettra de surveiller des phénomènes naturels comme la formation de la glace dans l'Arctique, a-t-il ajouté, ainsi que les catastrophes comme les déversements de pétrole et les inondations. »

Grâce à sa capacité de détection à travers les nuages et dans l'obscurité, Radarsat sera particulièrement utile pour l'observation des denses forêts équatoriales et des régions côtières du Canada, presque toujours recouvertes de nuages, selon l'Agence.

À près de 800 kilomètres au-dessus de la surface de la terre, ce

satellite de 3200 kilos décrira une orbite bipolaire, scrutant la planète selon des bandes de 500 kilomètres et produisant des images de haute définition des terrains et des océans. Radarsat pourra diriger son faisceau et effectuer un zoom avant ou arrière sur un point d'intérêt. Sa durée de vie est de 5 ans.

DU 17 JANVIER AU 17 FEVRIER

UN PLACEMENT

au soleil

Offrez-vous un condo en Floride

Pomerleau, leader de la construction au Québec, par le biais de sa filiale américaine construit plus de 420 habitations à la limite sud de West Palm Beach, Floride.

Actuellement, près de 200 d'entre elles sont construites et vendues. Il est temps, pour vous, de profiter de notre offre exceptionnelle, soit **64 990 \$ US** pour une unité, une économie de 20% par rapport à la valeur sur le marché.

Réservez la vôtre dès maintenant et venez visiter nos condominiums modèles lors de votre prochain passage en Floride!

Pour informations:

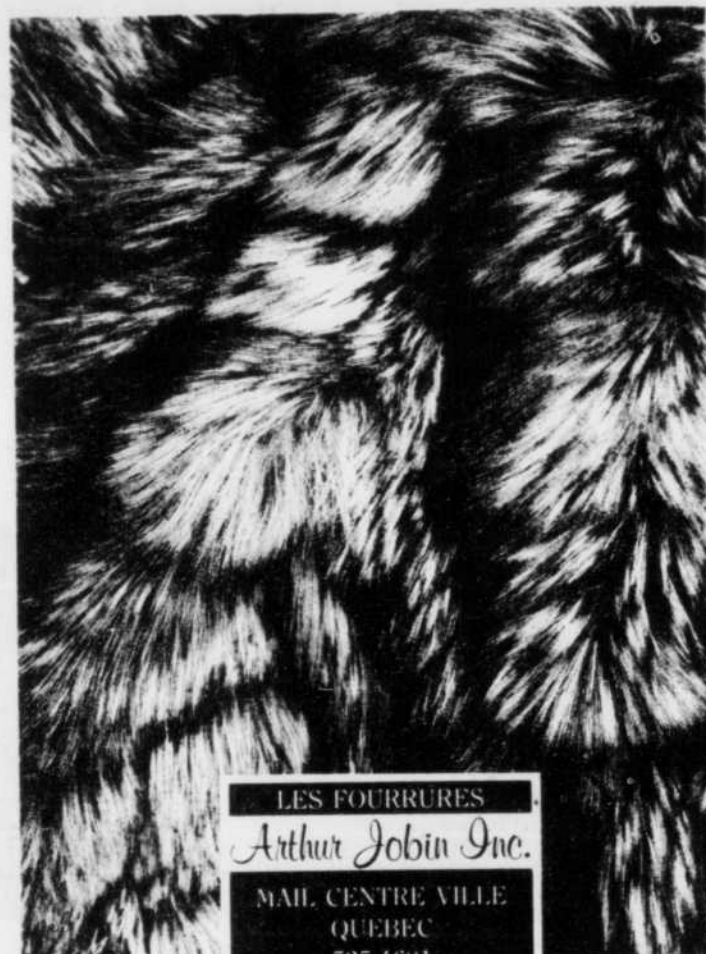
- Montréal
Aurèle Veilleux
(514) 282-1789
- Québec
Lucie Doucet
(418) 626-2314
- Palm Beach
(frais interurbains acceptés)
Jean-Louis Pomerleau, Gary Longchamp
(407) 582-1946



Waterside Village

Un investissement soleil exceptionnel

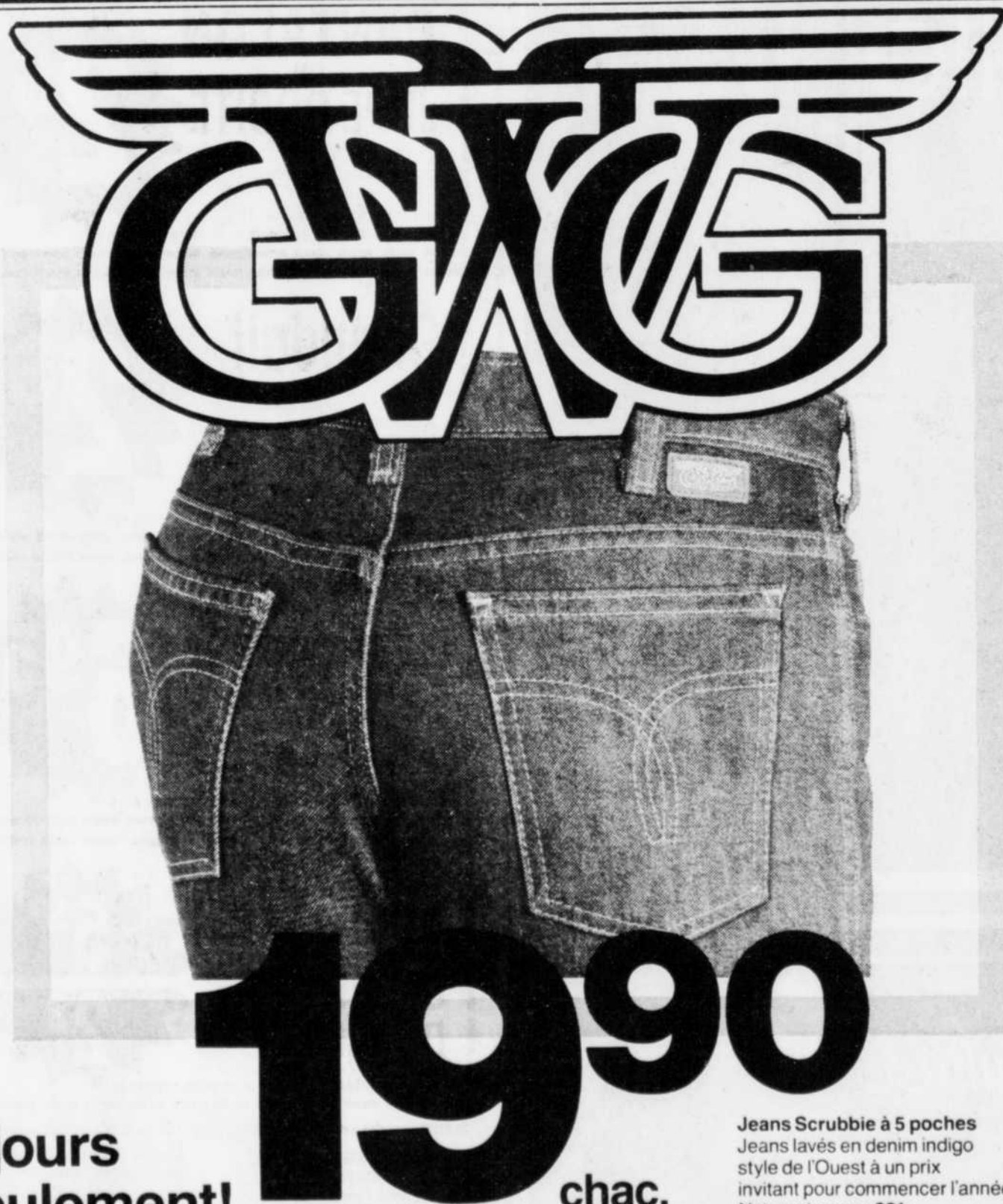
JUSQU'À **50 %** DE RABAIS
SUR NOS FOURRURES
PELISSES, CUIRS ET CHAPEAUX



LES FOURRURES
Arthur Jobin Inc.
MAIL CENTRE VILLE
QUEBEC
525-4681

ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS 1915

L'UNIQUE SOLDE



7 jours
seulement!

chac.



Jeans Scrubbie à 5 poches
Jeans lavés en denim indigo
style de l'Ouest à un prix
invitant pour commencer l'année.
Notre prix cour.: \$31.

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!

Un avion soviétique intercepté au-dessus de la mer de Beaufort

OTTAWA (AFP) — Un avion de reconnaissance soviétique a été intercepté au-dessus de la mer de Beaufort par les forces aériennes canadiennes sous contrôle opérationnel du commandement américano-canadien de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), a annoncé, hier, le ministère canadien de la Défense nationale.

L'appareil, un appareil de collecte électronique de renseignements de type Il-20, communément appelé le « Coot » par les forces de l'OTAN, avait pénétré dans la zone d'identification de la défense canadienne, à 80 km des côtes du pays, mais n'était pas entré dans son espace aérien.

Les chasseurs-intercepteurs canadiens, des CF-18 du 441e escadron d'appui tactique de la base de Cold Lake, Alberta, ont escorté l'appareil soviétique hors de la zone canadienne. C'est la première interception de ce type effectuée par le NORAD depuis le début de l'année.

**“JE SUIS EN PLEINE FORME
DEPUIS QUE J'AI PERDU
98 LB AVEC NUTRI/SYSTÈME”**

Margaret Tarbert

LE PROGRAMME COMPLET DE NUTRI/SYSTÈME COMPORTE:

- Perte de poids rapide, facile, permanente et sécuritaire
- Programme de Modification fondamentale du comportement
- Aucune nécessité de compter les calories
- Surveillance individuelle par des professionnels

**SUPER SPÉCIAL
SAMEDI SEULEMENT**

Rabais de **50 %***
TÉLÉPHONEZ
MAINTENANT
à l'occasion de l'ouverture
à Lévis et Neufchâtel.



Notre cliente,
Margaret Tarbert,
a perdu 98 livres.

Plus de 1500 cliniques de par le monde

**nutri/système
cliniques minceur**

APPELÉZ DÈS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION
GRATUITE SANS OBLIGATION

SAINTÉ-FOY CHARLESBOURG VANIER
658-3000 624-0440 681-1212

OUVERTURE LE 27 JANVIER

NEUFCHÂTEL LÉVIS
847-0011 835-9000

Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système.



Donald Marshall a été victime de racisme et d'incompétence pendant près de 20 ans

HALIFAX (PC) — Donald Marshall a été victime d'incompétence et de racisme pendant près de 20 ans, conclut le rapport de la Commission d'enquête sur l'affaire Marshall, qui a été rendu public, hier, à Halifax.

Le rapport exonère de tout blâme M. Marshall et rend plusieurs personnes responsables de la tragique erreur judiciaire qui a obligé l'Indien Micmac à passer 11 ans derrière les barreaux pour un meurtre qu'il n'avait pas commis.

La police, les juges, les premiers avocats de Donald Marshall, les procureurs de la Couronne et des fonctionnaires sont pointés du doigt dans le rapport, qui compte sept volumes.

Il a été préparé par le juge en chef de la Cour suprême de Terre-Neuve, Alex Hickman, et deux autres juges de l'extérieur de la Nouvelle-Écosse, au bout de 14 mois d'audiences qui se sont traduites, sur papier, par 16 390 pages de témoignages, et contient 82 recommandations.

Il a été impossible d'obtenir les commentaires de Donald Marshall, hier.

Donald Marshall, le fils du Grand chef des Indiens Micmac, a été détenu 11 ans pour le meurtre de Sandy Seale. Il a été libéré en 1982, après que la GRC eut rou-

vert son dossier. Roy Ebsary, aujourd'hui décédé, devait finalement être reconnu coupable d'avoir poignardé Seale dans un parc de Sydney, en Nouvelle-Écosse et a passé un an en prison.

« Le système judiciaire a trahi Donald Marshall à tout coup, de son arrestation et sa condamnation pour meurtre, en 1971 jusqu'à et même au-delà de son acquittement par la cour d'appel, en 1983 », dit le rapport, qui établit que le fait que Marshall était autochtone a joué un rôle dans sa condamnation et son emprisonnement.

Remarques non fondées

L'un des moments les plus terribles de sa longue épreuve est survenu après son acquittement, en 1983. Même si Donald Mars-

hall venait d'être innocenté, la cour d'appel a soutenu qu'il avait contribué en grande mesure à sa propre condamnation et que l'erreur judiciaire n'était, en grande partie, qu'apparente.

Pour la première fois depuis la condamnation de Marshall, la commission d'enquête démontre clairement qu'il n'était absolument pas responsable de l'erreur judiciaire commise à ses dépens, et elle discrédite la notion voulant qu'il se trouvait dans le parc avec Sandy Seale pour commettre un vol, une perception qui a nui à sa réputation et à celle de sa famille tout au long de la tragédie. Le rapport souligne que les remarques de la cour d'appel ont empêché Marshall d'obtenir une compensation adéquate et compromis la reconnaissance de son innocence par l'opinion publique.

Le document critique la police de Sydney, et plus particulièrement l'ex-chef des détectives John

MacIntyre pour avoir forcé des témoins adolescents à faire des déclarations qui correspondaient à sa propre version des événements.

L'incompétence de l'ex-sous-ministre de la Justice Gordon Coles est aussi abondamment soulignée dans le rapport, qui ne fait cependant aucune recommandation quant à l'institution de poursuites judiciaires contre l'une ou l'autre des personnes citées.

Recommandations

Le rapport de la commission recommande notamment que le gouvernement revise le montant de la somme versée en compensation à Marshall. Il suggère que les ministres provinciaux et fédéral de la Justice mettent sur pied un mécanisme indépendant de révision doté d'un pouvoir d'enquête et de recommandation sur les montants d'indemnisation à accorder dans les cas de condamnations erronées.

Le rapport de la Commission d'enquête, préparé par le juge en chef de la Cour suprême de Terre-Neuve, Alex Hickman, recommande notamment la création d'un comité du cabinet de Nouvelle-Écosse sur les relations interraciales et l'adoption d'une politique sur les questions raciales, une campagne de sensibilisation des policiers aux questions raciales et l'embauche accrue de membres des minorités visibles dans les forces de l'ordre.

VENDEUR DE L'ANNÉE 1989

UNE FOIS N'EST PAS COUTUME...

Sauf pour John Nolan

Eh oui, en plus de remporter presque tous les «mérites» de vendeur du mois (10 fois en 1989), John Nolan excelle encore dans la vente et se prévaut, pour la deuxième année de suite, du titre de VENDEUR DE L'ANNÉE (1989).

Pour ce faire, John Nolan applique trois règles d'or qu'il respecte scrupuleusement: le respect, la franchise et les besoins réels du client en matière de véhicule. Pourquoi COMPLIQUER lorsqu'on peut SIMPLIFIER!

C'est pourquoi John Nolan tient à remercier tout particulièrement sa clientèle 1989, car c'est grâce à elle qu'il peut se prévaloir de ce titre. Rendez-vous donc chez HONDA LALLIER SAINTE-FOY, il se fera un plaisir de vous conseiller sur l'achat de votre véhicule, en plus de fournir un service après-vente excellent. Qui sait, peut-être, l'an prochain, serez-vous de ceux qui auront contribué à lui faire mériter, pour la troisième fois, le titre de vendeur de l'année, car on dit:

«JAMAIS DEUX SANS TROIS.»

À bientôt.

Le concessionnaire Honda le plus près de vous !..

2000, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy, Québec. LE N° 1 AU CANADA 687-2525



Restez pas chez vous à -80

Le lundi 29 janvier, la Maison Cornemuse sera fermée afin de réaménager l'intérieur de son magasin...

et vous préparer une vente

incroyable. Dès le 30 au matin, venez profiter de la

VENTE BAZAR

et de rabais allant

JUSQU'À 80 %

sur une foule d'articles en magasin. Des rabais après inventaire

qui ont du caractère pour ceux et celles qui en ont.

Pour des vêtements d'hiver et d'été, pour hommes et femmes, dans des styles, des grandeurs et des coloris variés,



profitez de la
VENTE BAZAR
de la Maison Cornemuse,
DU 30 JANVIER
AU 6 FÉVRIER 1990.

CORNEMUSE



PLACE BELLE-COUR • SAINTE-FOY

250\$

36\$



Carnaval de Québec inc.

AUJOURD'HUI

Grattez la "Bougie Gratouille"

Découvrez 3 TÊTES DE BONHOMME, gagnez 1 000 \$

Découvrez 3 COURONNES, gagnez 100 \$ de marché d'alimentation Steinberg

Découvrez 3 PALAIS, gagnez 10 \$ d'Interdollars de L'interurbain Bell

Découvrez 3 CRISTAUX, gagnez 5 \$

De plus, avec l'achat d'une "BOUGIE GRATOUILLE", obtenez un coupon-rabais de 1 \$ Petro-Canada à l'achat de 25 litres d'essence minimum dans les stations participantes. Un seul coupon par achat. Valable jusqu'au 31 mars 1990, au Québec seulement.

AU COEUR DU MONDE!

Avec le mot "BOUGIE", gagnez 100 \$ et une participation au grand tirage final.



L'interurbain Bell



MESSAGERIES PRIORITAIRES

Radio-Canada Québec 11/Câble 6

la Bougie

Achetez
2 bougies
et courez
la chance
de gagner
le
gros lot!
de
\$25,000!

32 pensionnaires de l'orphelinat Mount Cashel attendent toujours leur transfert

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Deux mois après l'annonce de la fermeture prochaine de l'orphelinat Mount Cashel, à Saint-Jean, Terre-Neuve, 32 pensionnaires attendent toujours leur transfert dans une autre institution.

Les Christian Brothers ont annoncé, au mois de novembre, qu'ils fermaient Mount Cashel, afin de soustraire les pensionnaires à l'in-

tense publicité qui a entouré les audiences de la commission Hughes sur des agressions sexuelles présumées commises par des frères à l'institution, dans les

années 70. Depuis l'automne, la commission a entendu des témoignages presque quotidiens et souvent choquants décrivant les agressions et stigmatisant l'inertie des autorités en place à l'époque.

Des fonctionnaires évaluent actuellement les besoins de chacun des pensionnaires, et les trans-

ferts devraient être terminés d'ici le milieu de l'été, ou au plus tard avant le début de la prochaine année scolaire, a assuré le ministre des Services sociaux de Terre-Neuve, M. John Efford.

Les plus âgés d'entre eux pourront être placés dans des appartements, et les plus jeunes iront dans des foyers d'accueil ou rentreront dans leur famille ou chez des parents. Même si Mount Cashel est connu comme un orphelinat, il accueillait plutôt, ces dernières années, des garçons de familles brisées ou défavorisées, qui lui étaient référés par le ministère des Services sociaux.

Entre-temps, les travaux de la commission Hughes, hier, ont été monopolisés par la présentation de documents expliquant pourquoi plusieurs fonctionnaires n'auront pas à témoigner. Dans chaque cas, on stipule que le fonctionnaire en question ne savait rien du dossier Mount Cashel.

Suspension de l'enquête publique sur le scandale Patricia Starr

OTTAWA (PC) — Une enquête publique sur le scandale Patricia Starr a été suspendue jusqu'à ce que la Cour suprême du Canada se prononce sur une requête des avocats de Mme Starr et la société Tridel Corp. visant à en interdire la tenue.

Ancienne cueilleuse de fonds pour le Parti libéral qui aurait supposément détourné des contributions à des oeuvres de charité en faveur de certains politiciens ainsi que d'un promoteur immobilier, Mme Starr souhaitait obtenir la permission de contester une décision de la cour d'appel de l'Ontario ayant donné le feu vert à l'institution de l'enquête.

Appuyée dans ses démarches par la compagnie Tridel Corp. et M. Gordon Ashworth, un ancien collaborateur du premier ministre ontarien David Peterson qui avait démissionné lorsque le scandale a éclaté, Mme Starr soutient que

l'enquête n'est en vérité qu'une procédure criminelle qui ruinerait la réputation de ceux dont les noms y figureraient.

Le juge en chef Brian Dickson de la Cour suprême a indiqué que l'appel sera entendu dans un mois environ. Il a demandé aux avocats des deux parties de convenir rapidement d'une date.

Mme Starr, ancienne directrice de la section torontoise du Conseil national des femmes juives, avait été à l'origine du scandale lorsqu'on avait appris qu'elle avait consacré plus de 90 000 \$ de contributions à des oeuvres de bienfaisance à des dons à des politiciens.

LA QUALITÉ ACCESSIBLE

pourquoi s'en priver?



PROGRAMME GESTION DES AFFAIRES

Le Cégep François-Xavier-Garneau offre un programme dynamique conçu spécialement pour les gens d'affaires ou ceux qui veulent le devenir. Les contenus de cours sont élaborés et produits par la Banque Fédérale de Développement.

COURS OFFERTS POUR LA SESSION HIVER 1990

Cours	No ()	Soir 19h-22h	Date de début	Date de fin
Comment lancer une petite entreprise (1)		mardi	20-02-90	24-04-90
Tenue de livres (2)		lundi	19-02-90	23-04-90
Supervision efficace (3)		mardi	20-02-90	24-04-90
Les 10 commandements de la finance (4)		lundi	19-02-90	23-04-90
La vente: questions pratiques (5)		mercredi	21-02-90	25-04-90
Comment exploiter un commerce de détail (6)		mardi	20-02-90	24-04-90

Les frais d'inscription sont de 50\$ par cours.

Vous avez jusqu'au 5 février 1990 pour vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire en complétant le formulaire d'inscription ci-dessous et le poster à l'adresse indiquée

OU

Vous présenter du lundi au vendredi entre 9h et 12h ou 13h30 à 16h30 au 1530, boul. de l'Entente, Québec (téléphone: 688-8310, Éducation des Adultes)

Aucun remboursement si le cours choisi est dispensé.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Cours choisi(s): 1 2 3 4 5 6

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Gestion des affaires
Tél.: 688-8310

Éducation des adultes
Cégep F.-X.-Garneau
1660, boul. de l'Entente
Québec G1S 4S3

Patons

KROY

JAEGGER

SOLDE

20% à 50%
sur toute la laine en magasin
Jusqu'au 3 février



indigo inc.

Laines, laines et laines

Du lundi au samedi 9h 30 à 17h 30;
dimanche 12h à 16h

COURS DE TRICOT

155, rue Saint-Paul, Québec. (418) 694-1419
Toute vente finale — Aucune mise de côté



Dans le domaine de la fiscalité, contournez les obstacles.

Dans le domaine de la fiscalité, de la planification financière et successorale, les citoyens et les entreprises se sentent souvent perdus. Ne sachant que faire pour régler leurs problèmes, ils se butent à de nombreux obstacles dans le dédale des lois les régissant.

Pour les contourner avec plus de facilité, consultez un avocat.

Un avocat peut vous aider à tirer le maximum des lois fiscales pour vous-même, votre compagnie ou votre succession.

Pour des conseils de maîtres, contactez un avocat.



Barreau du Québec

Des conseils de maîtres

L'ENAP mettra son projet sur pied d'ici un an

Un centre de développement des cadres supérieurs sera créé

Un centre de développement des cadres supérieurs sera mis sur pied d'ici un an à l'École nationale d'administration publique (ENAP) dans le cadre d'ententes avec les organisations publiques et para-publiques. C'est l'une des mesures que son directeur général, M. Pierre de Celles, entend prendre pour recréer un « voisinage de connivence » avec les organisations publiques.

par MARIE CAQUETTE
LE SOLEIL

C'est l'une des rares révélations que pouvait se permettre de faire, jeudi, M. Pierre de Celles, au cours d'une conférence devant les membres de l'Institut canadien d'administration publique sur le thème « Où va l'ENAP ». M. de Celles, en poste depuis moins d'un an après avoir fait carrière pendant plusieurs années à l'université Laval, précisait que sa prudence tenait à ce que le plan de développement de l'ENAP, pour les années 1990-1994, doit être approuvé par son conseil d'administration.

De son plan de développement, M. de Celles pouvait toutefois dire, sans se compromettre, qu'il s'articulait autour des concepts de décloisonnement, de rapprochement, d'intégration et de connivence après des années d'immobilisations marquées, selon lui, par le

cloisonnement entre la fonction publique et la société, les individus et les organisations, l'action et la réflexion.

À l'heure actuelle, le gestionnaire dit sentir « une volonté politique de développer les organisations publiques ; on sent une très grande sensibilité à cet égard ». À preuve de cette affirmation, M. de Celles mentionnait la présence du secrétaire général du Conseil exécutif, M. Benoît Morin, qui assistait à la conférence de l'Institut. L'ENAP entend profiter de cette nouvelle tendance pour jouer un rôle actif en couplant cette sensibilité nouvelle avec la formation et le perfectionnement du personnel, avançant son directeur général à l'issue de sa conférence.

L'ENAP modulera ce rapprochement par un partenariat avec le comité de développement des ressources humaines de la haute fonction publique.

Diverses mesures seront aussi

prises pour que l'ENAP soit perçue comme « le » carrefour de la formation, du perfectionnement et de la recherche en administration publique. Outre le centre de développement des cadres supérieurs déjà mentionné, citons un redéploiement du personnel d'enseignement et de recherche, la greffe de professeurs invités pour une meilleure association des spécialistes et des praticiens de l'administration publique, l'organisation

et l'encadrement d'activités universitaires moins didactiques, tel des colloques, des stages, des voyages d'études, susceptibles de provoquer des échanges de vue enrichissements.

L'institution universitaire entend aussi maintenir son mandat en accélérant le développement de la recherche et des études de deuxième cycle et cherchera enfin à assurer une présence au niveau international.

Les cinq prochaines années devraient sortir l'institution de sa morosité selon son directeur général. Ces dernières années, on y a travaillé de façon fragmentée, isolée, « chacun avait ses valeurs, sa logique. On a cru un temps qu'on pouvait tout dissocier », dit-il. Ses projets visent à tout réimbriquer : les gestionnaires et les organisations, la fonction publique et la société, l'action et la réflexion.

M. de Celles précisait que la morosité à laquelle il faisait allusion était le fruit des nombreux chocs encaissés par l'institution, tels la modification des rapports avec le politique qui s'est traduite par la pénétration du politique dans les organisations, le choc du discours du privé perçu comme le mode de fonctionnement idéal ; enfin le choc des compressions budgétaires et du vieillissement du personnel.

L'attachée de presse de Libman se plaint de n'avoir pas été payée depuis novembre

(PC) — La Maison Yvette Biondi Communications ne s'occupera plus des communications du chef du Parti égalité Robert Libman tant qu'elle n'aura pas été payée pour le travail qu'elle a accompli depuis le 1er novembre.

Incapable de se faire payer pour le travail qu'elle a effectué pour le PE, dans le cadre d'un contrat écrit allant du 1er novembre 1989 au 1er février prochain, Mme Biondi a porté l'affaire devant l'opinion publique en émettant un communiqué.

Mme Biondi dit avoir agi comme attachée de presse pour les quatre députés du PE depuis le 1er novembre. Les trois autres députés du PE, MM. Neil Cameron, Gordon Atkinson et Richard Holden, ont aussi signé avec Mme Biondi des contrats du même genre.

re que celui de M. Libman, mais ces contrats entreront en vigueur seulement le 1er février et dureront jusqu'au 1er novembre prochain.

Elle dit avoir avisé M. Libman le 10 janvier qu'elle ne poursuivait pas son rôle d'attachée de presse tant qu'elle n'aura pas été payée. Mais dans son communiqué, elle ajoute qu'elle ne peut plus, « en toute conscience », malgré ses responsabilités familiales,

rédiger, traduire et communiquer la philosophie du PE qui se dessine maintenant clairement au sujet de l'accord du lac Meech et qui va à l'encontre de ses convictions profondes.

M. Libman n'ayant pas répondu à sa lettre, Mme Biondi aurait tenté sans succès de lui parler au téléphone et aurait appris d'une secrétaire que le compte ne pouvait être payé faute de fonds.

DEMANDEZ LA CARTE

ELLE VOUS FERA BÉNÉFICIAIRE DE 90 JOURS POUR PAYER SANS INTÉRÊT.

"Achat minimal de 150 \$"

GRAND SOLDE ANNUEL

LAURENTZ, cuir noir et structure chrome. Rég. : 139.95\$



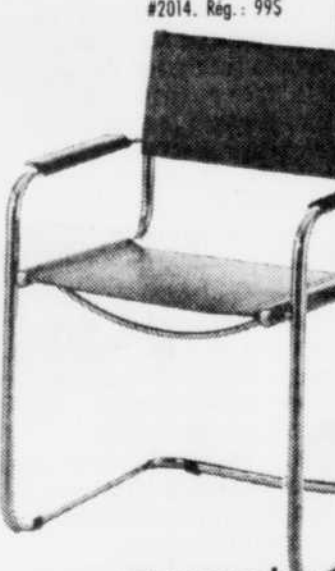
12995\$

TIPO, cuir noir ou blanc.



99\$

Cuir noir ou blanc, structure chrome, noire ou blanche. #2014. Rég. : 99\$



7995\$

zip INTERNATIONAL

Québec
Angle boul. Hamel/Henri IV
(418) 871 22 21

Lévis, St-David
4447, boul. De-la-rive-sud (rte 132)
(418) 835 15 73

QUÉBEC • LÉVIS • CHICOUTIMI • TROIS RIVIÈRES • RIMOUSKI • SHERBROOKE • MATANE • ST-EUSTACHE • BAIE-COMEAU • VICTORIAVILLE

Sonata 1989 neuve

11 995 \$*



Garantie de 5 ans ou 100 000 km + entretien normal GRATUIT
(valeur de 800 \$) 3 ans, 60 000 km

Excel 1989 à partir de 7 995 \$*

STE-FOY HYUNDAI

2650, Dalton
Parc Colbert
Sainte-Foy
654-9292

*Transport et préparation en sus

Qui a dit que la santé n'avait pas de prix ?



Pas besoin d'aller dans le sud pour rouler cet hiver !

avec le fameux simulateur de route CAT-EYE CS-1000. S'adapte à pratiquement tout vélo. Équipé d'un frein magnétique simulant la résistance d'une pente et d'une turbine reproduisant la résistance de l'air. Son ordinateur de bord affiche à l'écran votre vitesse, le temps écoulé, le degré de pente simulé, la distance parcourue, la puissance que vous développez et même les calories que vous avez dépensées ! Compact, léger, esthétique, pliable et facile à remiser. Un investissement à long terme.

Seulement
\$369

VETEMENTS DE DANSE AEROBIQUE
HAUT DE GAMME MARIKA, GARNEAU,
DANSKIN ET BARYSHNIKOV
prix promo 30% sur tout!

ERGOCYCLES MONARK, AVANTI ET CAT
EYE à partir de \$299

SIMULATEUR DE SKI ALPIN SKI
MACHINE \$850 pour \$600

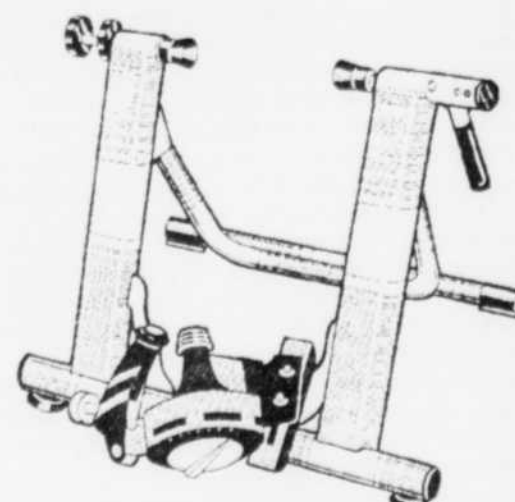
SIMULATEUR DE SKI DE FOND ALTERO
\$1196 pour \$800

STEPCLIMBER
à partir de \$299

TAPIS ROULANTS
à partir de \$1698

POIDS ET HALTERES,
MONTRES/MONITEURS CARDIAQUES ETC.
ETC.

AU 2999 CHEMIN STE-FOY À STE-FOY



\$240 pour \$135 !

ATB MAG TURBO

Simulateur de route à résistance magnétique de fabrication japonaise. S'adapte à votre vélo de randonnée ou de montagne et vous permet de vous mettre en forme à la maison avant la belle saison. Très silencieux et pratiquement inusable !

POLYQUIN

sportif inc

tél: 653-VÉLO

ÉDITORIAL

Un policier franc mais inquiétant

Le directeur de la police de Montréal a le mérite de la franchise: les comptes rendus médiatiques du rapport publié jeudi sur les événements de l'École Polytechnique, le 6 décembre dernier, montrent que le chef Alain Saint-Germain n'a pas tenté de camoufler les faiblesses de l'intervention des forces de l'ordre.

Cette ouverture réjouit, même si elle ne répond pas à toutes les questions. Car les autorités doivent encore remettre un rapport complet au coroner, avant la tenue essentielle d'une enquête publique pour rattacher tous les fils du dossier entre eux.

Exhibitionnisme, que tout cela? Non. Pour remettre sur leurs rails tous les acteurs involontaires de la tragédie, pour assurer l'information de tous les Québécois, il faut tout mettre en oeuvre pour limiter au strict minimum les zones d'ombre dans ce dossier qui a fait le tour du monde.

Sept semaines après les événements, la direction de la police montréalaise reconnaît que son personnel a manifesté trop peu d'initiative dans son intervention. Il y a là un inquiétant problème de recrutement, de formation et d'état d'esprit.

Dans la police comme dans toute entreprise qui fonctionne selon des principes autoritaristes, le personnel pense d'abord à couvrir ses arrières et à sauver sa peau. Un policier ne risquera pas sa vie pour défendre ses concitoyens s'il n'a pas l'assurance d'un appui total de ses chefs quoiqu'il arrive. A Montréal comme dans les autres corps policiers, il y a place pour un examen de conscience.

Il y a de toute évidence carence du côté de la formation initiale et permanente des policiers. Polytechnique fut une crise extraordinaire, jamais vue chez nous ou ailleurs. En visant uniquement des femmes, l'assassin Marc Lépine a joué avec les symboles. Son anti-féminisme a eu un effet multiplicateur sur l'horreur intrinsèque du crime.

Mais la sécurité publique doit gérer l'imprévisible avec autant d'efficacité que la routine: c'est justement dans ces heures intenses que la population cherche un réconfort, un point d'appui.

Nul ne cherche à jeter le blâme du massacre sur les policiers. L'assassin a tué 14 personnes en 16 minutes avant de se suicider. On peut avaliser le directeur Saint-Germain: la rapidité du coup de force alliée avec la complexité des lieux rendait l'action de Lépine imparable.

Les autorités policières reconnaissent leurs faiblesses et préparent des correctifs. Il leur revient d'assurer le suivi de leur propre évaluation et d'accepter le dialogue avec les intervenants de l'extérieur.

Le législateur devra assumer lui aussi ses responsabilités. Si Lépine a pu se procurer son arme en toute légalité, c'est que quelque chose ne tourne pas rond dans le contrôle des armes à feu.

Le droit à la vie et à la sécurité des citoyens exige une politique apte à empêcher le détournement des armes de chasse en outils meurtriers. Un contrôle plus serré, voire une interdiction formelle de certains types d'armes, sauvera des vies humaines sans brimer les loisirs de quelques-uns.

RAYMOND GIROUX

Une grande dame

Mme Jeanne Sauvé retrouve sa vie privée. Dernier privilège de la fonction de gouverneur général du Canada qu'elle exerçait depuis 1984, un avion des forces armées canadiennes l'a ramenée à Montréal, hier. Rideau Hall perd le lustre que lui donnait cette grande dame.

Le gouverneur général doit être un symbole: Jeanne Sauvé a sans doute représenté ce que les Canadiens ont de meilleur et cela dans une fonction perçue comme purement honorifique. Mais avec elle, tout le monde acceptait le personnage, pour ce qu'elle est comme individu.

Crises et incidents ne lui ont pas été épargnés, depuis les frustrations inhérentes à la discrétion imposée par sa fonction, l'indélicatesse de M. Mulroney lors du sommet de Québec, le difficile voyage en France au moment du conflit des pêches, les mesquineries des potins autour de son mari, les rénovations à Rideau Hall. Mais Mme Sauvé a su désarçonner les détracteurs et sauver l'honneur, par sa diplomatie, son tact et son humour.

Celle que le magazine français *L'Express*, littéralement séduit, appelait «la reine de coeur», a toujours été une pionnière, tout en laissant à chacun l'impression qu'il n'y avait là rien d'exceptionnel.

Journaliste de carrière, elle a été en 1972, la première Canadienne-française au Parlement d'Ottawa. Pierre Trudeau lui confiera successivement des responsabilités aux ministères de la Science et de la technologie, de l'Environnement, des Communications et des Affaires extérieures avant de lui remettre, autres premières, la présidence des Communes en 1980 puis, le poste de gouverneur général.

Mais la jeunesse et les communications ont été les préoccupations constantes de cette francoskoise, diplômée des universités d'Ottawa et de Paris, qui avait milité dans les mouvements de jeunesse de 1943 à 1947, avant de fonder la Fédération des mouvements de jeunesse du Québec. Elle est revenue à ses anciennes amours en créant, à la fin de son mandat, sa Fondation internationale pour la jeunesse.

Dans notre système, le chef d'État doit rester au-dessus du débat politique. Mais Mme Sauvé a su concilier son engagement envers notre société et la discrétion que lui imposait sa fonction en restant capable de s'informer, d'informer et à l'occasion, de mettre en garde. En faire autant sera une lourde tâche pour son successeur.

MARTINE R. CORRIVAUT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINMichel
ROY
Edmedia

Les révisions nécessaires

La fin de la guerre froide, les changements qui secouent l'URSS et la transfiguration de l'Europe de l'Est imposent au Canada une révision profonde de sa politique de défense.

Avec retard (sur d'autres pays d'Occident) et prudence (pour éviter de précéder les Américains et de heurter ses alliés de l'OTAN), M. Mulroney a finalement reconnu cette évidence lorsque, à la suite de sa visite officielle en Union soviétique et au lendemain du Sommet Bush-Gorbatchev, il déclarait le 4 décembre à la conférence de l'OTAN: « Cette rencontre (de Malte) est le signal d'une transformation des relations Est-Ouest. »

Le secrétaire d'État aux affaires extérieures a récemment confirmé que la révision est en cours au sein de son ministère. On eût souhaité que l'exercice ne fût pas limité au cercle des mandarins et des fonctionnaires spécialisés, que le public pût s'exprimer devant une commission des Communes comme en 1985. Ce n'est pas ce qu'envisage M. Joe Clark.

Le ministre ne s'est pas expliqué à ce sujet mais il est simple de comprendre ses motifs: toute consultation publique alourdirait le processus. Or, à une cadence inouïe, le monde a changé ces dernières années. Le temps presse. Il est urgent d'actualiser nos

positions et nos priorités.

Voilà une attitude réaliste qui n'empêchera personne de faire connaître son point de vue sur la place publique comme à la mi-janvier l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales dont le rapport annuel conclut à la nécessité « de repenser complètement la politique de défense ».

M. Clark doit faire diligence, en effet, non seulement parce que le monde se transforme et qu'Ottawa a des retards à rattraper, mais aussi parce que les impératifs budgétaires tendent à comprimer les crédits de divers ministères, donc à remettre en cause certaines politiques. L'an dernier déjà, le ministre des affaires extérieures a dû ramener de 2,8 milliards \$ à 2,4 milliards \$ le budget de l'aide étrangère, notamment vers l'Afrique.

Cette année, le ministre des Finances voudrait retrancher de cette enveloppe de 300 à 400 millions \$ (comme il fait dans les autres ministères) afin de réduire son déficit.

Il est certain que M. Clark défendra avec acharnement ses crédits dont l'ampleur traduit un souci de solidarité internationale et une volonté de réduire la dette du tiers monde, deux objectifs inscrits dans notre politique.

Si le temps manque pour ouvrir une consultation sur

l'aide étrangère, il est permis de penser que, comme par le passé, l'opinion se rangerait spontanément à l'avis de M. Clark. Mais l'affaire se complique quand on sait que le Canada a déjà contracté des engagements financiers pour aider des pays comme la Pologne et la Hongrie.

Question fondamentale: pour satisfaire aux besoins gigantesques de l'Europe de l'Est, les prêteurs et les donateurs, institutions et pays, n'auront-ils pas tendance dans les années 1990 à détourner vers l'est des crédits normalement destinés au sud? Ottawa peut-il se permettre d'enlever à l'Afrique et à l'Amérique latine des ressources qu'il réaffecterait à la Pologne, à la Roumanie et à la Hongrie? Pareille décision serait moralement irrecevable et contraire aux traditions de la politique canadienne.

Dans ce secteur, on ne peut se permettre de retrancher et de soustraire; il faut ajuster et ajouter.

Cette révision doit s'étendre aux formes encore incertaines des concours que le Canada peut apporter à la perestroïka en URSS: envoi de spécialistes, aide technique, collaboration à la refonte de la politique monétaire, investissements émanant du secteur privé, accroissements des échanges commerciaux dans les champs industriels (transports, automobile, hydro-

électricité, etc.).

On espère aussi, et vivement, que le Canada saura vaincre ses peurs et se démarquer de Washington quand les circonstances l'invitent à lancer des initiatives originales en matière de désengagement, de désarmement, de conflits régionaux. Ottawa en a donné une preuve éloquentes en se faisant le promoteur d'un régime d'inspection aérienne des territoires de l'OTAN et du Pacte de Varsovie: la conférence sur le libre survol de ces territoires s'ouvrira à Ottawa dans quelques jours.

Initiatives souhaitables du Canada, également, au Moyen-Orient où Ottawa, après l'échec de Washington, pourrait jouer un certain rôle pour convaincre Israël d'engager un dialogue avec l'OLP.

Il existe enfin un mandat quasi permanent dont notre pays s'est toujours acquitté avec compétence et discrétion: la surveillance des trêves et des frontières de pays ayant conclu des accords de cessez-le-feu. Ces opérations de maintien de la paix relèvent à la fois de la défense et de notre mission internationale. Le Canada pourrait y investir des hommes et des ressources après avoir rapatrié notre contingent en Europe et renoncé aux coûteux matériels militaires que la paix retrouvée condamne heureusement à la désuétude.

Votre Opinion

Qu'on nous écoute

Pour faire suite à l'article récent de M. Pierre Champagne, nous aimerions apporter les commentaires suivants.

Le ramassage et le transport de la neige vers le fleuve dans la municipalité de Sillery engendrent, après chaque chute de neige de plus de cinq cm, un va-et-vient nocturne ininterrompu de camions dans la côte de l'Eglise, à un rythme de 100 à 130 camions par heure (comptage à l'appui). De plus, les camionneurs roulent à des vitesses affolantes (fréquemment plus de 60 km/h dans une zone résidentielle de 30 km/h).

Le résultat? Les résidents et leurs enfants, ainsi que les personnes âgées, subissent un préjudice inacceptable en voyant leur sommeil grandement perturbé ou carrément empêché. D'autre part, les éclaboussures et l'excès de calcium salissent et abiment ces vieilles maisons

centenaires du centre du Vieux-Sillery, sans que leurs propriétaires ne reçoivent aucun dédommagement. Et vlan! pour la peinture et l'aménagement paysager.

En bas de la côte, c'est au tour des résidents du chemin des Foulons de subir le vacarme infernal des camionneurs qui déchargent cette neige en faisant maintes fois cogner la benne de leur camion.

Cette situation a été décriée dans le cadre des assemblées mensuelles du conseil municipal.

Spontanément, de nombreux résidents des rues de la ville où le service de transport de neige est offert, sont venus nous rencontrer à la fin de ces assemblées. Ils nous ont signifié qu'ils ignoraient tout à fait le grave préjudice que nous cause ce service. Ils auraient accepté volontiers, si la ville s'était donnée la peine de leur expliquer la situation dans son ensemble, que

la neige soit soufflée sur leur terrain. Cela se fait d'ailleurs à Sainte-Foy, à Charlesbourg et se faisait auparavant dans leur propre rue.

Nous souhaitons donc ardemment que Mme Delisle et ses conseillers prêteront une oreille attentive à nous citoyens qui ne pouvons dormir sur nos deux oreilles.

Julie Paradis et sept autres signataires, côte de l'Eglise, Sillery

La fin du monde?

La mort du lac Meech: est-ce la fin du monde?

Chambres de commerce, gens d'affaires, politiciens, etc. brandissent la mort de l'accord du lac Meech comme si c'était la fin du monde...

Depuis 1982, Québec a refusé de reconnaître la dernière entente constitutionnelle alors proposée. Et pourtant, la vie a continué au Québec comme dans les

autres provinces, et personne ne s'en est trouvé lésé. Les impôts, les taxes, le déficit du Canada, ont augmenté avec une régularité déconcertante. La pollution de l'environnement et les pluies acides aussi.

L'adoption de l'accord du lac Meech ne va pas réduire le déficit fédéral, ni les impôts, ni les taxes excessives sur l'essence au Québec, ni la TPS sur les frais funéraires et les cercueils « on en est rendu à taxer les morts. »

Je veux bien admettre que l'accord du lac Meech est important, mais je souhaiterais que tous ceux qui font campagne pour son adoption - y compris le gouverneur général - déploient autant de vigueur pour forcer les gouvernements à réduire les déficits, les taxes sur l'essence, la pollution, et à trouver des emplois aux jeunes.

Il ne faut pas prendre des vessies pour des lanternes.

Laurent Cantin
Ste-Foy

LES DOSSIERS



Le Sommet économique Chaudière-Appalaches a provoqué ne sensibilisation aux problèmes de cette vaste région. Michel Pelletier, coordonnateur général, Gilbert Normand, président et le député de Montmagny-L'Islet, Réal Gauvin, ont joué un rôle de premier plan dans la préparation de ce sommet.

Les grands projets se feront attendre

« Viser une diversification et une augmentation de la production et des marchés tout en dotant la région d'infrastructures favorisant l'implantation de nouvelles entreprises, dont une méga-entreprise, qui aurait des effets générateurs pour l'ensemble de la région Chaudière-Appalaches. »



par
Gilbert LEDUC

Voilà la première orientation de développement qui soutenait la démarche de la jeune région à l'occasion de son rendez-vous avec le gouvernement du Québec, à Saint-Georges, la fin de semaine dernière.

Le Sommet de la conférence socio-économique Chaudière-Appalaches permettra-t-il de propulser la Rive-Sud sur le grand échiquier industriel ?

Coup sur coup, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gérard Tremblay, ferma la porte à la traversée du réseau gazier et refusa d'insuffler un brin d'oxygène à la vivotante Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud, dont la mission, quasi apostolique, est de dégouter la « méga-entreprise » qui fera les beaux jours économiques de la rive droite du Saint-Laurent.

« Nous aurions souhaité obtenir une oreille plus attentive du ministre », commente M. François Vachon, président de Cartem Inc de Sainte-Marie et porte-parole de la table sectorielle industrie, commerce et technologie. « M. Tremblay a démontré une certaine incompréhension des dossiers », ajoute le directeur général du Cégep de Lévis-Lauzon et autre porte-parole à cette table sectorielle, M. Jean-Claude Lacasse. Sans doute pour faire amende honorable, le ministre a promis de s'asseoir avec les promoteurs d'ici la signature de l'entente-cadre de développement, à la fin-avril, pour reprendre les discussions autour de ces projets-moteurs.

Des 637 500 \$ alloués dans le secteur secondaire, pas un seul sou noir n'est venu du portefeuille de M. Tremblay. L'OPDQ, pilotée par Mme Lise Bacon, a volé à sa rescousse.

À peine un peu plus d'un demi-million de dollars, c'est peu pour une dizaine de projets requérant un coup de pouce de Québec d'environ 30 millions \$, en excluant les 89 millions \$ réclamés pour le parc industriel-portuaire de Lévis-Lauzon. Ce qu'il y a de déplorable, conviennent MM. Vachon et Lacasse, c'est que le milieu industriel s'engageait à investir un dollar pour chaque dollar qu'allait injecter Québec.

Un acte de foi

L'agro-alimentaire et la forêt figurent également au rang des enfants pauvres du sommet économique. Non pas que les ministres Michel Pagé et Albert Côté ont sorti le couperet, mais bien parce que leurs bonnes intentions ne seront chiffrées que dans 90 jours, lors de la signature de l'entente-cadre.

« On doit faire un acte de foi et attendre pour voir ce que les ministres sortiront de leur grand chapeau », se résigne M. Gaétan Bilodeau, un producteur agricole de Saint-Elzéar et président de l'UPA de la Beauce.

Pour l'agriculture, il ne s'attend pas à de « l'argent neuf ». « Tout viendra des programmes réguliers du MAPAQ. » Pour la forêt, « tout dépendra de l'entente Canada-Québec ».

Le monde agricole et forestier n'abandonnera pas sur les projets suivants : la mise en application du plan de consolidation de l'agriculture dans les Appalaches et le projet pilote de mise en valeur du potentiel forestier des boisés privés. « Il en va de l'avenir de 33 municipalités de l'arrière-pays », annonce Gaétan Bilodeau. Il pense notamment à la MRC Les Etchemins où le troisième employeur après la terre et le bois est le bien-être social. « L'État n'a pas d'autre choix que d'intervenir s'il ne veut se retrouver avec deux Québec dans un sur les bras. »

Pour qui les 94 millions \$

Si les secteurs primaires et secondaires ainsi que celui de l'environnement ont passé à côté de la manne gouvernementale, le tertiaire a gobé une bonne partie du gâteau. Il y a bien les projets de cégeps à Montmagny et à Charney, celui d'une composante de l'université du Québec à Lévis-Lauzon et ceux touchant le développement des centres de ski qui sont restés en plan, mais que dire de l'autoroute de la Beauce (26,7 millions \$), du Cégep Beauce-Appalaches (21,2 millions \$) et du bassin de l'archipel de Montmagny (2,5 millions \$). Sans oublier les 21 millions \$ injectés dans le réseau de la santé et des services sociaux.

« Je n'ai rien contre ces projets sauf qu'au départ, nous fixions nos priorités sur des projets structurants et non pas récurrents », rappelle Gaétan Bilodeau.

En misant sur la culture, l'éducation et la santé, a-t-on du coup rayé de la carte les secteurs créateurs d'emplois ?

En tant que citoyenne de Saint-Jean-Port-Joli, Mme Cécile Dupont-Chamard reconnaît que le secteur industriel n'a pas eu le haut du pavé. Par contre, à titre de présidente de l'Association touristique Chaudière-Appalaches, elle avoue que le tourisme, c'est aussi du développement économique.

Déjà, 5 000 emplois dans la région sont reliés à l'industrie touristique. « On pourrait générer entre 10 000 et 15 000 emplois », assure-t-elle. Les 15 millions \$ versés par Québec dans la cagnotte loisir-culture-tourisme constituent un point de départ.

Les 90 prochains jours permettront aux promoteurs de peaufiner leurs projets avant la cruciale étape de la signature de l'entente-cadre de développement. C'est véritablement à ce moment que l'on pourra juger l'arbre à ses fruits.

En attendant, Chaudière-Appalaches peut s'enorgueillir d'avoir délaissé les sempiternelles chicanes de clocher pour de saines revendications régionales et surtout, d'avoir fait une juste place aux sous-régions moins bien nanties qui, pour une fois, n'ont pas été laissées pour compte.

Marine : Et vogue la galère !

L'opération survie est en cours. Depuis moins d'une semaine, la direction de Marine Industrie (MIL) et les dirigeants de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) ont décidé de sceller un pacte de non-agression et de consacrer mutuellement leur énergie à sauver, encore une fois, les deux derniers chantiers maritimes au Québec.



par
Réjean LACOMBE

L'opération est pour le moins périlleuse. Elle met en lumière, d'une façon flagrante, la fragilité d'un secteur de l'économie québécoise qui depuis quelques années n'en finit plus de vaciller. Il est plus facile de cerner les drames qui minent dangereusement cette industrie que de pointer du doigt ses espoirs.

Encore une fois, cette industrie frappe à la porte gouvernementale pour tenter d'obtenir une nouvelle bouée de sauvetage. Le président de MIL, M. Robert Tessier, ne cache pas, au cours d'une interview qu'il accordait au SOLEIL au cours des derniers jours que la situation est dramatique. Les chantiers de MIL-Davie de Lévis-Lauzon et de MIL-Tracy sont irrémédiablement condamnés à la fermeture si jamais Ottawa ne lance pas au Groupe MIL la bouée de sauvetage tant attendue.

Le nouveau drame dans toute cette histoire pour le moins rocambolesque, c'est le fait qu'en 1987 au moment où l'industrie de la construction navale au Québec était durement touchée par une crise, le Groupe MIL a hérité d'un « cadeau » empoisonné. On s'est empressé, tant à Ottawa qu'à Québec, de régler un problème qui devenait de plus en plus une gangrène politique. Il fallait donc procéder à l'amputation. Versatile Corporation, au bord de la faillite, est retournée sur ses terres en Colombie-Britannique.

Marine Industrie, déjà propriétaire du chantier de Tracy, devient le « sauveur élu ». L'appât était intéressant. Un contrat de construction de trois frégates en poche, modernisation de destroyers, construction d'un super-traversier, il n'en fallait pas plus pour que la transaction baigne dans l'huile. Puis, on faisait miroiter le somptueux contrat de construction de sous-marins à propulsion nucléaire comme étant la cerise sur le gâteau. Deux ans plus tard, on se rend à la triste évidence que toute cette panoplie était un miroir à alouettes.

La bonne foi...

Avec une infinie prudence, comme pour ne pas blesser le gouvernement fédéral, le président de MIL, M. Tessier, brosse un tableau de la situation à partir de 1983. Tout au long de l'interview, la question de la bonne foi revient sans cesse sur le tapis. À en juger par les propos de M. Tessier, personne n'est responsable de quoi que ce soit.

« Les estimations du sous-traitant de construction des trois frégates, explique le président de MIL, ont été faites en 1983 à partir de spécifications générales. Il n'y avait pas de plans de faits à ce moment-là. On a acheté les problèmes de Versatile et je pense que tout le monde était de bonne foi. Quand la transaction s'est faite en 1987, il y avait des contrats en cause. Les contrats de ce type-là, vous vous rendez compte des problèmes quand vous les exécutez. C'est le cas du traversier et des frégates. »

En filigrane de cette transaction, on retrouvait l'épineuse question de la rationalisation des chantiers maritimes au Canada. M. Tessier avoue sans ambages qu'au Québec on a fait notre part. Effectivement, le chantier Vickers est fermé. Il en a coûté 25 millions \$ à MIL pour mettre la clé dans la boîte. Toute la construction navale a été centralisée à MIL-Davie.

Mais au Canada, on cherche encore l'ombre d'une trace d'un programme de rationalisation. Bon prince, Robert Tessier ne jette la pierre à personne. « Je ne crois pas, avoue-t-il, que le gouvernement fédéral ait volontairement conduit MIL dans les difficultés que l'on connaît actuellement. Il s'agissait d'une entente de bonne foi de part et d'autre. Il était convenu que Ma-

chine ferait sa part en rationalisant son organisation et que le fédéral, en contrepartie, souscrirait financièrement dans le but de moderniser le chantier Davie. »

Démarche difficile

À la lumière des événements des deux dernières années, Robert Tessier précise qu'il n'a pas d'indication que le gouvernement fédéral possède un plan

machiavélique pour liquider les deux derniers chantiers maritimes au Québec.

Le président de MIL ne se formalise pas outre mesure de la réaction négative enregistrée par le ministre fédéral, Harvie Andre. « Quand vous demandez de l'argent ces temps-ci au gouvernement, dit-il, vous n'êtes pas très populaire. Je comprends parfaitement cette réaction défensive. »

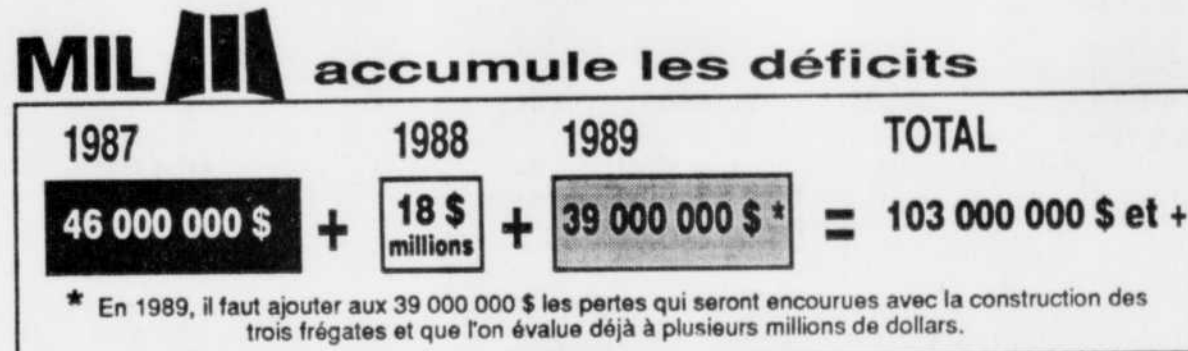
Sans l'avouer explicitement, M. Tessier est conscient que MIL possède au moins une bonne carte dans son jeu. Advenant la fermeture du chantier MIL-Davie, la construction des trois fré-

gates, dont les travaux sont actuellement réalisés à 30 %, exigerait des déboursés exorbitants de la part du gouvernement fédéral pour que ce dernier fasse compléter les travaux dans un autre chantier maritime. Il en va ainsi de la modernisation des destroyers.

En fait, il est préférable que le gouvernement fédéral négocie avec MIL dans le but de trouver la solution qui serait alors la moins onéreuse. « Le gouvernement canadien, précise M. Tessier, a intérêt à voir à ce que ces bateaux soient construits au meilleur coût. Il me semble y avoir là une base pour un règlement raisonnable. »



Le président de MIL, M. Robert Tessier (à droite), accompagné du président de MIL-Davie, M. Guy Verronneau, trouve la situation dramatique.



Graphique, LE SOLEIL

Pour en finir avec la mendicité

Une politique protectionniste aiderait les chantiers navals

Depuis la crise qui a ébranlé durement les chantiers maritimes québécois en 1987, tout le monde a formulé le même diagnostic. Tant et aussi longtemps, disait-on, que ces chantiers seront soumis aux décisions d'un seul fournisseur, en occurrence le gouvernement fédéral, ils sont condamnés à la mendicité. Ce postulat est devenu finalement un véritable cliché. Si bien que la présente crise nous ramène encore une fois au même constat.

Au cours des dernières années, MIL a vivoté d'un déficit à l'autre. Depuis 1987, on estime que le déficit total s'élève à 103 millions \$. La note sera encore plus épaisse puisque l'on ne connaît pas encore avec exactitude le déficit qui résultera de la construction des trois frégates.

Au cours de cette même période, les gouvernements supérieurs, principalement celui d'Ottawa, a versé à MIL un montant de 117,6 millions \$ en subventions. Deux ans plus tard, MIL frappe une fois de plus à la porte du gouvernement fédéral dans le but de demander une nouvelle compensation financière. Les deux derniers chantiers maritimes québécois sont en fait devenus des gouffres financiers.

Il fut pourtant un temps, pas tellement lointain, où ces mêmes chantiers pouvaient vivre d'une façon plus décente. L'entreprise privée était un important fournisseur de contrats. Le président de MIL, Robert Tessier, indique même que dans les années 60, 80 % des contrats provenaient de l'entreprise privée.

Mais depuis les trente dernières années bien des choses ont changé au pays du Québec. Les chantiers maritimes québécois n'ont pu concurrencer les chantiers asiatiques qui ont grugé rapidement la plus importante part du marché. Si bien que la presque totalité du marché a échappé aux propriétaires des chantiers québécois.

Les subsides

Toutefois, cette période de gloire était attribuable à un fac-

teur important. Le gouvernement fédéral versait alors d'intéressants subsides aux entreprises qui faisaient construire leurs bateaux dans les chantiers du Québec. Ottawa a mis un frein à cette politique. Actuellement, beaucoup de pays européens versent encore de tels subsides dans le but de sauvegarder leurs chantiers maritimes.

« En décidant, de dire M. Tessier, de ne plus soutenir l'industrie de la construction navale par l'entreprise de mesures protectionnistes ou de subsides, le gouvernement canadien est devenu le seul client des chantiers maritimes du Canada. Depuis l'abandon de la politique des subsides, on a presque perdu la totalité de la construction navale destinée au secteur privé. Il ne reste plus que la réparation. »

M. Tessier note qu'il existe deux types de mesures protectionnistes qui peuvent venir en aide directement aux chantiers maritimes québécois. Il fait ainsi allusion aux mesures protectionnistes américaines (Jones Act) et au régime des subsides.

« Si vous voulez permettre l'accès de nos chantiers à la construction navale commerciale, d'expliquer le président de MIL, il vous faut une combinaison de ces mesures sinon le marché commercial ne sera pas accessible au marché canadien. »

De gros navires

Le président de MIL-Davie, M. Guy Verronneau, reconnaît pour sa part que le chantier de la rive sud de Québec pourrait construire des navires de

100 000 tonnes. « Davie, précise-t-il, ne pourrait toutefois pas construire des pétroliers de 150 000 ou 200 000 tonnes. »

Dependant M. Verronneau précise que si une entreprise commerciale demandait à MIL-Davie de construire une dizaine de ces super-pétroliers, les dirigeants de MIL trouveraient les moyens de répondre favorablement à leur demande. « Il n'y a rien, dit-il, de couler dans le béton. Tout cela dépend du marché. »

Il n'y a pas d'ennemis

Le front commun que MIL a formé avec la CSN afin d'obtenir une nouvelle aide financière d'Ottawa a soulevé une série d'interrogations. Mais, pour le président de MIL, il n'y a rien d'anormal à tout cela.

« Depuis mon arrivée à la direction de MIL, de dire M. Tessier, le syndicat n'a jamais été un ennemi. Parfois, nous avons des intérêts divergents. Mais, ce qui ressort davantage c'est que nous avons, avant tout, des intérêts communs. »

M. Tessier rappelle qu'au cours des deux dernières années, la direction de Marine a posé des conditions importantes au syndicat. Conditions qui touchaient les relations de travail et l'épineux dossier de la productivité. « Tout cela, ajoute-t-il, ne s'est pas fait dans un climat d'affrontement. »

Avec la nouvelle crise qui ébranle durement les chantiers maritimes québécois, M. Tessier fait preuve d'une grande prudence lorsqu'il est question des futures relations avec le syndicat. Va-t-il, comme ce fut le cas au cours des dernières années, demander de nouvelles concessions ? La réponse est loin d'être claire. « Quand on aura toutes les données du problème, dit-il sur un ton sibyllin, on devra de part et d'autre regarder ce qui doit être fait. »

La gastro-entérite frappe la région de Québec : cette fois, c'est une épidémie

Les festivités de fin d'année donnent généralement lieu à une légère augmentation du taux de gastro-entérites dans la région. Mais cette année, les excès de table n'en sont pas les coupables. « C'est une épidémie », affirme le docteur Monique Fradet, du département de santé communautaire de l'hôpital du Saint-Sacrement.

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

« Depuis le début de l'année, nous avons remarqué une augmentation du nombre d'épisodes. Je dirais que le nombre de plaintes a doublé comparativement aux années précédentes. »

« Nous n'avons pas été en mesure de les relier à un problème alimentaire et les éclosions dans les écoles de cas de gastro nous indiquent que le problème est viral. »

« Quand l'indisposition frappe simultanément les membres d'une même famille, il faut chercher la

cause du côté des aliments. Mais quand la population en général est touchée, on peut parler de virus. »

L'épidémie qui frappe actuellement la région serait cependant bénigne, durant en moyenne entre 48 et 72 heures.

« Nous avons travaillé sur des prélèvements et nous avons identifié le virus Norwalk, qui est un virus plutôt inoffensif. »

Veiller à la prévention

L'épidémie, notable principalement chez les enfants et les personnes âgées, n'a cependant rien d'alarmant. Et le meilleur moyen de la contrer demeure la prévention.

« Quand un virus est dans l'air, il est bien difficile de l'éviter. Il faut simplement mettre toutes les chances de son côté. Les mesures préventives dans des cas de gastro-entérites sont simples. Une hygiène très poussée aidera, de même que la consommation de liquides. Cette dernière mesure est primordiale. Il faut éviter la déshydratation, qui est généralement un facteur important dans les cas de gastro-entérites. »

L'absorption de liquides est également une partie importante

du traitement. Les liquides perdus en vomissements et diarrhées doivent être remplacés afin d'éviter la déshydratation. Cette déshydratation se manifestera plus rapidement chez de jeunes enfants. Les signes de déshydratation : léthargie, pertes d'appétit, fièvres, bouche sèche.

« Le jus de pomme, le Seven-Up, le Ginger Ale aident à contrer la déshydratation. Mais il est important d'éviter les produits laitiers. »

POUR MIEUX CONSOMMER...

Les pages "Consommation" du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

Stand d'information des collèges privés installé à Place Laurier

Cinq collèges privés de niveau collégial ont installé depuis jeudi matin leur stand d'information dans le mail est de Place Laurier, à Sainte-Foy, à l'intention des élèves du secondaire, de leurs parents et de la population en général.

Des représentants du campus Notre-Dame-de-Foy, du collège Bart, du collège Mérici, du collège O'Sullivan et du séminaire Saint-Augustin répondront aux questions des visiteurs et leur fourniront de la documentation.

POUR MIEUX CONSOMMER...

Les pages "Consommation" du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

NOUVEAU
Rabais en devenant membre

MATÉRIEL COMPLET POUR FABRIQUER VINS ET BIÈRE À LA MAISON

RÉDUCTION DE **10%** sur tous les concentrés de vin et de bière

LA BOUTIQUE DU VIN près de 20 ans d'expérience
2584, boul. Père-Lelièvre, Duberger
683-1454
Lundi, mardi, mercredi: midi à 17h
Jeudi, vendredi: midi à 21h
Samedi: 10h à 15h

Association des femmes d'affaires du Québec

SOUPER CONFÉRENCE MARDI, 30 JANVIER 1990
HOTEL DES GOUVERNEURS DE SAINTE-FOY
18 HEURES

CONFÉRENCIÈRE INVITÉE:
Mme Brigitte Van Coillie-Tremblay
Directrice de la promotion de l'entrepreneuriat, au MIC

SUJET:
L'entrepreneuriat féminin: pareil ou pas pareil?
Me Micheline Dessureault, directrice régionale de l'AFAQ, région 03, vous invite à réserver en composant le 653-4466.

COÛT: membres 25 \$
non-membres 28 \$

CMC INSTITUT DES CONSEILLERS EN MANAGEMENT DU QUÉBEC

CONFÉRENCIER
Séminaire de formation

Conférencier: M. Marc Allaire, du Groupe CGI

Sujet: Approche de gestion des changements technologiques dans les organisations.

Date: Le mercredi 31 janvier 1990

Heure: 14 heures

Endroit: Château Bonne Entente
Sainte-Foy

Coût: 40 \$

Confirmation des présences à madame Micheline Morin, au 522-7001

VENTE DE JANVIER

Cette promotion se terminera le 3 février 1990.

RABAIS JUSQU'À

50%

RABAIS JUSQU'À 50%

Manteaux de fourrure long ou ¾ pour homme et femme.
Agneau retourné « Importation », long ou ¾ pour homme et femme.
Pelisses détachables ou réversibles pour homme et femme.
Quantités limitées et grandeurs désassorties

FORGUES
FOURRURES
UN NOM... UNE RÉPUTATION

PLACE DE LA CITÉ
NIVEAU BASILAIRE
SAINTE-FOY
654-3660

12 mois sans intérêt
ou 1^{er} versement
le **1^{er} mai 1990**
ou payez comptant
le **1^{er} avril 1990!**

Avec tout achat de **899 \$** et plus nous vous offrons un bon d'achat de **100 \$** applicable chez

JEAN-PAUL
FORTIN
PLACE DE LA CITÉ

DU 15 AU 31 JANVIER 1990

USAGÉ

- Tables informatiques Réduites 60% du prix de détail
- 500 fauteuils 25\$ 35\$ 55\$ 75\$
- Lot de bureaux usagés Réduits de 25 à 50%
- Classeur 4 tiroirs, format légal, avec serrure 229\$
- Tables à pattes pliantes La Capitale 79\$ 89\$
- 150 écrans assortis 75\$ 100\$ 125\$

10\$ de réduction sur tous les classeurs usagés en inventaire

Surveillez, nombreux autres spéciaux, étiquettes Rouges à l'entrepôt.

AMEUBLEMENT DE BUREAU LA CAPITALE

1100, rue Vincent-Massey
Québec, Parc Industriel
St-Malo QC
687-2316